

Université Libre de Bruxelles
Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire
Faculté des Sciences
Master en Sciences et Gestion de l'Environnement

L'éthique de la terre de John Baird Callicott, une proposition pertinente pour protéger la nature? Tentative de réponse à la lumière de la protection de la nature en Belgique francophone...

Mémoire de Fin d'Etudes présenté par
MICHEL Clémentine,
en vue de l'obtention du grade académique de
Master en Sciences et Gestion de l'Environnement

Année Académique : 2012-2013

Promoteur : M. Edwin ZACCAI

REMERCIEMENTS

Un mémoire n'est jamais vraiment le travail d'une seule personne. Sans l'aide intellectuelle, technique et affective des personnes suivantes, rien n'aurait été possible. A ce titre, je tiens à remercier :

Monsieur Zaccai pour m'avoir guidé dans la réflexion qui est à la base de ce travail et dans sa rédaction.

Madame Godart pour m'avoir donné un éclairage nouveau lors de notre entrevue de décembre.

Je voudrais aussi remercier chaleureusement les membres de Natagora, IEW, Les Amis de la Fagne et la Commission ornithologique de Watermael-Boistfort, pour avoir accepté de m'accorder du temps pour réaliser des entretiens avec eux. Ces entretiens ont pris une importance cruciale dans ce travail. Ils ont déclenché une réflexion très intéressante.

Je voudrais remercier mon père pour son soutien moral et sa lecture critique de ce mémoire.

Il me faut également remercier ma mère et mes frères pour m'avoir entouré de leur affection durant toute la durée de l'élaboration du travail, dans les meilleurs moments comme dans les pires.

Je voudrais enfin remercier mes grands-parents pour tous les moments où je suis venue travailler mon mémoire dans l'atmosphère rassurante de leur maison.

RESUME

La situation dans laquelle se trouvent l'environnement, la biodiversité aujourd'hui est préoccupante. Les pressions humaines sur la nature sont plus fortes que jamais. Comment faire pour enrayer ces pressions et protéger la nature ? Dans ce contexte, J.B Callicott, philosophe de l'environnement, développe une nouvelle éthique de la protection de la nature. L'objet de ce travail est d'évaluer cette nouvelle éthique, l'éthique de la terre. Véhicule-t-elle des idées cohérentes ? Engendre-t-elle une protection efficace de la nature ?

Pour ce faire, nous avons commencé par décrire l'éthique de la terre de Callicott. Nous avons inclus déjà dans cette partie quelques critiques provenant du monde scientifique à l'encontre de cette éthique. Cela en a constitué une première évaluation.

La partie centrale de l'évaluation de l'éthique de la terre de Callicott consiste en la soumission de ses idées à six personnes actives dans la protection de la nature en Wallonie et à Bruxelles, grâce à des entretiens. Ces entretiens nous ont permis d'évaluer l'avis de membres d'associations de protection concernant les idées de Callicott et leur pertinence pratique en leur soumettant les interrogations suivantes : trouvent-ils que les idées de Calicott peuvent constituer une base solide pour la protection de la nature? Sont-elles appliquées dans le système de protection de la nature en Wallonie et à Bruxelles?

A l'issue de ce mémoire, nous avons tenté de synthétiser une évaluation de l'éthique de la terre et de répondre à la question « constitue-t-elle une approche sensée et efficace pour protéger la nature ? »

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	9
PREMIERE PARTIE	10
Introduction	10
1. une recontextualisation de l'éthique de la terre de J.B Callicott.....	10
1.1 La crise environnementale.....	11
1.2 Diverses éthiques environnementales en réponse à la crise écologique.....	12
1.2.1 Les éthiques anthropocentriques.....	13
1.2.2 Les éthiques extensionnistes.....	13
1.2.3 Les éthiques éco-centriques.....	14
1.3 L'évolutionnisme, l'écologie et l'œuvre d'Aldo Léopold comme principales sources d'inspiration pour Callicott.....	14
2 Description critique de l'Ethique de la Terre de Callicott.....	15
2.1 Première question : la valeur de la nature.....	16
Introduction.....	16
2.1.1 La théorie Callicottienne de la valeur intrinsèque des ensembles naturels.....	16
A. Pourquoi fonder la valeur intrinsèque de la nature ?	
B. Comment fonder philosophiquement la valeur intrinsèque de la nature ?	
C. Conclusion	
2.1.2 Critique de la théorie callicottienne de la valeur intrinsèque des ensembles naturels.....	21
A. La critique de l'efficacité de la valeur intrinsèque des ensembles naturels pour protéger la nature	
B La réponse de Callicott	
2.2 Deuxième question: la relation entre l'homme et la nature.....	25
2.2.1 L'homme est inclus dans les ensembles naturels qu'il peut enrichir.....	25
A. L'homme est inclus dans les ensembles naturels	
B. L'homme peut enrichir les communautés biotiques	
2.2.2 Quelles conséquences pour le système de protection de la nature ?.....	26
2.2.3 Critiques: l'appartenance de l'homme à la nature contestée.....	27
A. Critique de l'idée d'appartenance de l'homme à la nature	
B. Critique de l'efficacité de l'idée de l'appartenance de l'homme aux ensembles naturels pour protéger la nature	

2.3 Troisième Question: quel est le fonctionnement général de la nature et quels principes faut-il appliquer pour le protéger ?.....	29
Introduction.....	29
2.3.1 Première partie : la première éthique de la terre, une nature en équilibre dont il faut préserver la stabilité.....	30
A. Préserver l'intégrité, la beauté et la stabilité de la communauté biotique	
B. Les critiques déconstructivistes à l'encontre de la vision de la nature et de la maxime morale de l'éthique de la terre.	
2.3.2 La réponse de Callicott : une seconde éthique de la terre dynamisée.....	33
A. Une position de compromis	
B. Le concept de communauté biotique dynamisé	
C. La notion d'échelle et de santé des écosystèmes	
2.3.3 Critiques de la seconde éthique de la terre : le fonctionnement de la nature et les principes éthiques qui en dérivent.....	40
A. Il est impossible de définir des principes généraux de protection pour une nature chaotique.	
B. critique du concept de santé des écosystèmes	
3) Conclusion.....	43
DEUXIEME PARTIE.....	43
Introduction.....	43
1. Méthodologie : quelles personnes interroger ? Et comment construire les entretiens ?.....	43
1.1 Quelles personnes interroger dans quelles associations ?.....	43
1.2 Quelles question poser ?.....	46
1.2.1. A propos de la valeur de la nature.....	46
1.2.2 La question de la relation entre l'homme et la nature.....	46
1.2.3. La question du fonctionnement de la nature et de ses principes de protection.....	47
2) Positions de personnes actives dans la protection de la nature au sujet de l'Ethique de la terre : interprétation des entretiens et du questionnaire fermé.....	48
Introduction.....	48
2.1 Idées générales sur les trois questions fondamentales de l'Ethique de la terre.....	51
2.1.1 La valeur de la nature.....	51
A. Convergence des personnes interrogées autour de l'idée de la valeur intrinsèque des espèces et des milieux	

B. la valeur intrinsèque de la nature, une idée répandue auprès des citoyens?	
C. L'homme protège-t-il la nature ou la nature se protège-t-elle toute seule ?	
2.1.2 La place de l'homme dans la nature.....	51
A. le rôle de l'homme dans la nature et la possibilité d'une action positive de l'homme sur la nature	
B. Quelle vision de la relation homme-nature partagent les citoyens ?	
C. un double constat	
2.1.3 Quel est le fonctionnement général de la nature et quels sont les traits d'une nature en bon état ?.....	56
A. La nature en termes d'écosystèmes dynamiques	
B. L'essence de la nature est dans la diversité de milieux et d'espèces	
C. Les espaces naturels entourés d'une nature de qualité se maintiennent mieux	
2.2 Sur base de ces constats généraux, quel système de protection les personnes interrogées prônent-elles ?.....	58
2.2.1 Que retirer de la question de la valeur de la nature pour le système de protection ?.....	58
A. Convaincus de l'écocentrisme, ils prônent cependant un système de protection fondé sur l'anthropocentrisme.	
B. le système de protection de la nature en Wallonie et à Bruxelles est-il anthropocentré comme le prônent les personnes interrogées ?	
2.2.2 Que doit viser la protection de la nature en ce qui concerne la relation entre l'homme et la nature ?	60
A. Préserver les milieux semi-naturels	
B. Encourager la prise de conscience que l'homme est relié à la nature.	
C. Elargir la protection de la nature à un plus grand nombre d'activités humaines	
2.2.3 La diversité comme principe de protection: diversité de milieux, d'espèces, d'activités humaines et donc de mesures de gestion.....	65
A. Le désir des personnes interrogées : une protection de la nature qui passe par une protection de la biodiversité.	
B. Le système de protection de la nature en Belgique francophone : préserve-t-on concrètement la diversité de milieux et d'espèces ?	
2.3 Le questionnaire fermé : un résumé des idées générales des personnes interrogées.....	67
2.3.1 Présentation des résultats.....	68
2.3.2 Analyse des résultats.....	69
A. La valeur de la nature	
B. La relation entre l'homme et la nature	

3) Analyse des entretiens et du questionnaire fermé par rapport à l'éthique de protection de Callicott.....	71
Introduction.....	71
3.1 Les entretiens.....	71
3.1.1 La valeur de la nature.....	71
A. convergence autour de l'idée de la valeur intrinsèque de la nature	
B. divergence autour de l'efficacité de l'idée de la valeur intrinsèque des ensembles naturels pour protéger la nature	
3.1.2 La relation entre l'homme et la nature.....	73
A. le rôle de l'homme dans la nature, la possibilité d'une action positive de l'homme sur la nature.	
B. quelle vision de la nature partagent les citoyens ?	
C. élargir la protection de la nature à un plus grand nombre d'activités humaines.	
3.1.3 Quel est le fonctionnement général de la nature ? Quels principes de protection appliquer pour le protéger ?.....	76
A. La notion d'écosystème dynamique	
B. La santé des écosystèmes vs la diversité des écosystèmes.	
C. Qu'est-ce que cela signifie concrètement pour le système de protection de la nature ?	
3.2 Le questionnaire fermé.....	78
3.2.1 La valeur de le nature.....	78
3.2.2 Le rôle de l'homme dans la nature.....	78
A. L'appartenance de l'homme à la nature	
B. L'homme a-t-il le droit de modifier la nature ?	
C. Est-ce possible que l'homme exerce une action positive sur la nature ?	
D. peut-on connaitre le fonctionnement de la nature ?	
3.2.3 Une convergence importante malgré quelques divergences.....	80
4) Discussion suite à l'analyse comparative des idées des protecteurs de la nature et de celles de Callicott.....	81
4.1 Convergence autour d'idées mais divergence de positions concernant leur efficacité.....	81
4.2 Application de six affirmations du NEP à la population française.....	82
4.2.1 Note méthodologique.....	83
4.2.2 La valeur de la nature.....	83
4.2.3 La relation entre l'homme et la nature.....	85
A. L'homme peut-il avoir une action positive sur la nature ?	
B. Peut-on connaitre totalement le fonctionnement de la nature ?	

4.2.4: La nouvelle vision écocentrique est-elle adoptée par les citoyens occidentaux-belges?.....	86
4.3 Ma vision de la situation.....	86
CONCLUSION	88
ANNEXES	93
1. les questionnaires et les entretiens	93
1.1 Entretien avec un membre du conseil d’administration de la Commission Ornithologique de Watermael-Boisfort. (Jeudi 22 novembre à Bruxelles).....	93
1.2 Entretien avec Thomas Brailly chargé de projet à Natagora, le mardi 27 novembre à Liège dans les bureaux de Natagora.....	97
1.3 Entretien avec Henri Tolet, chargé de mission à Natagora. Le mardi 22 novembre à Liège dans les bureaux de Natagora.....	103
1.4 Entretien avec Daniel Gilson, chargé de mission à Natagora, le mercredi 28 novembre dans les bureaux de Natagora à Namur.....	106
1.5 Entretien avec Jean Fleuret chargé de mission auprès d’Inter Environnement Wallonie le mercredi 28 novembre à Namur au siège de l’association.....	109
1.6 Entretien avec Geoffroy De Blok, membre du conseil d’administration des Amis de la Fagne, le samedi 2 décembre à Verviers.....	116
2. Résumé des positions de Natagora fourni par Daniel Gilson	121
3) Le questionnaire du NEP	125
BIBLIOGRAPHIE	127

Récapitulatif des différents tableaux.

Tableau 1: les critiques théoriques de l’éthique de la terre

Tableau 2: le profil des personnes interrogées

Tableau 3: résultats du questionnaire fermé pour les membres des associations de protection

Tableau 4: l’écocentrisme ou l’anthropocentrisme chez les français

Tableau 5: peut-on connaître le fonctionnement de la nature : opinion des français

Tableau 6: l’homme peut-il avoir une action positive sur la nature: opinion des français

Tableau 7: positionnement des quatre visions développées dans le mémoire

INTRODUCTION

Les pressions que l'homme exerce sur la nature atteignent aujourd'hui un niveau jamais égalé dans le passé. L'homme réchauffe le climat, perturbe les cycles naturels, fragmente les habitats naturels, malmène la biodiversité... Comment faire pour enrayer ces destructions et protéger la nature? John Baird Callicott, philosophe américain de l'environnement, propose pour ce faire une nouvelle éthique de protection de la nature, l'éthique de la terre. Le but de ce travail est d'évaluer si l'éthique de la terre de Callicott constitue une proposition sensée et efficace pour protéger la nature. Pour répondre à cette question, nous nous proposons de procéder en deux temps.

Dans une première partie, nous élaborerons une description de l'éthique de la terre de Callicott autour de trois questions principales : la question de la valeur de la nature, celle de la relation entre l'homme et la nature et enfin la question du fonctionnement général de la nature et des principes à appliquer pour la protéger. A la fin de l'étude de chaque question, nous nous pencherons sur les critiques que d'autres auteurs (philosophes, écologues, biologistes...) établissent à l'encontre de l'éthique de la terre. Cela constituera une première évaluation de la cohérence et de l'efficacité de l'éthique de protection de Callicott.

La deuxième partie concernera l'évaluation de l'éthique de la terre à la lumière d'une réalité concrète : Le terrain d'évaluation que nous avons choisi est le système de protection de la nature en Belgique francophone. Il s'agira de sonder les idées d'un échantillon de personnes actives dans la protection de la nature en Belgique francophone autour des trois dimensions de l'éthique de la terre. Cela nous permettra d'évaluer si les idées des personnes interrogées sont en accord avec celles de l'auteur ou si elles constituent une critique des idées de Callicott sur le plan intrinsèque et/ou sur le plan de leur efficacité pour protéger la nature. Il s'agira enfin d'apporter un avis personnel sur les résultats de la confrontation des deux visions. Faudra-t-il à l'issue de ces résultats accréditer ou abandonner la proposition que constitue l'éthique de la terre de Callicott pour protéger la nature?

Il ne nous restera alors plus qu'à tirer des conclusions concernant la pertinence de l'éthique de la terre. Pour ce faire nous reprendrons brièvement les arguments principaux relevés dans les deux parties, les principales critiques des théoriciens et celles des personnes actives dans la protection de la nature. Sur base de ces arguments, nous apporterons nos conclusions personnelles par rapport à notre question de recherche : l'éthique de protection de Callicott constitue-t-elle une proposition sensée et efficace pour protéger la nature?

PREMIERE PARTIE

Introduction

Cette première partie consiste en une élaboration critique de l'éthique de la terre. Après une première partie consacrée à exposer brièvement le contexte historique, philosophique et scientifique dans lequel l'auteur développe son éthique, une deuxième partie sera consacrée à une description critique de l'éthique de protection de Callicott. Il s'agira de décrire cette éthique autour de trois questions principales, la valeur de la nature, la relation entre l'homme et la nature et le fonctionnement général de la nature ainsi que les principes à appliquer pour la respecter. Chaque question sera abordée de la manière suivante : on décrira d'abord les idées de l'éthique de Callicott liées à question, ensuite on abordera les critiques de théoriciens quant à la pertinence de ces idées et on étudiera enfin, pour certaines de ces critiques, la réponse que Callicott formule à leur égard. Nous concluons enfin cette première partie par une première évaluation de l'éthique de la terre.

1) Une recontextualisation de l'Éthique de la terre de J.B Callicott

Callicott est un philosophe américain professeur et chercheur à l'université de North Texas. Il est né en 1941 à Memphis (Tennessee). Il étudie la philosophie à le Syracuse University et commence à enseigner à l'University of Memphis en 1966, il est alors impliqué dans l'étude du mouvement des droits civiques dans le sud des Etats-Unis. En 1969 il devient professeur à l'University of Wisconsin-Stevens Point dans le Wisconsin centre de la conscience écologique naissante aux Etats-Unis, région d'origine de grands penseurs écologique tels que Aldo Léopold et John Muir. Callicott y enseigne jusqu'en 1995¹. C'est là qu'il oriente sa réflexion philosophique sur l'environnement. Il crée progressivement en s'inspirant des écrits d'Aldo Léopold une éthique de l'environnement totalement novatrice. En 1995 il commence à enseigner à l'University of North Texas. Il est actuellement une figure majeure de la philosophie de l'environnement aux Etats-Unis².

¹ D'après Presler Eléonore (2004), *Présentation critique des fondements théoriques de l'éthique environnementale de J. Baird Callicott*, p 3

² D'après Callicott J.B (2012), "Home" in <http://jbcalicott.weebly.com/> consulté le 20/12/2012

Mais dans quel contexte l'auteur développe-t-il son éthique environnementale? C'est une question qui se décline en trois questions plus spécifiques. La première concerne les raisons de l'émergence des éthiques environnementales en général. Celles-ci trouvent leurs racines dans ce qu'on a maintenant coutume de nommer la crise environnementale. Une fois établi que les éthiques de l'environnement apparaissent pour fournir des réponses morales à la crise écologique, il s'agira de se poser une seconde question. Comment l'Éthique de la terre se différencie-t-elle des autres tentatives d'éthiques environnementales? Comment se situe-elle dans le paysage des réponses éthiques à la crise écologique? Enfin il s'agira de décrire rapidement les principales sources d'inspiration qui ont conduit Callicott à développer une éthique de l'environnement écocentrée.

1.1 La crise environnementale

La crise environnementale, c'est la découverte de la réalité suivante : la nature (l'eau, l'air, les forêts) qui nous entoure n'est pas inépuisable, elle est fragile. Par ailleurs, l'homme, par ses activités, exerce du pouvoir sur la nature, l'épuise et la fragilise.³ La crise environnementale actuelle trouve ses origines dans la révolution industrielle. L'homme perturbe d'abord l'environnement local (pollution de l'air, des eaux et du sol) pour ensuite devenir capable d'altérer les grandes dynamiques terrestres. (Réchauffement climatique, destruction de l'ozone troposphérique...). Cette crise écologique menace la nature mais également l'humanité. Elle est considérée comme mauvaise dans nos intuitions éthiques. Il faut donc apporter un support théorique de philosophie morale à cette conviction naissante que l'exploitation de la nature par l'homme est « une mauvaise chose ». Catherine Larrère introduit d'ailleurs, son livre *Les philosophies de l'environnement*, en affirmant que :

« La réflexion morale s'est donné un nouvel objet : l'environnement. Au début des années 1970, le besoin d'une éthique environnementale a été formulé et tout un débat s'est développé sur ces problèmes »⁴

³ Larrère Catherine (1997), *les philosophies de l'environnement*, p.12

⁴ ibidem p 5

1.2 Diverses éthiques environnementales en réponse à la crise écologique

Dans les pages qui suivent, nous tenterons de brosser « les cartes d'identités philosophiques » des différentes éthiques environnementales, c'est-à-dire des diverses théories éthiques élaborées pour répondre à la crise environnementale. Définissons le terme "Éthique environnementale" le plus largement possible avec Linda Kalof et Terre Satterfield:

« environmental ethics focuses on the philosophical question of our moral obligations to the environment, such as what ought we value in nature and animals and whether nature and animals have value above and beyond their usefulness for humans⁵»

1.2.1 Les éthiques anthropocentriques

Les éthiques anthropocentriques présentent les caractéristiques des théories morales modernes (théories inspirées du déontologisme Kantien et de l'utilitarisme Benthamien). Elles sont anthropocentrées et individualistes. Seul l'être humain possède une valeur morale (anthropocentrisme). Et ce sont les individus, et pas les groupes ni les ensembles humains, qui ont un statut moral (individualisme). Elles sont aussi « égoïstes » d'un point de vue axiologique. C'est-à-dire que le raisonnement qui justifie l'attribution de la valeur morale aux individus est autoréférentiel. Selon Kenneth Goodpaster,

« Le courant dominant de la philosophie morale a pris l'égoïsme comme point de départ »⁶

Plus précisément il explique que l'attribution de la valeur morale aux individus repose sur le raisonnement suivant:

« Je possède une valeur morale car je suis un être raisonnable ou sensible, les autres possèdent également cette caractéristique, logiquement il faut donc que je respecte leur valeur morale égale à la mienne pour qu'ils en fassent autant vis-à-vis de moi.»⁷

La valeur morale repose sur la réciprocité. Les êtres humains possèdent tous une caractéristique (la raison ou la sensibilité) sur laquelle repose la valeur morale. Les théories anthropocentrées sont égalitaires. Les agents moraux valorisent des patients moraux avec lesquels ils partagent une caractéristique générale fondant la valeur morale.

⁵ Kalof Linda and Satterfield Terre (2005), *The Earthscan Reader in Environmental Values*, p 63

⁶ Goodpaster Kenneth E. (1979), *From egoism to environmentalism*, p 21-35

⁷ Ibidem p 21-35

L'environnement y intervient comme un intermédiaire neutre entre agents et patients moraux humains. Une action sur l'environnement sera considérée comme répréhensible si elle nuit à la valeur morale d'autres êtres humains. Pour condamner les pressions environnementales selon ces éthiques, il s'agit dès lors d'aborder ces pressions de manière très pratique et d'établir précisément dans quelle mesure elles nuisent aux hommes. Eugene Hargrove et Bryan Norton sont des représentants de ce mouvement en philosophie de l'environnement. Ces théories sont critiquées par certains car elles échouent à condamner des actions qui menacent la nature sans menacer directement l'homme (par exemple, la disparition d'espèces sans valeur commerciale)⁸.

1.2.2 Les éthiques extensionnistes

Pour éviter cet inconvénient des éthiques anthropocentrées, des théoriciens tentèrent de définir la valeur morale dans la nature. Si la nature ou ses éléments acquièrent un statut moral on ne pourra plus la détruire.

Les éthiques extensionnistes sont une première tentative. Bien que non anthropocentrées, elles restent proches des éthiques modernes. Elles restent individualistes, égalitaires et égoïstes d'un point de vue axiologique. Il s'agit de transformer la caractéristique générale sur laquelle repose la valeur morale pour y inclure une partie ou tous les êtres vivants, individuellement. La valeur morale ne repose plus sur la raison mais sur un autre critère auquel peuvent prétendre certains voire tous les êtres vivants. Albert Schweitzer définit par exemple le « vouloir vivre », (le développement de stratégies de survie) présent chez tous les organismes comme le critère fondant la valeur morale :

« L'homme dont la réflexion a été éveillée ressent l'obligation de respecter tout vouloir vivre à l'égal du sien. »⁹

On reste dans une éthique individualiste, chaque organisme individuel est doué de valeur morale, on conserve un raisonnement autoréférentiel et égalitaire : « je respecte la valeur des êtres vivants individuellement, car ils ont un vouloir vivre égal au mien, ainsi mon propre vouloir vivre sera respecté ». Ces éthiques sont critiquées car elles condamnent des processus naturels fondamentaux (la prédation, par exemple, qui annihile le vouloir vivre d'êtres vivants, tués et consommés par

⁸ Kalof Linda and Satterfield Terre (2005), *The Earthscan Reader in Environmental Values* p 64-65

⁹ Schweitzer Albert (1949), *philosophy and civilization*, extraits repris dans *Environmental ethics Reading in theory and Application* pp 65-71

d'autres) et n'apporte pas de réponse éthique satisfaisante aux menaces portant sur des entités naturelles (espèces, écosystèmes...) qui selon ces éthiques n'ont pas de statut moral.

1.2.3 Les éthiques éco-centriques

Les éthiques éco-centriques visent à définir la valeur morale des ensembles naturels pour pouvoir condamner les menaces portant sur eux et pas directement sur des intérêts humains (le cas des espèces menacées d'extinction par exemple). Comme elles accordent une considération morale à des ensembles elles ne sont plus individualistes, elles sont holistiques. Comme il s'agit d'ensembles naturels elles sont non-anthropocentrées. Ces éthiques abandonnent l'aspect d'axiologie « égoïste » de l'éthique. Les hommes, agents moraux, valorisent des patients moraux différents d'eux, des espèces, des écosystèmes. L'éthique n'est plus égalitariste : La valeur n'est plus attribuée à des patients moraux possédant une valeur « égale à la mienne » pour qu'ils respectent ma propre valeur morale. Elle est attribuée par des sujets humains à des entités naturelles différentes parce qu'ils les apprécient, les valorisent de manière désintéressée. C'est à cette catégorie qu'appartient l'éthique de la terre de J.B. Callicott.

« Ces philosophes au rang desquels je me compte ont été appelés « écocentristes » puisqu'ils ont plaidé pour un déplacement de la valeur intrinsèque jusque là réservée aux individus (humains, ou non humains) vers la nature terrestre, l'écosystème comme un tout. »¹⁰

1.3 L'évolutionnisme, l'écologie et l'œuvre d'Aldo Léopold comme principales sources d'inspiration pour Callicott.

Callicott se base sur l'œuvre d'Aldo Léopold ainsi que sur des théories de biologie évolutionniste et d'écologie pour développer son éthique écocentrée. Selon Callicott la biologie évolutionniste et l'écologie sont des sciences riches en implications éthiques. Elles nous renvoient une nouvelle image de la nature nous encourageant à revoir nos obligations morales à son égard, à développer une nouvelle éthique environnementale, écocentrée. Dans *Du bon usage de la nature*, C et R Larrère (qui partagent le point de vue de Callicott) expliquent, en parlant de l'écologie et de la biologie évolutionniste, que

¹⁰ Callicott J.B (2011), *Ethique de la terre*, p 27

« Ces développements (...) conduisirent à percevoir le macrocosme naturel comme un système d'éléments interdépendants, à mettre l'accent sur les interdépendances formant le système plutôt que sur les organismes »¹¹

Pour développer son éthique de l'environnement, Callicott trouve dans l'œuvre d'Aldo Léopold ses bases principales. Aldo Léopold (1887-1948) est d'abord garde forestier puis professeur de gestion de la vie sauvage à l'université du Wisconsin (Madison). Il réfléchit aux enseignements philosophiques de son expérience dans la protection de la nature, de l'évolutionnisme darwinien et de l'écologie du début du siècle. Dans son ouvrage le plus connu *Almanach d'un compté des sables*, il développe ainsi une éthique très condensée de nos rapports avec la nature: *L'éthique de la terre*. Catherine Larrère explique dans la préface de *Ethique de la terre* comment Callicott s'attelle à fonder à partir de la prose condensée de Léopold une théorie éthique cohérente établissant la valeur morale des ensembles naturels:

« Sans Léopold, la philosophie de Callicott n'aurait tout simplement pas pu exister. En tout cas telle que nous la connaissons ; mais sans Callicott le message du forestier serait resté à la marge des communautés intellectuelles, et n'aurait pas été révélé dans toute sa portée (...) L'écologie philosophe de Léopold a permis à Callicott d'élaborer une véritable philosophie de l'écologie »¹²

2) Description critique de l'Éthique de la Terre de Callicott

Cette partie consiste en une élaboration critique de la vision de la protection de la nature prônée par Callicott. On développera cette vision en trois grandes étapes. Premièrement il s'agira d'exposer la théorie de la valeur intrinsèque de la nature, fondement de l'éthique de la terre. Deuxièmement il s'agira d'exposer quelle vision de la relation entre l'homme et la nature l'auteur développe-t-il à travers son éthique. Enfin on abordera la question du fonctionnement général de la nature chez l'auteur et des principes à appliquer pour protéger cette nature dans son fonctionnement.

¹¹ Larrère C et R (2007), *du bon usage de la nature*, p 132-145

¹² Larrère Catherine (2011), *Ethique de la terre*, p 18 (préface)

2.1 Première question : la valeur de la nature

Introduction

Callicott fonde son éthique sur l'idée de la valeur intrinsèque de la nature et des entités naturelles, idée que nous décrivons de la manière suivante : Il s'agira d'abord d'expliquer pourquoi Callicott désire établir la valeur intrinsèque des ensembles naturels pour fonder une éthique de la protection de la nature. On exposera ensuite le raisonnement qu'il développe pour fonder la valeur intrinsèque des ensembles naturels incluant l'homo sapiens à partir du travail d'Aldo Léopold, d'éléments de biologie évolutionniste et d'écologie. Après on se penchera sur les critiques établies à l'encontre de la théorie Callicottienne de la valeur intrinsèque des ensembles naturels dans le cadre du débat entre éthique anthropocentrée et écocentrée. Pour certaines de ces critiques on étudiera les réponses que Callicott propose.

2.1.1 La théorie Callicottienne de la valeur intrinsèque des ensembles naturels

A. Pourquoi fonder la valeur intrinsèque de la nature ?

Une différence fondamentale entre l'Éthique de la protection de la nature de Callicott et les autres cadres éthiques consiste en ce qu'elle prône le respect des ensembles naturels au-delà de leur utilité pour l'homme, elle leur accorde une valeur intrinsèque. Selon Callicott, octroyer à la nature une valeur intrinsèque semble la meilleure manière de résoudre les problèmes environnementaux auxquels nous sommes confrontés. Ces problèmes ne peuvent, selon Callicott, être résolus tant que nous considérerons la nature comme un instrument au service du bien être humain. Ils pourraient même empirer. Dans l'introduction du livre *Land, value and Community*, Wayne Ouderkirk décrit les motifs qui poussèrent Callicott à développer une éthique écocentrique de la protection de la nature :

« Our world faces myriad anthropogenic problem (...) one response is that we human should change the behaviours that lead to them because unless we do we are harming ourselves and the future generation of humans. As appealing as such a response might be, many including Callicott have thought it at best incomplete and as best an invitation to continue along our present courses (...) the missing element in this human-centred response to environmental problems of course is the environment itself, although previously not a subject of moral concern, omitting it of our present and future moral deliberation seems both arrogant and a blatant continuation of our past misbehaviour.”¹³

¹³ Ouderkirk Wayne (2002), *Land, value community Callicott and environmental philosophy*, p 3

Et selon les propres mots de Callicott:

« Un troisième contingent de philosophes [voit] dans la crise écologique un profond désaveu, par la nature elle-même, des attitudes et des valeurs de la civilisation occidentale moderne. Par conséquent, rien moins qu'une restructuration philosophique intégrale est requise – et non pas seulement de l'éthique, mais de toute la vision occidentale du monde. Ces philosophes, au rang desquels je me compte, ont été appelés "écocentristes" puisqu'ils ont plaidé pour un déplacement de la valeur intrinsèque, jusque-là réservée aux individus (individus humains, ou individus les plus élevés des "animaux inférieurs") vers la nature terrestre – l'écosystème, comme un tout. »¹⁴

B. Comment fonder philosophiquement la valeur intrinsèque de la nature ?

A présent que nous avons vu pour quels motifs le penseur que nous étudions développe une éthique écocentrée, voyons comment il y parvient. Par quel raisonnement philosophique parvient-il à attribuer une valeur morale d'abord à des ensembles humains puis aux ensembles naturels ?

B.1 fonder la valeur intrinsèque des ensembles humains, explication évolutionniste de l'origine et du développement de l'éthique.

La première étape du raisonnement de Callicott consiste en établir la capacité humaine de valoriser intrinsèquement, c'est-à-dire pour leur bien propre au-delà de leur utilité directe, des ensembles, humains pour commencer. Pour ce faire, selon Frank Burbage dans *Les cahiers philosophiques*, Callicott

« Fait retour aux analyses d'Aldo Leopold, en explicitant notamment leur dimension darwinienne : la culture en général, l'éthique en particulier, ne sont à concevoir ni comme les dispositions innées d'une supposée nature humaine, ni comme les cadeaux généreusement octroyés par les dieux, mais comme les produits mêmes de l'évolution. De même qu'il existe une « histoire naturelle de l'homme » il existe une histoire naturelle de l'éthique »¹⁵

Léopold propose une définition bio-évolutionniste de l'éthique, s'inspirant des travaux de Darwin. Dans *la filiation de l'homme*, Darwin donne une explication évolutionniste de l'origine et du développement des comportements altruistes et des sentiments moraux. Aussi étrange que cela puisse paraître, les sentiments moraux trouvent leur origine dans la lutte impitoyable pour

¹⁴ Callicott J.B (2011), *Ethique de la terre*, p 27

¹⁵ Burbage, Frank (2011), *comment peut-on être terrien ?*

l'existence. Callicott décrit en ces termes l'histoire Darwinienne de la naissance de l'Éthique avancée par Leopold.

« Pour beaucoup d'animaux et en particulier pour l'homo sapiens, la lutte pour la vie est plus efficace collectivement et sur le mode de la coopération que de façon isolée et concurrentielle (...). En se regroupant nos ancêtres primates se donnaient plus de chance de tenir à l'écart leur prédateur et de capturer des proies plus grosses qu'eux même. Comme beaucoup d'espèces similaires, les êtres humains formèrent donc au cours de leur évolution, des sociétés primitives (...). Cependant, les sociétés humaines ne peuvent conserver leur cohérence sans quelques rudiments d'éthique. »¹⁶

A un moment donné de l'évolution, l'homo sapiens commença à former des petits groupes familiaux. Il apparut que les individus appartenant à ces groupes avaient plus de chance de se reproduire et de survivre. Les comportements coopératifs furent ainsi sélectionnés naturellement. Or les groupes parentaux reposent sur une sorte d'éthique familiale primaire. La présence de règles morales limitant le comportement des membres du groupe, par exemple l'interdit de l'inceste, en garantit l'intégrité et la pérennité. Ces règles donnent une respectabilité, une valeur au groupe. Celui-ci acquiert une valeur intrinsèque. Le collectif existe comme une entité valorisée par ses membres au-delà de l'intérêt personnel que celui-ci leur apporte. Les membres appartiennent à la communauté et la défendent, pour son bien propre. L'Éthique et la communauté sont deux notions complémentaires, générées par la sélection naturelle. Darwin affirme d'ailleurs que

« Les actions sont considérées (...) comme bonne ou mauvaise seulement en fonction de leur propension à affecter le bien être de la tribu. Cette conclusion nous mène à croire que ce que nous pouvons appeler le sens moral dérive originellement des instincts sociaux. Sens moral et instincts sociaux se rapportent exclusivement à la communauté »¹⁷

L'homme acquiert, grâce à la sélection naturelle, la capacité de valoriser intrinsèquement des ensembles, des communautés. Voilà la solution développée par Callicott pour dépasser les théories extensionnistes d'inspiration kantienne selon lesquelles l'homme ne peut valoriser que des êtres partageant avec lui une caractéristique telle que la raison ou le vouloir vivre. Grâce à l'explication darwinienne de la naissance de l'éthique, il est possible de concevoir que l'homme donne une valeur intrinsèque à l'ensemble, à la communauté à laquelle il appartient.

En plus d'expliquer la naissance de l'éthique, Darwin affirme que celle-ci s'étend de plus en plus au cours de l'évolution en même temps que la communauté s'étend elle aussi de plus en plus. A mesure que la population humaine augmente, que le savoir technique se développe, il devient judicieux pour les hommes de se rassembler en groupes de plus en plus étendus pour garantir leur

¹⁶ Callicott J.B (2011), *Ethique de la terre*, p 148

¹⁷ Darwin Charles (1876), *la filiation de l'homme*, p 120

survie et leur reproduction. C'est ainsi que par le biais de la sélection naturelle, des tribus de plus en plus importantes se forment au-delà des noyaux familiaux. Et comme la formation de communauté repose sur le développement d'une éthique garantissant son intégrité, l'extension de la communauté s'accompagne d'une extension corrélative de l'éthique. Selon Darwin,

« Puisque la civilisation humaine progresse, et que les petites tribus sont unies en de plus grandes communautés, la rationalité la plus élémentaire devrait dire à chaque individu qu'il doit étendre ses instincts sociaux et ses sympathies à tous les membres de la même nation »

Au gré de l'évolution, les hommes se rassemblèrent en groupes de plus en plus grands. De ce fait, de nouveaux codes éthiques apparurent à côté des anciens pour permettre l'existence d'une communauté humaine toujours plus importante. Des règles apparurent pour garantir le bon fonctionnement de villages, villes, nations, ensembles supranationaux... et pour finalement tenter de réglementer les interactions au sein de la communauté humaine dans son ensemble. Selon Callicott, les droits de l'homme peuvent être vus d'un point de vue darwinien comme le code éthique permettant d'exister à la communauté formée par l'humanité dans son ensemble. Au cours du temps l'homme valorise ainsi intrinsèquement des communautés humaines de plus en plus étendues, comportant de plus en plus de membres jusqu'à accorder une valeur intrinsèque à l'humanité dans son ensemble

« D'après le scénario évolutionniste esquissé par Darwin, l'idéal contemporain des droits de l'homme est une réponse à la perception selon laquelle l'humanité répandue de par le monde est unie en une société, en une communauté. »¹⁸

B.2 extension de la communauté à la communauté biotique, et extension corrélative de l'éthique à l'éthique de la terre.

« D'après Léopold, l'étape suivante de ce processus, l'étape après l'éthique (encore inachevée) de l'humanité universelle, l'étape que l'on discerne clairement à l'horizon, c'est l'éthique de la terre. Le concept de communauté a jusqu'ici poussé le développement de l'éthique du clan sauvage vers la famille de l'homme. *L'éthique de la terre élargit simplement les frontières de la communauté de manière à y inclure les sols, les eaux, les plantes, les animaux ou collectivement la terre* »¹⁹ écrit Callicott dans *Les fondations de l'éthique de la terre*.

¹⁸ Callicott J.B (2011), *Ethique de la terre*, p 58

¹⁹ Ibidem p 58

Après avoir développé la perception que l'humanité est une communauté l'homme développerait selon Callicott et Léopold la perception que la terre, la nature peut être décrite en termes de communauté. C'est l'écologie et la biologie Darwinienne qui nous informent que la nature doit être perçue en premier lieu en termes de systèmes naturels, d'ensembles d'éléments interdépendants auxquels l'homme est intégré.

« Darwinian evolution shows that we human have become what we are, not through divine fiat, but through the same evolutionary process that produced all the millions of other forms on this planet. That relates us in multiple intimate ways to the rest of the nature. Ecology shows us that all those life forms are integrated into an interactive mutual interdependence. That interdependence is part of who and what human are, delineating more clearly the kind of linkage we have with this world namely, community membership”²⁰ explique Wayne Ouderkirk dans l'introduction de *Land, value community Callicott and environmental philosophy*.

Il décrit par là la vision de la nature que Callicott construit sur base du travail de Léopold,, lui-même inspiré d'écologie évolutionniste. Ces développements scientifiques nous invitent à tourner le dos à la vision moderne de la nature véhiculée par la société industrielle. Cette vision décrit la nature comme une « collection de choses ou de substances individuelles délimitées avec précision, (...) possédant leur propre nature essentielle, indépendamment de leurs relations avec quoi que ce soit d'autre »²¹. L'homme est au-dessus de cette collection d'éléments, il les maîtrise, les asservit.

La biologie Darwinienne nous apprend que nous entretenons au même titre que les autres êtres vivants des relations évolutives avec le reste du monde naturel. L'écologie du début du siècle avec des scientifiques tels qu'Elton et Tansley renvoie une image de la nature comme un ensemble d'éléments interdépendants auquel l'homme est inclus, reliés entre eux par des relations trophiques. Selon Elton, “Every animal is closely linked with a number of other animals living round it, and these relations in an animal community are largely food relations. Man himself is in the centre of such an animal community”²².

Selon Callicott, les développements écologiques nous apprennent que nous serions membres d'une communauté biotique constituée par les relations entre des éléments naturels (aux nombre desquels les hommes) interdépendants. Une extension de l'éthique s'opère donc corrélativement à cette extension de la communauté à la communauté biotique. Car éthique et communauté sont deux

²⁰ Ouderkirk Wayne (2002), *Land, value community Callicott and environmental philosophy*, p 3

²¹ Quinton Anthony (1985), *The Right Stuff*

²² Elton Charles (1927), *Animal Ecology*, Ch. 5: 'The Animal Community'

notions complémentaires. Des règles morales apparaissent limitant notre action pour garantir l'intégrité des ensembles naturels auxquels nous appartenons. La communauté biotique acquiert une valeur intrinsèque comme la communauté humaine l'acquiert à un stade moins avancé de l'évolution.

C Conclusion

« Nous devons respecter les communautés biotiques comme nous respectons la famille à laquelle nous appartenons, au-delà de l'utilité qu'elle nous apporte ». Voilà en deux mots le fondement de l'éthique de la terre que Callicott construit, sur base de l'œuvre de Léopold et d'éléments de biologie évolutionniste et d'écologie. L'homme est doté par la sélection naturelle de sentiments éthiques envers les ensembles auxquels il appartient, sentiment qui s'élargit aujourd'hui aux ensembles naturels car l'homme prend conscience d'y être inclus. Callicott résume :

« Quand nous aurons appris à voir la terre comme une communauté à laquelle nous appartenons et non plus comme une marchandise qui nous appartient le résultat sera une éthique de la terre capable de faire passer homo sapiens du rôle de conquérant de la communauté biotique à celui de membre et citoyen parmi d'autres de cette communauté.²³ »

2.1.2 Critique de la théorie callicottienne de la valeur intrinsèque des ensembles naturels

A. la critique de l'efficacité de la valeur intrinsèque des ensembles naturels pour protéger la nature

Certains auteurs comparent les éthiques écocentrique et anthropocentrique du point de vue des pratiques qu'elles prescrivent. Au terme de cet examen ils soutiennent que la société devrait se ranger à une éthique anthropocentrique et rejeter la valeur intrinsèque de la nature.

Norton, philosophe environnemental pragmatique qui a opéré de nombreuses analyses critiques des travaux de Callicott, affirme qu'éthique environnementale anthropocentrique et écocentrique convergent, c'est à dire qu'elles prescrivent les mêmes pratiques en matière de protection de la nature, même si elles les justifient différemment. Révolutionner les éthiques anthropocentriques répandues actuellement apparaît dès lors comme une perte de temps puisque cela ne changerait rien aux comportements prescrits et proscrits. Temps qu'il vaudrait mieux

²³ Callicott J.B (2011), *Ethique de la terre*, p 155

consacrer aux problèmes environnementaux concrets et urgents. L'affirmation de Callicott qu'une éthique écocentrée est la meilleure solution pour protéger la nature est ici remise en cause. Norton donne à cette critique le nom d' « hypothèse de convergence ». Elle est décrite en ces termes par Steverson dans *Contextualism and Norton's Convergence Hypothesis*:

« (...) the frequently intractable debate between anthropocentrists and nonanthropocentrists. Norton argues that the basic axiological differences between the two positions have become irrelevant at the level of policy formation. His thesis is that the two camps converge when dealing with practical goals and aims for environmental management.”²⁴

Et Selon Norton lui même:

« introducing the idea that other species have intrinsic value, that humans should be “fair” to all other species, provides no operationally recognizable constraints on human behaviour that are not already implicit in the generalized, cross-temporal obligations to protect a healthy, complex, and autonomously functioning system for the benefit of future generations of humans”²⁵

Les cadres éthiques anthropocentriques ne reconnaissent que la valeur que la nature représente pour le bien-être humain. Selon Norton, La valeur que représente la nature pour les hommes peut être définie avec beaucoup de largesse et d'ampleur, incluant au-delà de la valeur purement instrumentale de la nature comme pourvoyeuse de matière première, les valeurs suivantes. La valeur écologique de la nature, fournissant quantités de services écosystémiques (cycle de l'eau, du carbone...), ainsi que la valeur esthétique et épistémologique qu'elle représente pour l'homme. Les ensembles naturels représentent une source de satisfactions esthétiques, ils sont également d'une importance cruciale pour parfaire la connaissance humaine du monde. Si, en plus de définir largement la valeur de la nature, on élargit son bénéficiaire de l'humanité présente à l'humanité future, on a, selon Norton, assez d'instruments théoriques pour protéger la nature de la même manière que le prescrit l'éthique écocentrée. Il est donc possible de prescrire une protection de la nature au-delà de l'utilité directe qu'elle représente, à partir d'un anthropocentrisme élargi et assoupli. Le projet de construire une éthique écocentrée apparaît ainsi comme une perte de temps. Devant l'urgence de protéger efficacement la nature dans ce contexte de crise environnementale profonde, il vaut mieux se consacrer à prescrire à travers les cadres éthiques existants des pratiques concrètes et efficaces pour protéger la nature.²⁶

²⁴ Steverson B (1995), *Contextualism and Norton's Convergence Hypothesis*,

²⁵ Norton B (1991), *Toward Unity among Environmentalists*, p. 226-227

²⁶ D'après Norton (1991), *Toward Unity among Environmentalists*, p. 226-227

Hargrove critique également les éthiques écocentrées d'un point de vue pratique, leur préférant les cadres anthropocentrés. Dans l'introduction de *Land, value community Callicott and environmental philosophy*, Wayne Ouderkirk résume la position de Hargrove en la matière :

“Environmental philosophers should stick to descriptive metaphysics (which simply describes what people how people think about the world) and avoid “revisionary” metaphysics (which attempt to develop a better way to think about the world). A particularly telling and unfortunate example of the latter, claims Hargrove is the attempted proofs of the existence of non anthropocentric value in nature, which he sees as contributing to the marginalization of environmental philosophy within the environmental movement. “²⁷

Pour Hargrove, la valeur intrinsèque de l'homme est une notion généralement acceptée, définie par maints théoriciens. Elle constitue une base solide pour fonder une éthique environnementale, pour définir les bons comportements en matière de protection de la nature. Définir l'éthique de la protection de la nature comme écocentrée signifie que l'action éthique de protection de la nature se base sur ce qui est bon pour la nature. Or cette question ne semble pas rassembler un consensus aussi fort dans le monde scientifique et philosophique et encore moins auprès du grand public que l'idée de la valeur intrinsèque de l'homme. Développer une éthique écocentrée semble dès lors une tentative vouée à l'échec. Il s'agit de perdre un temps précieux à révolutionner la vision de la nature et de l'éthique pour un résultat en rien meilleur que les éthiques actuelles.

B La réponse de Callicott

Callicott répond à la critique de Norton. Pour lui, une éthique écocentrée établissant la valeur intrinsèque de la nature prescrit des pratiques fondamentalement différentes des éthiques anthropocentrées. Il rejette ainsi l'hypothèse de convergence, affirmant que

« Le fait de considérer que la nature a une valeur intrinsèque ne manquerait pas de faire une immense différence d'un point de vue pratique. Si nous le faisons, la charge de la preuve serait retirée des mains des protecteurs de la nature et passerait dans les mains de ceux qui, visant d'autres valeurs, détruisent la nature »

Expliquons brièvement ce que Callicott entend par ce déplacement de la charge de la preuve : reconnaître une valeur intrinsèque à une entité signifie qu'on ne peut en bafouer le bien-être sauf si on prouve qu'il existe des raisons hautement importantes de le faire. La charge de la preuve incombe à toute personne qui entend bafouer la valeur morale d'une entité. Dans un cadre éthique anthropocentrique, pour fonder une pratique protégeant la nature et nuisant à certains

²⁷ Ouderkirk Wayne (2002), *Land, value community Callicott and environmental philosophy* p 12

intérêts humains (par exemple la création d'une réserve naturelle nécessitant d'exproprier des entreprises exploitant des ressources naturelles à cet endroit), il faut prouver qu'il existe de raisons suffisantes (la sauvegarde de la biodiversité) pour nuire aux intérêts des humains (en leur ôtant leur propriété sur la terre). La charge de la preuve repose donc sur les protecteurs de la nature. Dans la même situation pratique, une éthique écocentrée déplace la charge de la preuve vers les exploitants de la nature qui pour exploiter la nature au profit des êtres humains en bafouent la valeur. Il reviendrait dès lors aux exploitants actifs dans la zone où l'on veut créer la réserve naturelle de prouver qu'il existe des raisons suffisantes pour exploiter la nature et dénigrer sa valeur intrinsèque. Protéger la nature pour elle-même simplifie grandement la tâche des protecteurs de la nature selon Callicott. Il serait théoriquement possible de fonder une protection de la nature sur base d'un anthropocentrisme élargi comme celui de Norton. Pratiquement cependant, cela semble très fastidieux, voire impossible de justifier chaque mesure destinée à protéger la nature, par l'intérêt humain présent ou futur, rapproché ou éloigné, individuel ou collectif qui serait bafoué si on ne protégeait pas la nature. Une telle éthique se réduirait selon Callicott à des calculs d'impacts trop compliqués pour être vraiment efficace. Il apparaît plus simple de protéger la nature pour elle-même, cela évite de passer par ces raisonnements compliqués.²⁸

Warwick Fox partage le point de vue de Callicott sur la différence pratique qu'implique la reconnaissance de la valeur intrinsèque des ensembles naturels.

« Si le monde non humain est considéré comme n'ayant qu'une valeur instrumentale, les gens sont autorisés à utiliser ou à interférer de diverses façons avec n'importe quel aspect de ce monde, quelles que puissent être leurs raisons. Dès lors, si quelqu'un trouve quelque chose à redire à cela, il est clair que, étant donné le cadre de référence, la charge de l'argumentation repose sur celui qui trouve matière à objecter et auquel il appartient de dire pour quelles raisons il est plus utile pour les êtres humains de laisser tranquille tel ou tel aspect du monde non humain. Toutefois si le monde non humain est considéré comme ayant une valeur intrinsèque, alors la charge de la preuve retombe sur celui qui veut interférer avec le monde naturel et il lui appartient de dire pour quelle raison l'autorisation d'agir comme il le souhaite devrait lui être reconnue. »²⁹

Dans les écrits de Callicott, on trouve également une réponse à la critique d'Hargrove. Il ne pense pas que l'écocentrisme soit complètement ancré dans les mentalités, mais il pense qu'une partie des citoyens des pays occidentaux y adhère déjà et que ce cadre de pensée devrait se développer prochainement. En effet, selon Callicott, l'homme valorise les communautés dont il fait

²⁸ D'après Callicott (2011), *Ethique de la terre*, p 120

²⁹ Fox Warwick, (1993) *what does the recognition of intrinsic value entail?*, p 101

partie et les développements écologiques nous informent que nous sommes inclus à des communautés naturelles.

Callicott écrit que «l'écologie scientifique et les autres sciences naturelles sont entrain de créer une nouvelle vision scientifique du monde- une vision postmoderne. Il y a une autre approche plus forte et plus directe de l'éthique environnementale qui est plus cohérente avec cette nouvelle vision du monde (...) Une telle éthique environnementale serait plus forte dans la mesure où elle pourrait évaluer les actions humaines qui détruisent l'environnement sans pour autant avoir d'effets négatifs sur les êtres humains. »³⁰

2.2 Deuxième question: la relation entre l'homme et la nature

2.2.1 L'homme est inclus dans les ensembles naturels qu'il peut enrichir

A. L'homme est inclus dans les ensembles naturels

Quand il développe la valeur intrinsèque de la nature, Callicott parle d'une nouvelle vision de la nature en termes d'ensembles naturels d'éléments interdépendants auxquels l'homme est inclus. Mais quelle vision cette nouvelle vision de la nature vient-elle remplacer et qu'est-ce que cela signifie pour le rapport entre l'homme et la nature?

La vision de la nature qui primait jusqu'il y a peu est la vision moderne développée avec la société industrielle. La nature y est considérée comme un ensemble dont l'homme est indépendant et qu'il peut donc maîtriser exploiter sans risque. Callicott écrit d'ailleurs

« Nous nous représentons l'homme moderne en train de construire des machines artificielles pour soumettre la nature objective »³¹

Ce mode de pensée justifiait, encourageait même, les destructions humaines de la nature. Comme l'homme n'est pas apparenté à la nature, dépendant d'elle, il peut la détruire. Malgré cette exploitation, déjà dans la société industrielle, des gens commencèrent à se préoccuper de protéger la nature. Leur action ne sortait cependant pas vraiment du cadre pensée moderne. Il s'agissait, d'après l'auteur, de créer des réserves naturelles où l'action humaine était interdite, comme pour préserver quelques vestiges de nature non exploitée et ainsi se donner bonne conscience pour artificialiser, détruire la nature sur tout le reste du territoire.

³⁰ Callicott (2011), *Pensée de la terre*, p 38

³¹ Callicott (2011), *Ethique de la terre* p 120

Selon l'auteur, la biologie évolutionniste et l'écologie invalident le mode de pensée moderne. Elles mettent en avant la parenté de l'homme avec le monde naturel, dont il dépend également profondément pour vivre. D'après Callicott, l'homme est membre de la communauté biotique, toute action de l'homme est donc naturelle. Il écrit

« Si comme celles des castors ou des termites ou de n'importe quelle autre de ces espèces qui modifient leur habitat de manière spectaculaire, les activités humaines sont également naturelles, elles pourraient en principe être bénéfiques à la communauté biotique que nous habitons. Mais aujourd'hui à en juger par les mêmes normes écologiques, elles ne le sont généralement pas³² »

B. L'homme peut enrichir les communautés biotiques

Toute action de l'homme est naturelle car l'homme est inclus à la nature. Au sein de ces actions naturelles, certaines bénéficient à la communauté biotiques alors que d'autres, et c'est majoritairement le cas aujourd'hui, nuisent à la nature.

A l'inverse du cadre de pensée moderne, la pensée établie par l'auteur décrit l'homme comme un membre de la communauté biotique capable de l'enrichir et non comme un être qui, isolé de ces ensembles naturels, les domine et les détruit. Dans ce cadre de pensée où l'impact de l'homme sur la nature est par définition négatif pour la nature puisqu'il vise à l'asservir, garder la nature hors de portée de l'homme dans des réserves semble la meilleure manière de la protéger. Selon Callicott, au contraire, l'homme peut avoir une action positive dans les ensembles naturels. Il explique d'ailleurs qu'on observe dans le passé préindustriel des Etats-Unis que les interactions entre l'homme et la nature étaient souvent bénéfiques à celle-ci :

« Je souhaite simplement attirer l'attention sur le fait que le passé contient une profusion d'exemples d'une gestion active et dynamique des relations entre les hommes et la nature dans laquelle humains comme non humains trouvaient leur compte³³

2.2.2 Quelles conséquences pour le système de protection de la nature ?

Si l'homme est inclus dans la nature et qu'il est possible que son action enrichisse la nature. Il faut tourner le dos à la protection de la nature exclusivement par les réserves naturelles et inclure la protection de la nature dans les activités humaines. Si toutes les actions humaines s'inscrivent

³² Ibidem p 218

³³ Callicott (2011), *éthique de la terre*, p 227

dans la nature, c'est en réglementant toutes les actions humaines qu'on parviendra à protéger celle-ci. Il faut les soumettre à des principes qui leur permettront d'améliorer l'état de la nature puisque nous savons de par le passé que c'est possible. C'est toute la société humaine qui doit être modifiée pour fonctionner en harmonie avec les systèmes naturels.

C'est ainsi que Callicott conçoit « la protection de la nature par le développement durable ». Il définit le développement durable comme:

« La promotion d'activités économiques humaines qui soient limitées par les exigences écologiques, qui ne compromettent pas sérieusement l'intégrité écologique et qui idéalement contribue même à sa santé»³⁴

2.2.3 Critiques: l'appartenance de l'homme à la nature contestée

De nombreux théoriciens critiquent l'idée, fondamentale dans l'éthique de la terre, de l'appartenance de l'homme à la nature. Ils trouvent tout d'abord que cette idée n'est pas fondée et affirment ensuite qu'elle aurait des conséquences pratiques désastreuses si elle était appliquée dans la protection de la nature.

A. critique de l'idée d'appartenance de l'homme à la nature

L'appartenance de l'homme à la communauté biotique est une idée fondamentale de l'éthique de la terre de Callicott. Or l'inclusion de l'homme dans la nature est contestée par plusieurs théoriciens. Rolston par exemple affirme que, même si l'homme est apparu grâce aux processus naturels de l'évolution, il s'est extrait de la nature par la suite devenant un être culturel.

« Human superimpose cultures on the wild nature out of which they once emerged with radical innovation, leading to the contrast we regularly make in ordinary language, between the natural and the artefacted»³⁵

Il n'y a donc pas lieu de fonder la valeur intrinsèque de la communauté biotique sur le fait que les hommes lui appartiennent. Selon Steverson, nous, humains, habitons une seconde « communauté biotique », séparée de la première.

« Les communautés biotiques produites par l'ingéniosité humaine sont, au moins structurellement, significativement détachées des autres. A l'exception d'une dépendance commune

³⁴ Ibidem p 225

³⁵ Rolston H (2002), "Naturalizing Callicott" in *Land, value community Callicott and environmental philosophy*, p 110

à l'égard de l'énergie solaire, des sols, des ressources hydriques, les communautés biotiques d'origine humaine et celles qui résultent de processus naturels ont des structures essentiellement distinctes. »³⁶

B. Critique de l'efficacité de l'idée de l'appartenance de l'homme aux ensembles naturels pour protéger la nature

Le fait de baser l'éthique de protection de la nature sur l'appartenance de l'homme à la communauté biotique implique que les modifications de la nature par l'homme peuvent être perçues comme naturelles. Certains auteurs (Rolston, Ouderkik) déplorent cela. Selon eux, inclure l'homme dans la nature au même titre que les autres êtres vivants et « naturaliser » ses actes pose problème pour établir une éthique de l'environnement.

“Our naturalness defeats environmentalism. If we are as natural as other species, and our works are as natural as others then on what basis can we condemn human environmental destruction? (...) Once we equate human activity with that of other species, we must think of our actions and their consequences as simply part of the biosphere. We thereby pull the rug from under the feet of any moral limits on human activities. Callicott's attempted naturalization of humanity cancels our environmental ethics”³⁷

En incluant l'homme à la nature, toute action humaine devient naturelle. Comment dans ce cas distinguer l'action naturelle de l'homme autorisée de celle proscrite par l'éthique, comment condamner les pressions que l'homme exerce sur la nature s'interrogent Rolston et Ouderkik? Inclure l'homme dans la nature signifie rendre toute action humaine naturelle et par la même affaiblir la base sur laquelle fonder une condamnation des pressions anthropiques sur la nature. Comment condamner la pollution du lac Michigan, les émissions de CO2 dues à l'urbanisation, la motorisation,... s'il s'agit-là de l'action naturelle d'un être vivant parmi les autres ? Selon Rolston et Ouderkik, il faut pour condamner plus efficacement les destructions anthropiques de la nature maintenir une certaine séparation entre l'homme et la nature :

« In environmental ethics, it seems rather necessary to mark off what happens in wild spontaneous nature from what happens as a result of humans in their cultural activities, that is, in significant measure at least, to set humans apart from nature. Otherwise, we are not going to get any

³⁶ Steverson B. K., (1994) *Ecocentrism and ecological modelling*

³⁷ Ouderkik. W (2002), *Land value community: Callicott and environmental philosophy*, p 282

helpful analysis, such as might guide human conduct, by inquiring whether x is natural because any and all cultural activities will be natural as well. ³⁸

“A flourishing culture requires revamping much of wild nature. However, if this goes too far, then the natural system can collapse. We have to identify a pristine biological integrity, wild healthy environment, present ideally in wilderness area, hopefully in protected areas, and contrast that with a culturally modified biological health, which we will try to maintain all over the landscape. But all this requires the distinction between nature and culture that Callicott has denied us.”³⁹

Reconnaître qu’il existe une différence entre nature et culture nous empêche de tomber dans le piège consistant à considérer toute action humaine comme naturelles. Selon Rolston cela permet de condamner plus efficacement les dégradations humaines de la nature car elles ne sont plus considérées comme naturelles. Elles détruisent massivement la nature, elles doivent alors être interdites. On peut ainsi préserver des zones complètement naturelles car à l’abri de la main de l’homme. Ces mêmes zones ne pourraient pas être protégées selon l’éthique de la terre. On ne pourrait y empêcher l’action humaine car celle-ci est considérée comme naturelle.

2.3 Troisième Question: quel est le fonctionnement général de la nature et quels principes faut-il appliquer pour le protéger ?

Introduction

Quel est le fonctionnement général de la nature et qu’en déduire pour en protéger la valeur intrinsèque? Il s’agira d’aborder cette question en suivant le schéma suivant :

Dans une première partie, il s’agira de décrire la vision du fonctionnement de la nature et les principes de protection que Callicott développe dans les années 80 en s’inspirant fidèlement du travail de Léopold. On y décrira aussi les critiques établies dès la fin des années 80 à l’encontre de cette vision et de ces principes de protection à la lumière des développements de l’écologie « déconstructive »⁴⁰. Les écologues et philosophes déconstructivistes mettent en avant une vision plus dynamique de la nature que celle de Callicott.

³⁸ Rolston. H (2002), “Naturalizing Callicott” in *Land, value community Callicott and environmental philosophy*. p 108

³⁹ Ibidem p 109

⁴⁰ Burbage Frank (2011), *comment peut-on être terrien ?*

Une deuxième partie étudiera la réponse de Callicott à ces critiques. Il dynamise sa vision de la nature et modifie les principes de protection de la nature qu'il avait fidèlement déduits du travail de Léopold pour y inclure le dynamisme de la nature.

Dans une troisième partie, il s'agira d'établir une revue des critiques des idées de Callicott incluant le dynamisme de la nature telles que développées dans la deuxième partie.

2.3.1 Première partie : la première éthique de la terre, une nature en équilibre dont il faut préserver la stabilité.

A. Préserver l'intégrité, la beauté et la stabilité de la communauté biotique

Respecter les communautés biotiques, implique de se poser la question suivante. Quelles sont les caractéristiques de « bon état » de la nature, son « bon » fonctionnement? Léopold puise les réponses à cette question dans son expérience personnelle et dans la science écologique de l'époque. L'écologie « néoclémentsienne » domine la discipline jusque dans les années 70. Les principaux représentants de cette vision écologique sont d'abord Clements, Elton et Tansley (dans les années 30) puis plus tard des auteurs tels qu'Odum et Lindeman (dans les années 50-60). Dans la droite ligne de Clements qui décrit la nature comme un superorganisme dont les organes (espèces, éléments abiotiques) sont interdépendants, la tendance générale de l'écologie jusque dans les années 70 est de souligner premièrement le caractère systémique et relationnel de la nature. Celle-ci est un système, un ensemble d'éléments interdépendants auquel l'homme est intégré. Ensuite selon l'écologie « néoclémentsienne » les ensembles naturels, les écosystèmes ont une structure stable, sont des ensembles aux limites constantes. L'état du système, c'est-à-dire l'état de ses composants, (les populations d'espèces...) et l'état des interrelations que ces composants entretiennent donc les interactions trophiques sont dans relativement stables. Callicott décrit de la sorte le caractère stable des ensembles naturels tels que le décrit l'écologie jusque dans les années 70:

« Selon le modèle de la « communauté » de Charles Elton, Largement répandu dans l'écologie des années 20, l'ampleur des populations d'espèces potentiellement explosives, qui composaient les communautés biotiques, restait constante ou fluctuait autour d'une moyenne. Chaque population d'espèces se tenait en équilibre par rapport aux autres, grâce à plusieurs mains invisibles comme la compétition et la prédation »⁴¹

⁴¹ Callicott J.B (2011), *Ethique de la terre*, p 41

A partir d'une vision de la nature en termes de communautés biotiques naturellement stables et intégrées, l'action humaine dans la communauté biotique doit donc simplement respecter cette stabilité et cette intégrité fondamentales et naturelles. C'est dans ce sens que Léopold définit ses principes de protection de la nature que Callicott reprend fidèlement.

« Callicott reprend à son compte le principe énoncé par Aldo Léopold dans *Almanach d'un comté des sables* : *A thing is right when it tends to preserve the integrity, stability, and beauty of the biotic community. It is wrong when it tends otherwise.* ⁴² » explique Nicolas Rousseau dans l'article *John Baird Callicott : Éthique de la terre*.

Jusque au début des années 90, Callicott se tient aux principes de protection de Léopold. C'est selon ces principes que l'homme doit agir pour respecter la valeur intrinsèque de la communauté biotique dont il fait partie. Dans ses écrits antérieurs à 1996, Callicott donne des exemples concrets d'actions humaines condamnables d'un point de vue de l'éthique de la terre car entachant l'intégrité et la stabilité de la communauté biotique :

« Selon cette mesure du juste et de l'injuste, non seulement il serait injuste pour un fermier, pour faire plus de bénéfice, d'abattre la forêt sur 75% d'un versant, d'y mettre ses vaches et d'y laisser ravinier eaux de pluies, rochers et terre ; mais il serait également injuste pour l'agence fédérale de la pêche et de la vie sauvage (...) de permettre aux populations de cerfs, de lapins, d'ânes sauvages, ou quoi que ce soit, de proliférer sans limite et ainsi de menacer l'intégrité, la stabilité et la beauté de la communauté biotique dont ils sont membres »⁴³

B. les critiques déconstructivistes à l'encontre de la vision de la nature et de la maxime morale de l'éthique de la terre.

Selon Mc Intosh, philosophe de l'environnement et auteur de commentaires sur le travail de Callicott, dans le cours des années 80 une vision écologique différente, déjà présente (avec Gleason par exemple) mais minoritaire dans la tradition écologique jusque dans les années 70, vient supplanter le néo-Clementsisme systémique.

« The changes amounted to a substantial revision of the empirical basis and theoretical framework of community theory in ecology. (...) In fact it argued that communities are not natural, integrated, stable entities and changed the prevailing concept of community from relatively discrete homogenous entities to patterns of species heterogeneously distributed on gradients or continua change.”

⁴² Rousseau, Nicolas (2012), *John Baird Callicott : Éthique de la terre*

⁴³ Callicott J.B (2011), *Ethique de la terre*, p 63

Callicott appelle ce nouveau courant l'écologie post-Gleasonnienne ou déconstructiviste car elle déconstruit les concepts dominants de la vision écologique systémique, c'est-à-dire le caractère communautaire, relationnel et stable de la nature. Michael Soulé, biologiste de la conservation, décrit en ces termes la « nouvelle écologie déconstructiviste » :

« L'idée que les espèces vivent dans des communautés bien intégrées est certainement un mythe. Les membres des prétendues communautés biotiques changent perpétuellement. (...) La plupart des interactions entre individus et entre espèces sont égoïstes, et non symbiotiques. L'actuelle pensée écologique en tire argument pour avancer que la nature n'a jamais eu d'homéostasie au niveau des assemblages biotiques locaux. Le principe d'équilibre est remplacé par celui de gradation, un continuum de degrés (...) de perturbations »⁴⁴

La nature est chaotique, dynamique. Ses changements sont imprévisibles. L'état normal de la nature est d'être perturbée, par le vent, les flots, le feu, la maladie, l'action de certains organismes⁴⁵.

A l'opposé de la vision de la nature systémique et stable qui motive l'éthique de la terre, l'écologie déconstructiviste, dominant la discipline depuis les années 80, constitue une importante menace pour celle-ci. Elle remet en cause la notion de stabilité et d'intégrité des communautés biotiques et la notion de communauté biotique elle-même. Premièrement si la nature est continuellement perturbée, est-il encore possible de postuler et de prescrire la stabilité des communautés biotiques (en termes d'effectifs de populations, d'interactions trophiques...)? Ensuite l'intégrité de la communauté biotique devient problématique. Les perturbations naturelles constantes (maladie, feu...) modifient continuellement les contours de la communauté biotique. Elles ravagent les populations, bouleversant ainsi les interactions de prédation, de compétition et de parasitisme, elles entraînent le « départ » de certaines espèces, l'arrivée d'autres. La communauté biotique n'est plus un ensemble intégré. Enfin le concept de communauté biotique lui-même est critiqué : peut-on continuer à généraliser le concept de communauté biotique sur base d'interdépendances dans la nature dès lors que le changement permanent de cette nature rend toute forme d'interdépendance relative et hautement provisoire ? Si les nouvelles tendances écologiques décrivent une nature tellement perturbée et imprévisible que plus aucune généralisation n'y est possible, pas même celle de la communauté biotique, il semble impossible de fonder une théorie éthique sur des bases écologiques. C'est une solide critique à l'éthique de la terre : Frank Burbage la décrit dans *les cahiers philosophiques*:

“ (...) d'objections « déconstructionnistes » cherchant à invalider et à ruiner la possibilité même d'une éthique de la terre. Comme si celle-ci venait s'alimenter à la représentation d'une nature dont

⁴⁴ Soulé, M.E (1995), *reinventing nature? Response to postmodern deconstruction* p 138

⁴⁵ Pickett and White (1988), *the ecology of natural disturbance and patch dynamic*

l'existence, l'équilibre et même l'harmonie seraient autant de mythes et d'illusions désormais dépassés Les soupçons déconstructeurs sont tenaces : les mots de « nature », de « communauté biotique », et même celui d'apparence plus savante d'« écosystème », veulent-ils simplement dire quelque chose ? »⁴⁶

Mc Intosh évoque également ces critiques en ces termes :

“Ecology have greatly expanded the body of empirical experience, have thoroughly revised their understanding of the organization and operations of communities and ecosystems, but they have not arrived at a consensus about a body of theory to elucidate their new understanding of the way nature works, which frustrates Callicott's efforts to find a rock on which to construct a land ethics”⁴⁷

2.3.2 La réponse de Callicott : une seconde éthique de la terre dynamisée

A. une position de compromis

La réaction de Callicott par rapport aux critiques déconstructivistes de L'Éthique de la terre relève du compromis. D'un côté il s'incline devant la marée d'informations scientifiques la contredisant en avançant le côté chaotique incertain de la nature. Il modifie sa vision du fonctionnement de la nature.

« Selon toute apparence, les communautés biotiques manquent d'intégrité. Ce sont des assemblages transitoires d'espèces qui sont individuellement adaptée aux mêmes gradients édaphiques et climatiques. Apparemment, elles n'ont guère de stabilité : ce qui signifie qu'elles ne paraissent pas persister, qu'elles ne résistent apparemment pas aux altérations. Le paradigme individualiste et dynamique qui déconstruit l'écologie des communautés biotiques semble miner quelques valeurs cardinales de l'éthique de la terre »⁴⁸

D'un autre côté, à l'inverse des critiques évoquées ci-dessus, Callicott ne voit pas dans le paradigme dynamique de l'écologie, la fin de son entreprise de développer une éthique écocentrée sur des fondements écologiques. Cette nouvelle vision du fonctionnement de la nature comme un ensemble de perturbations ne signifie pas la fin de l'éthique de la terre. Il considère l'émergence de l'écologie déconstructiviste plutôt comme une invitation à dynamiser l'éthique de la terre pour la rendre consistante avec les développements écologiques nouveaux :

⁴⁶ Burbage Frank (2011), *Comment peut-on être terrien ?*

⁴⁷ Mc Intosh R (2002), “Ecological science, philosophy and ecological ethics” in *Land value community: Callicott and environmental philosophy*, p 61

⁴⁸ Callicott J.B (2011), *Ethique de la terre*, p 179

“At first my knowledge of ecology was limited to a casual study of fundamentals of ecology, which dominated ecological education well into the 1970s and its author Eugene Odum was a neo-Clementsian or systems ecologist as McIntosh labels it. Then As the 1970s gave way to the 1980 neo-Geosonism began resolutely to over shadow neo-Clementsianism, but I remained at first in ignorance and then in denial (...) However in *do deconstructive Ecology and socio-biology undermine the Leopold Land Ethics* , I more or less capitulate and argue by way of consolation that even though the disappointing paradigm shift in ecology that McIntosh documents has in fact unfortunately occurred, with some adjustment and reformulation, the Leopold land ethics is still viable.”⁴⁹

B. Le concept de communauté biotique dynamisé

Le concept de communauté biotique à laquelle l’homme appartient, qu’il valorise intrinsèquement constitue la base théorique de l’éthique de la protection de la nature de Callicott. Si elle disparaît sous les critiques déconstructivistes, c’est l’éthique de la terre tout entière qui disparaît. Cependant, comme il a été expliqué au début de *la réponse de Callicott*, celui-ci opine que

« Even though the disappointing paradigm shift in ecology that McIntosh documents has in fact unfortunately occurred, with some adjustment and reformulation, the Leopold land ethics is still viable »⁵⁰

Callicott entreprend donc de redéfinir l’éthique de la terre sur base d’un cadre écologique dynamique. Il lui faut d’abord reconstruire le concept fondamental de communauté biotique de façon consistante avec la vision écologique actuelle, le dynamiser. Pour ce faire, explique McIntosh dans *Land value community: Callicott and environmental philosophy*,

« Callicott cites his onetime home community, Stevens Point, Wisconsin, and uses the diverse and changing composition of that community to provide an analogy with the biotic community and argues that the changing loosely structured, poorly bounded community of Steven Points warrants ethical obligations and similarly, even the deconstructed biotic community is sufficiently defined to engender analogous environmental duties and obligations”⁵¹

Selon Callicott, la composition des communautés humaines à l’image de celle de Steven Point est donc en mutation constante (des membres en partent et y arrivent constamment pour s’installer.) Les communautés humaines ne sont également pas délimitables, elles peuvent s’agrandir, disparaître. Elles ne sont donc ni stables, ni intégrées.

⁴⁹ Callicott (2002), “my reply” in *Land value community: Callicott and environmental philosophy*, p 296

⁵⁰ Ibidem p 296

⁵¹ McIntosh R (2002), “Ecological science, philosophy and ecological ethics” in *Land value community: Callicott and environmental philosophy*, p 64

« Après que la communauté eut été établie, certains de ceux qui y naquirent y restèrent, d'autres partirent. Et bien des gens qui de nos jours, ont immigré à Steven Points quitteront les lieux (comme je l'ai fait) lorsque de meilleures opportunités se présenteront à eux quelque part ailleurs. Plus encore, les limites de la ville se sont étendues au fil du temps. (...) Mais cela signifie-t-il qu'il n'y ait pas quelque chose comme une communauté en tant que telle que l'on puisse appeler Steven point en Wisconsin ? (...) Les gens de Steven Points respectent aussi leur communauté en tant que telle. »⁵²

Les communautés humaines instables parviennent à inspirer respect et sentiments éthiques chez les humains. Même dynamiques, elles possèdent une valeur intrinsèque. Il en va de même pour les communautés biotiques puisqu'elles leurs sont analogues.

« Si les communautés humaines, qui nous ont servi de paradigme, sont suffisamment robustes pour engendrer des devoirs civiques et des obligations envers les autres membres et envers la communauté elle-même, alors, en suivant un raisonnement parallèle, les communautés biotiques qui ne sont pas moins robustes que les communautés humaines, le sont suffisamment pour engendrer des devoirs et des obligations écologiques analogues. »⁵³

Les idées fondamentales de l'éthique de la terre que sont la valeur intrinsèque de la nature et l'appartenance de l'homme à la communauté biotique restent possible dans la vision de la nature dynamisée de Callicott. Tout comme l'homme appartient à des communautés humaines fluctuantes qu'il valorise intrinsèquement, il appartient aussi à des communautés biotiques tout aussi fluctuantes qu'il valorise également de manière intrinsèque. Il est possible de critiquer cette analogie entre la communauté biotique et la communauté humaine si on nie que l'homme fasse partie de la communauté biotique. Cela renvoie aux critiques de Rolston et Steverson décrites dans la première étape de la description de l'éthique de protection de la nature de Callicott.

C. la notion d'échelle et de santé des écosystèmes

Comme ils se basaient sur une vision de la nature en termes d'ensembles naturels stables et intégrés, les principes de protection établis par Callicott dans les années 80 doivent être modifiés pour tenir compte du dynamisme de la nature :

« Préserver l'intégrité, la stabilité et la beauté des communautés biotiques ? Ces valeurs cardinales de l'éthique de la terre devraient être révisées, dynamisées pour être écologiquement crédibles. »⁵⁴

⁵² Callicott J.B (2011), *Ethique de la terre*, p188

⁵³ Ibidem p 189

⁵⁴ Callicott J.B (2011), *Ethique de la terre*, p 191

Les nouvelles valeurs cardinales de l'éthique de la terre doivent tenir compte de l'idée suivante : les perturbations humaines de la nature contribuent à son dynamisme essentiel. Cependant, elles peuvent, comme celles des autres êtres naturels, contribuer ou nuire au bien-être de l'ensemble naturel. Elles ne doivent donc pas être condamnées en tant que perturbations (ce que faisait l'éthique de la terre en prescrivant la stabilité et l'intégrité de la communauté biotique). Il faut distinguer les perturbations de la nature qui nuisent à la valeur morale de la nature de celles qui ne l'affectent pas voire l'améliorent. C'est le rôle que doivent jouer les principes de protection de l'éthique de la terre. Il reste alors à définir des critères pour déterminer quelle action humaine peut être bénéfique à la communauté biotique :

« A l'aide de ces critères nous pourrions ensuite évaluer objectivement les changements imposés à la nature ou induits par l'homme. »⁵⁵

La première proposition de Callicott pour définir ces critères est celle de l'échelle de changement approprié.

C.1 la notion d'échelle de changement appropriée

L'échelle pour évaluer les perturbations anthropiques, est encore un concept que Callicott puise dans l'œuvre de Léopold. Selon le garde forestier, le caractère stable des ensembles naturels n'est valable que sur le court terme. Sur le terme plus long de l'évolution, la nature fluctue. L'échelle naturelle des changements est constituée par le rythme et l'ampleur des transformations évolutives, ce qui implique que les perturbations se déroulant suivant une échelle plus ample et plus rapide ne sont pas normales et doivent donc être prohibées. Frank Burbage explique comment Léopold utilise la notion d'échelle évolutionniste pour évaluer les perturbations anthropiques.

« Pour permettre de prendre la mesure des destructions que l'humanité inflige à la nature, il faut et il suffit d'être très attentif aux différences et aux divergences entre des rythmes évolutifs de grande ampleur et des transformations très rapides imposées à la biosphère par le développement des sociétés humaines »⁵⁶

⁵⁵ Ibidem p 242

⁵⁶ Burbage Frank (2011), *Comment peut-on être terrien ?*

Et selon Léopold lui-même,

« Les changements provoqués par l'évolution sont souvent lents et partiels. Les outils inventés par l'homme lui ont permis de provoquer des changements d'une violence, d'une rapidité et d'une ampleur sans précédent. »⁵⁷

Léopold conçoit le changement dans la nature, même si cela ne se perçoit pas du tout dans sa maxime morale « une chose est bonne si elle tend à préserver la beauté, la stabilité et l'intégrité de la communauté biotique », dépeignant plutôt une nature figée et en équilibre. Léopold conçoit le changement mais à l'échelle lente de l'évolution. Or l'écologie actuelle plaide pour une nature changeante à des rythmes bien plus rapides. Callicott doit donc revoir cette norme d'échelle de manière à autoriser le changement sur une échelle de temps (écologique) plus courte.

« Comment conserver une biocénose dynamique et toujours changeante ? (...) La clé de l'énigme est dans le concept d'échelle; C'est un concept général de l'écologie, qui inclut aussi bien l'étendue que le rythme ; c'est-à-dire que le concept d'échelle est spatio-temporel. Et une revue du chapitre « l'Éthique de la terre » de Léopold révèle qu'il disposait de cette clé, bien qu'il n'ait pas pu avoir une idée claire de la façon précise dont on conçoit de nos jours le changement multi scalaire dans la nature (...) Léopold est vivement convaincu que la nature est dynamique, mais, sous l'empire de l'écologie du milieu de ce siècle, focalisée sur les équilibres, il conçoit le changement principalement en termes évolutionnistes et pas en termes écologiques. »⁵⁸

Les perturbations se déroulant à échelle écologique normale sont aléatoires, non prévisibles. Ensuite elles sont soit étendues et peu fréquentes, soit fréquentes mais peu étendues. Les perturbations anthropiques actuelles sont souvent prévisibles, très fréquentes et très étendues. Elles perturbent donc les écosystèmes à une échelle trop importante, elles sont anormales bien que « naturelles » (puisque, pour Callicott, toute action humaine est naturelle).

« En général les perturbations intenses et fréquentes, comme les tornades adviennent sur des lieux circonscrits et largement dispersés. Les perturbations étendues dans l'espace comme les sécheresses sont moins fréquentes et la plupart des perturbations à n'importe quel niveau d'intensité et d'échelle sont stochastiques (aléatoires) ou chaotiques (imprévisibles) ; Le problème avec les perturbations d'origine anthropiques, comme la foresterie et l'agriculture industrielle, le développement urbain, le chalutage et autres, est qu'elles sont plus fréquentes, plus étendues et d'une occurrence plus régulière que les perturbations naturelles »⁵⁹

Le critère général pour l'évaluation de l'action humaine dans la nature est l'échelle selon laquelle surviennent ces modifications. Callicott redéfinit ainsi la maxime de l'éthique de la terre :

⁵⁷ Leopold, Aldo (1949), *A sand country almanac*

⁵⁸ Callicott J.B (2011), *Ethique de la terre*, p 191

⁵⁹ Callicott J.B (2011), *Ethique de la terre*, p 194-195

« Une chose est juste quand elle tend à perturber la communauté sur une échelle de temps et d'espace normale, elle est mauvaise quand il en va autrement. »⁶⁰

L'action humaine modifiant la communauté biotique suivant l'échelle naturelle de perturbations est autorisée par l'éthique de la terre, celle qui la modifie sur une échelle plus étendue et à un rythme plus fréquent est proscrite. L'action humaine respectant l'échelle écologique respecte également la valeur morale des communautés biotiques dynamiques.

C.2 la notion de santé des écosystèmes

Définir des critères de santé des écosystèmes est la deuxième proposition de Callicott pour évaluer les modifications naturelles de la communauté biotique par l'homme. Pour être consistant avec les théories écologiques dont il s'inspire pour établir cette proposition, Callicott parle ici d'écosystème pour désigner les ensembles naturels, les communautés biotiques :

« Tout comme les organismes, les écosystèmes sont des totalités articulées de façon complexe et dotées d'une intégrité systémique. Si nous sommes capables de mettre au point une écologie clinique, alors nous pourrions identifier les critères objectifs de la santé des écosystèmes. A l'aide de ces critères, nous pourrions ensuite évaluer objectivement les changements imposés à la nature ou induits par l'homme. »⁶¹

Comme un organisme, l'écosystème (la communauté biotique) est un ensemble en évolution permanente dont on peut évaluer la santé. Les changements marquant l'évolution des organismes peuvent ne pas influencer leur santé. Ils peuvent également l'améliorer ou l'empirer. Si les écologistes parviennent à définir des critères objectifs pour la santé des écosystèmes, on pourra, comme pour les organismes, évaluer la santé de ces entités en évolution constante. Il sera alors possible d'évaluer si les perturbations anthropiques de la nature affectent ou non la santé, de l'écosystème, organisme en évolution constante.

C'est sur les théories écologiques de David Rapport principalement que Callicott fonde la métaphore de la santé des écosystèmes. Robert Costanza théorise également sur le sujet. Leurs théories relèvent de ce qu'on appelle l'écologie clinique. Costanza affirme que

⁶⁰ Ibidem p 197

⁶¹ Ibidem p 242

“The ideas from human health are applicable to evaluating the health of any complex system including ecosystems”⁶²

David Rapport définit tout une série de symptômes définissant les écosystèmes malades :

« Une productivité primaire réduite, une perte d'éléments nutritifs, une perte d'espèces sensible, une instabilité accrue des populations, un accroissement de la morbidité de ses organismes, des changements du spectre biologique en faveur des formes de vie moins évoluées et une circulation accrue d'éléments contaminants »⁶³

Ainsi concrètement selon Callicott,

« Dans les grands lacs par exemple, la présence de populations de truites capables de prospérer et de se reproduire naturellement est un bon indicateur de la santé globale de l'écosystème, car ces espèces ne peuvent tolérer une vaste gamme de perturbations. La présence d'autres espèces, une forte population de carouges dans une forêt par exemple, est un indicateur négatif »⁶⁴

« Les pluies acides comportent un risque pour certains écosystèmes lacustres et forestiers, le mercure et d'autres métaux lourds menacent les écosystèmes aquatiques, les engrais chimiques, les pesticides et les herbicides sont un danger pour les zones humides. »⁶⁵

David Rapport affirme également que les écosystèmes en bonne santé retrouvent rapidement un bon état écologique après qu'un élément vient le perturber. Pour évaluer la santé des écosystèmes on peut donc observer leur réaction quand ils sont soumis à des stress (expérimentaux ou naturels). Au plus vite ils recouvrent leur santé, au mieux ils se portent.

En résumé, l'écologie clinique définit les écosystèmes comme des organismes c'est à dire des entités fluctuantes dont on peut évaluer la santé. Ensuite elle définit des critères permettant d'évaluer la santé de l'écosystème. Il s'agit d'y relever certains symptômes comme la diversité spécifique, l'efficacité du cycle énergétique, la présence d'espèces sensibles ou non et ensuite de sonder la réaction de l'écosystème aux perturbations. Callicott entend utiliser cette métaphore de la santé des écosystèmes comme critère pour définir l'action éthique dans la nature, pour affiner, dynamiser son éthique de protection de la nature. Selon lui, protéger la valeur intrinsèque des écosystèmes dynamiques, signifie autoriser les perturbations anthropiques qui améliorent la santé de ces écosystèmes et proscrire celles qui lui nuisent ou la menacent. On interdira par exemple

⁶² Costenza, R (1992), *Ecological economic issues and consideration in indicator development, selection, and use : toward an operational definition of system health*

⁶³ Rapport, D (1995) *ecosystem health more than a metaphor?*

⁶⁴ Callicott J.B (2011), *Ethique de la terre*, p 244

⁶⁵ Ibidem p 245

l'usage d'engrais chimiques car cela menace la santé des écosystèmes humides. Il faudra également limiter l'agriculture industrielle car elle nuit à la santé des écosystèmes en limitant la diversité spécifique et en réduisant la circulation de l'énergie.

2.3.3 Critiques de la seconde éthique de la terre : le fonctionnement de la nature et les principes éthiques qui en dérivent.

Selon certains auteurs (Mc Intosh, Shader Frchette), il est inopportun de déduire une éthique de protection de la nature à partir de l'écologie. D'autres auteurs critiquent le concept de santé des écosystèmes. Selon eux il n'a aucun fondement scientifique.

A. Il est impossible de définir des principes généraux de protection pour une nature chaotique.

Selon une série d'auteurs (MC Intosh, Shader Frchette...), il est impossible de développer une éthique de protection, même dans la forme dynamisée que propose Callicott, à partir de l'écologie.

Comme nous l'avons vu, depuis les années 80 le paradigme dominant en écologie est contesté et une nouvelle vision de la nature s'est développée. Celle-ci est chaotique, elle est continuellement bouleversée, imprévisible. Robert Mc Intosh cite Talbot à ce propos dans *Land value community: Callicott and environmental philosophy* :

"The contrasting descriptors for the old paradigm were stable balance, organism or superorganism, homogenous, closed and deterministic; the descriptors for the new paradigm were disturbance, heterogeneous, patchy, flux, stochastic, probabilistic and contingent"⁶⁶

Pour des auteurs comme Mac Intosh, si l'écologie nous enseigne que la nature n'est composée que de changements totalement aléatoires, alors on ne peut pas généraliser l'existence d'une communauté biotique, fût-elle dynamique comme Callicott le propose... Comment établir des normes pour définir un certain état de la nature que l'on pourrait souhaiter, vers lequel il faudrait faire évoluer la nature si on pense que celle-ci est totalement imprévisible, peut évoluer dans n'importe quelle direction? Il n'y a plus selon l'écologie déconstructive de concepts fondamentaux de principes généraux sur le fonctionnement général de la nature. Il n'est alors selon les critiques de

⁶⁶ Mc Intosh R (2002), "Ecological science, philosophy and ecological ethics" in *Land value community: Callicott and environmental philosophy*, p 62

Callicott pas possible d'inférer à partir de ce fonctionnement général des principes portant sur ce qui est bon ou non pour la nature. Il est impossible de fonder une éthique de l'environnement sur l'écologie. Selon Robert Mc Intosh dans *Land value community: Callicott and environmental philosophy*,

« Despite the promise some ecologists and philosophers see for ecology as a guide to philosophy, some philosophers have found ecology (...) a dubious rock to build an ethic. Ecologists have not helped strengthen its case by their tendency for elusive terminology and failure to arrive at consensus about fundamental concepts.»⁶⁷

Il apparaît alors plus simple de théoriser une éthique de l'environnement sur base du bien être humain, notion à propos de laquelle il existe un certain consensus et qui est de plus expérimentée par chacun, que sur base du bien être de la nature qu'on ne peut selon les écologistes actuels définir avec précision. En effet, la nature ne permet aucune généralisation tant elle est chaotique, bouleversée continuellement, imprévisible. Selon certains auteurs, Hargrove par exemple, c'est là une raison pour se tourner vers une éthique anthropocentrée.

B. critique du concept de santé des écosystèmes

Callicott développe le concept de santé des écosystèmes. S'appuyer sur la santé des écosystèmes permet de distinguer l'action éthique de l'homme dans la nature de ses actions problématiques.

Cependant selon beaucoup d'auteurs (Ouderkik, Rolston, McIntosh, Sagoff...) cette notion est problématique et pas assez précise, elle pose beaucoup de questions. Par rapport au concept d'écosystème, comment définir l'effet sur l'écosystème de pressions humaines globales telles que le réchauffement climatique quelle étendue entend-on par écosystème ? Comment percevoir l'impact humain sur l'écosystème dans des régions hautement anthropisées comme les villes ? Par rapport au concept de santé, peut-on définir un état de bonne santé vers lesquels les écosystèmes doivent tendre alors que l'écologie nous montre qu'ils sont tous différents et évoluent dans des directions souvent imprévisibles ? Selon Sagoff,

« The idea that they are such qualities as the health or integrity of ecosystems and that species are their indicators seem less a refutable proposition of empirical science than a principle of ecological faith.»⁶⁸

⁶⁷ Ibidem p 77

⁶⁸ Mc Intosh R (2002), "Ecological science, philosophy and ecological ethics" in *Land value community: Callicott and environmental philosophy*, p 70

Et selon Mc Intosh,

“Whatever the merits of the buzzwords integrity and health in the literature of public policy and management, they do not derive from or enlighten most scientific ecology”⁶⁹

3) Conclusion

La troisième partie fut l’occasion d’exposer, à partir de littérature de l’auteur et de littérature secondaire, l’éthique de la terre, comme la proposition d’un modèle de protection de la nature fondé sur une base éthique différenciant des cadres modernes dominants.

C’est pour ce modèle de protection qu’il faut opter selon Callicott si l’on veut enrayer la crise environnementale dans laquelle nous nous trouvons. Il est également apparu dans cette troisième partie que de nombreux théoriciens critiquent l’éthique de la terre de Callicott. Certaines idées fondamentales de l’éthique de protection de la nature de Callicott sont remises en cause, comme l’appartenance de l’homme à la nature, la notion de santé des écosystèmes... C’est ensuite l’efficacité d’une partie des idées de Callicott pour fonder un système de protection de la nature qui est mise en doute. Cela concerne la notion de valeur intrinsèque de la nature car elle n’est pas soutenue par la majorité de la population et l’idée de l’aspect naturel de toute action humaine car elle engendre une condamnation difficile des pressions de l’homme sur la nature. Ces critiques constituent une première évaluation de la théorie de Callicott. On peut les représenter de la manière suivante :

Tableau 1 les critiques théoriques de l’éthique de la terre

Critique du contenu de l’éthique de la terre	Critique de l’efficacité de l’éthique de la terre
<ul style="list-style-type: none">- Rolston, Steverson : l’homme n’est pas inclus aux ensembles naturels- Ouderkirk, Rolston, McIntosh, Sagoff : Définir des critères généraux de santé des écosystèmes est une démarche scientifiquement incorrecte.	<ul style="list-style-type: none">- Norton, Hargrove : la valeur intrinsèque de la nature n’est pas une idée efficace pour protéger la nature car elle n’est pas partagée par une majorité des citoyens- Rolston, Ouderkirk : Postuler l’aspect naturel des actions humaines affaiblit le potentiel de condamnation des pressions humaines sur la nature dans la pratique.

⁶⁹ Ibidem p 70

DEUXIEME PARTIE

Introduction

Comme expliqué au début de ce travail, il me semble intéressant d'approfondir l'évaluation de la pensée de Callicott en recueillant les idées de personnes impliquées dans la protection de la nature en Belgique francophone et en évaluant si ces idées constituent une critique ou une validation de l'éthique de l'auteur. Comme les personnes actives dans la protection de la nature détiennent un savoir plus pratique en termes de protection de la nature, cela peut apporter un éclairage plus concret à l'évaluation de l'éthique de la terre. A travers des entretiens, j'ai donc tenté de sonder leurs opinions sur les questions de la valeur de la nature, de la relation entre l'homme et la nature ainsi que sur le fonctionnement général et les principes de protection de la nature. Après une partie consacrée à la méthodologie des entretiens, une seconde partie décrit les positions des personnes interrogées à propos de ces trois questions. Dans une troisième partie, j'ai entrepris de comparer les positions prises par les membres des associations de protection de la nature avec celles de Callicott, toujours autour des trois dimensions de l'éthique de la terre. Dans une quatrième partie, je tente de tirer des conclusions de cette comparaison. Les idées des personnes interrogées constituent-elle un motif suffisant pour accepter ou rejeter l'éthique de Callicott ? Pour apporter un éclairage supplémentaire, j'ai fait appel aux réponses apportées par un échantillon de la population d'un pays occidental (La France) à un questionnaire reprenant certaines idées de l'auteur.

1) Méthodologie : quelles personnes interroger ? Et comment construire les entretiens ?

1.1 Quelles personnes interroger dans quelles associations ?

J'ai décidé d'interroger six personnes de quatre associations d'envergure et d'objet social différents. Il y a d'abord deux associations « de grande envergure » (avec un corps professionnel d'au moins une trentaine d'employés). Il s'agit d'Inter Environnement Wallonie (IEW), c'est une fédération de 150 associations de préservation de l'environnement en Wallonie qui visent, en fédérant les associations, à sensibiliser le public et à effectuer du lobbying sur les pouvoirs publics pour «lutter

contre les atteintes à l'environnement et tendre vers un développement durable. »⁷⁰ La personne interrogée auprès d'IEW est chargée de mission dans un des domaines spécifiques ou IEW est actif. Natagora est la deuxième association de grande envergure dont j'ai interrogé des employés. Cette association, comptant une centaine d'employés, se donne pour but de protéger la biodiversité des habitats naturels en Wallonie par la création et la gestion de réserves mais également par des actions de protection de plus grande ampleur, en termes de personnes impliquées et de territoires concernés, telles que l'encouragement et le suivi de mesures agro-environnementales chez les agriculteurs, la gestion avec des propriétaires privés de terrains en zone Natura 2000, l'encouragement de la « nature au jardin » chez les particuliers etc....⁷¹. J'ai interrogé trois personnes de Natagora, toutes les trois chargées de projets dans différents domaines de l'association.

Ensuite il m'a été donné d'interroger des personnes de deux associations de taille plus modeste. Il s'agit premièrement de la COWB, La Commission ornithologique de Watermael-Boitsfort. C'est une petite ASBL composée exclusivement de bénévoles. Le but de la COWB est de protéger la nature et plus particulièrement les oiseaux sur la commune de Watermael-Boitsfort par des projets locaux impliquant les citoyens de la commune (gestion d'espaces naturels, sensibilisation...)⁷². La personne que j'ai interrogée pour cette association est bénévole mais occupe un poste important dans l'association, elle fait notamment partie du conseil d'administration. La deuxième association d'envergure plus modeste dont j'ai interrogé un membre est « les Amis de la Fagne ». Il s'agit là d'une association très ancienne (1935), composée également exclusivement de bénévoles. Elle est centrée sur la région des Hautes Fagnes, dont elle veut protéger les milieux et espèces extrêmement rares et les paysages magnifiques.⁷³ La personne que j'ai interrogée pour cette association y occupe un poste important, elle fait notamment partie du conseil d'administration.

Voici un tableau reprenant les noms d'emprunts, les associations et les fonctions des différentes personnes interrogées.

⁷⁰ IEW (2012), « Axes stratégiques » in IEW <http://www.iew.be/spip.php?rubrique44> consulté le 21/11/2012

⁷¹ D'après Natagora (2012), « qui sommes nous ? » in Natagora http://www.natagora.be/index.php?id=qui_sommes_nous consulté le 21/11/2012

⁷² D'après COWB (2012), « qui sommes nous ? » in COWB http://www.cowb.be/cowb/index.php?option=com_content&view=article&id=1&Itemid=5 consulté le 13/11/2012

⁷³ D'après Amis de la Fagne (2012), « amis de la fagne qui sommes-nous » in Amis de la Fagne <http://www.amisdelafagne.be/AF/AFpg1.htm> consulté le 27/11/2012

Tableau 2 le profil des personnes interrogées

Nom (d'emprunt)	Association	Fonction dans l'association
Henri Tolet	Natagora	Chargé de mission (professionnel)
Thomas Brailly	Natagora	Chargé de mission (professionnel)
Daniel Gilson	Natagora	Chargé de mission (professionnel)
Jean Fleuret	Inter Environnement Wallonie	Chargé de mission (professionnel)
Merlin Pedrosa	Commission Ornithologique de Watermael-Boitsfort	Membre du conseil d'administration (bénévole)
Geoffroy De Blok	Les Amis de la Fagne	Membre du conseil d'administration (bénévole)

J'ai donc conduit six entretiens. Chaque entretien a duré environ une heure et a été enregistré. Un résumé de chaque entretien est consigné en annexe.

Il a été demandé aux personnes de répondre selon leurs convictions personnelles indépendamment du discours de l'association. Cependant, lors des entretiens, il leur est fréquemment arrivé de commenter les positions de leur association. Cela a constitué un nouveau matériau d'analyse. En associant ces commentaires aux textes fondateurs des associations, on peut définir sur base de quelles idées le système de protection de la nature fonctionne concrètement en Belgique francophone. On peut supposer que les positions des associations ne concordent pas forcément avec celles de leurs membres, il peut être intéressant de confronter les deux visions. Pour ce faire, il faudra veiller à distinguer clairement ce qui dans les entretiens émane de l'avis des personnes interrogées de ce qui constitue une description des positions de l'association.

Il est important de préciser qu'aucune des personnes que j'ai contactées ne connaissait Callicott. Il a donc fallu leur présenter les idées principales de l'auteur.

1.2 Quelles questions poser ?

Il s'agira de construire des questionnaires portant sur les trois grandes idées de l'éthique de protection de la nature de Callicott décrites dans la description critique de l'éthique de la terre.

1.2.1. A propos de la valeur de la nature

L'échantillon de personnes interrogées se situe-t-il favorablement par rapport à la vision Callicottienne : La nature a une valeur au-delà de l'utilité qu'elle représente pour l'homme. L'homme valorise intrinsèquement les ensembles naturels car l'évolution l'a doté de sentiments éthiques envers les ensembles auxquels il appartient. Une protection de la nature éco-centrée représente la meilleure solution pour résoudre la crise environnementale. La valeur de la nature à laquelle nous sommes inclus est une idée partagée par un nombre croissant de personnes grâce à l'écologie. Et elle permet de protéger plus directement et donc plus efficacement les entités naturelles sans devoir justifier leur intérêt pour l'homme.

Ou partagent-elles les critiques établies à l'encontre du cadre théorique défini par Callicott: L'éco-centrisme n'est pas un concept pertinent sur le plan théorique et il n'est pas efficace pratiquement pour la protection de la nature. Il ne génère pas de différence fondamentale dans les comportements prescrits. De plus, il s'agit d'un concept peu répandu dans les mentalités. Etablir une protection de la nature écocentrée signifierait donc consacrer du temps à changer profondément la vision des citoyens. Temps que nous n'avons pas forcément dans l'urgence de la situation environnementale.

1.2.2 La question de la relation entre l'homme et la nature :

Les personnes à interroger se positionnent-elles favorablement par rapport aux idées suivantes de Callicott : L'homme est inclus dans les ensembles naturels. Cette idée, partagée par un nombre croissant de personnes, donne naissance à un respect de ces ensembles naturels. L'homme est un être naturel qui peut comme les autres êtres vivants modifier la nature. Il faut donc l'inclure dans la protection de la nature. Ou alors se positionnent-ils contre Callicott en affirmant que l'homme est fondamentalement différent des autres êtres vivants, extrait de la nature, et que c'est sur cette idée qu'il faut fonder une protection de la nature efficace ?

1.2.3. La question du fonctionnement de la nature et de ses principes de protection.

Les membres des associations de protection de la nature partagent-elles l'image que Callicott développe de la nature ? Pour l'auteur, la nature ce sont des écosystèmes dynamiques. Il définit ensuite le concept de santé des écosystèmes comme un ensemble de critères généraux qui caractérisent le bon fonctionnement de la nature. Les principes à suivre pour protéger la nature sont alors ceux qui rendent l'action humaine respectueuse voire bénéfique pour la santé de l'écosystème. Ou alors ont-ils une autre vision de la notion d'écosystème et des principes généraux de santé de ceux-ci tels que définis par Callicott ?

J'ai utilisé des questionnaires personnalisés pour chaque association sur base des textes fondateurs des associations. Les trois questions fondamentales de l'éthique de la terre et les sous-questions qui les accompagnent se retrouvent donc dans chaque questionnaire personnalisé mais sous une forme différente selon les références aux différents textes fondateurs. Pour plus de clarté, le lecteur pourra consulter les questionnaires repris dans les annexes.

A la fin de chaque entretien, un court questionnaire fermé a également été soumis aux membres des associations de protection. Il est composé de questions issues du Nouveau Paradigme Ecologique de Dunlap et Van Liere. Le Nouveau Paradigme Ecologique (NEP) est un questionnaire composé de 15 affirmations par rapport auxquelles on peut se positionner sur une échelle pas du tout d'accord, pas d'accord, indécis, d'accord et tout à fait d'accord. Ce questionnaire est destiné, selon Dunlap et Van Liere, à évaluer l'adhésion des personnes à une nouvelle vision du monde écologique, une vision du monde écocentrique, dans laquelle on a conscience des limites des ressources naturelles et du lien qui unit l'homme à la nature⁷⁴ (ce questionnaire est repris en annexe). Dans Le petit questionnaire fermé utilisé à la fin des entretiens je reprends sept affirmations du NEP qui sont liées aux idées principales de l'éthique de la terre : deux affirmations concernent la question de la valeur de la nature. Les cinq autres portent sur une série d'aspects de la relation homme-nature. Voici les sept affirmations retenues :

⁷⁴ Dunlap R, Van Liere K, Mertig A, Jones R.E (2000), *Measuring the endorsement of the New Ecological Paradigm: NEP a revised scale*

Extrait du test sur le nouveau paradigme écologique de Dunlap. Choix de réponse: tout à fait d'accord, d'accord, indécis, pas d'accord, pas du tout d'accord :

- les plantes et les animaux ont autant le droit d'exister que les hommes.
- les humains sont destinés à régner sur la nature.
- Malgré leurs capacités hors du commun, les humains sont encore sujets aux lois de la nature.
- Les humains ont le droit de modifier la nature pour satisfaire leurs besoins.
- Quand les hommes interagissent avec la nature, cela produit des conséquences désastreuses.
- Les humains vont en apprendre assez sur le fonctionnement de la nature pour pouvoir la maîtriser totalement.
- L'homme est avant tout un grand mammifère qui cherche à manger, se reproduire et survivre.

2) Positions de personnes actives dans la protection de la nature au sujet de l'Éthique de la terre : interprétation des entretiens et du questionnaire fermé

Introduction

Avant de les analyser par rapport aux idées de Callicott (dans la partie qui suivra), nous établissons une description des idées des personnes interrogées autour des idées principales de l'éthique de la terre. Cette description se compose elle-même de trois parties. Les deux premières portent sur les entretiens, la dernière porte sur le questionnaire fermé. La première partie décrit les idées générales des personnes interrogées autour des trois questions fondamentales de l'éthique de protection de Callicott. Certaines idées génèrent plus de convergences que d'autres auprès des personnes interrogées. Dans la deuxième partie, il s'agira de décrire, pour chacune des trois dimensions de l'éthique de la terre, quel système de protection concret les personnes interrogées prônent-elles et comment fonctionne réellement le système de protection en Belgique francophone. Une troisième partie consistera en l'interprétation des résultats du questionnaire fermé. Ce questionnaire fermé constitue une sorte de synthèse des idées des membres des associations de protection autour de la question de la valeur de la nature et du rôle de l'homme dans la nature.

2.1 Idées générales sur les trois questions fondamentales de l’Ethique de la terre.

2.1.1 La valeur de la nature

A. Convergence des personnes interrogées autour de l’idée de la valeur intrinsèque des espèces et des milieux

La nature a-t-elle une valeur indépendamment de ce qu’elle apporte à l’homme? Ou les personnes interrogées ont-elles une vision anthropocentrée ? On observe une forte convergence au sein des personnes interrogées autour de l’idée de la valeur intrinsèque de la nature et des espèces. Chez cinq des six personnes, ce point de vue très clairement exprimé. On peut préciser ce qui motive ce point de vue chez ces personnes : l’homme ne peut pas décider de détruire ce que la nature a mis parfois des millions d’années à construire, il n’est qu’un membre parmi d’autres de la nature et n’a pas le droit de bafouer le droit à la vie des ensembles naturels et des autres espèces si ce n’est pour garantir son propre droit à la vie dans une action naturelle et non destructrice, comme le font toutes les espèces. Il n’est pas au dessus des autres espèces. Daniel Gilson (Natagora) affirme par exemple :

« L’évolution naturelle crée des espèces qui ont leur place dans la nature, l’homme ne peut pas décider de les détruire. Il ne peut pas supprimer des espèces, des milieux qui existent parfois depuis des millions d’années. » (4)⁷⁵

L’homme n’a pas un statut supérieur au reste de la nature. Seul Merlin Pedrosa, membre de la Commission Ornithologique de Watermael Boisfort, semble d’après les entretiens, placer l’homme au dessus des autres espèces. Il affirme :

« L’homme est quand même au dessus des autres espèces »(1)

Il répond cependant dans un sens écocentrique aux questions fermées, comme nous le verrons dans la troisième partie.

⁷⁵ Le numéro entre parenthèses suivant les citations de personnes interrogées renvoie au numéro de l’entretien en annexe.

B. la valeur intrinsèque de la nature, une idée répandue auprès des citoyens?

Pour la majorité des personnes interrogées (et surtout les trois membres de Natagora), l'homme est un être égoïste qui, comme n'importe quel autre animal, pense avant tout à sa propre survie, à celle de son groupe, de son espèce. Il ne diffère pas significativement des autres êtres vivants et c'est d'ailleurs pour cela qu'il ne leur est pas supérieur. Henri Tolet (Natagora) affirme ainsi que

« L'humanité se comporte comme une espèce animale qui veut étendre son territoire, dominer les autres espèces pour la survie et l'expansion de sa propre espèce comme le faisaient les dinosaures avant de s'éteindre par exemple » (3)

Henri Tolet, Daniel Gilson et Thomas Brailly, même s'ils sont personnellement convaincus de la valeur de la nature au-delà de son utilité pour l'homme, doutent de la capacité de l'humanité à s'en convaincre. L'homme est avant tout intéressé par sa propre survie et ne reconnaît donc la valeur de la nature que dans la mesure où elle contribue à ses intérêts. Jean Fleuret de IEW va également dans ce sens (5).

Par contre, chez les deux représentants bénévoles des associations de petite taille (la COWB et les Amis de la Fagne), on observe des résultats légèrement différents : A certains moments des entretiens, Merlin Pedrosa (COWB) et Geoffroy De Blok (Amis de la Fagne) reconnaissent le côté égoïste de l'homme. A d'autres moments en revanche, ils se montrent relativement optimistes par rapport aux capacités morales de l'humanité. Si l'homme est un être naturel, d'une valeur égale aux autres êtres vivants, il en diffère cependant car il est doté de conscience et de morale. Geoffroy De Blok affirme d'ailleurs à propos de l'affirmation du questionnaire fermé « *l'homme est avant tout un grand mammifère qui cherche à manger, se reproduire, survivre* »,

« Il est bien plus que cela, si nous nous réduisons à cela, on vivrait dans un monde barbare et violent » (6)

L'homme est capable de prendre conscience du droit de la nature à exister et de respecter celle-ci au-delà de ce qu'elle apporte à l'homme. C'est ce qui est entrain de se produire de plus en plus selon Geoffroy De Blok, il souligne d'ailleurs à plusieurs reprises les progrès qui ont été fait dans le domaine de la protection de la nature ces 40 dernières années. (6)

Mais même si la prise de conscience par l'homme de la valeur de la nature est évoquée dans certains entretiens, la majorité des personnes interrogées se rejoignent pour dire que l'homme accorde plus d'importance à sa survie qu'au bien-être de la nature, idée qu'il ne conçoit guère.

C. L'homme protège-t-il la nature ou la nature se protège-t-elle toute seule ?

La majorité des personnes interrogées pensent qu'il est un peu prétentieux de vouloir protéger la nature, comme si l'homme était capable de la détruire totalement. Les personnes interrogées rappellent que la vie en elle-même n'est pas menacée par l'homme.

Thomas Brailly explique :

« Même si l'homme détruit 95% des espèces et lui-même avec, la vie redémarrera à partir des espèces restantes »(2)

D'un côté, il semble donc que l'enjeu de la protection de la biodiversité soit de sauver l'homme et non la nature puisque celle-ci est capable de se protéger elle-même. On peut être convaincu de la valeur intrinsèque de la nature mais penser qu'il n'est pas nécessaire de la protéger pour elle-même car elle n'est pas menacée, elle est tellement puissante qu'elle existera toujours, alors que l'homme lui, il peut très bien disparaître.

D'un autre côté, cependant, les protecteurs de la nature sont également convaincus que, même si l'homme n'est pas capable de détruire la vie sur terre, il est en train de détruire des espèces et des milieux qui sont le fruit de nombreuses années d'évolution et de dynamiques naturelles. Si la vie dans son ensemble n'est pas menacée, de nombreuses espèces le sont, or elles ont autant le droit d'exister dans la nature que l'homme, elles doivent donc être protégées pour elles-mêmes. Daniel Gilson explique:

« La vie ne disparaîtra jamais sur terre mais lorsqu'une espèce disparaît c'est pour toujours, plus jamais la nature ne recréera quelque chose de semblable. Si cela arrive naturellement c'est que l'espèce n'avait plus sa place dans la nature. Si c'est l'homme qui fait disparaître à jamais des espèces présentes depuis parfois des milliers d'année, cela ne va pas. L'extinction des espèces par l'homme se déroule en plus à un rythme 100 à 1000 fois plus élevé que le rythme naturel, il n'a pas le droit de décider que certaines espèces disparaissent de la nature.» (3)

2.1.2 La place de l'homme dans la nature

Par « nature », il semble que, dans le domaine de la protection de la nature, on entende les êtres vivants, leurs relations entre eux et avec les éléments abiotiques. (Dans les milieux fortement anthropisés, la nature est donc toujours présente, la vie est partout sur terre).

Par « naturel », d'après les entretiens, on semble entendre une action humaine qui ne perturbe pas l'environnement au-delà de ce que les autres êtres vivants effectuent comme perturbations. L'action humaine actuelle de polluer les eaux par exemple n'est pas naturelle. Cependant, dans les milieux non naturels, anthropisés, où les eaux sont polluées par exemple, la nature est toujours présente (il y a toujours des espèces vivantes, des minéraux...) mais en moins bon état.

Toute action de l'homme n'est pas naturelle, mais la nature reste présente partout où l'homme est présent.

A. le rôle de l'homme dans la nature et la possibilité d'une action positive de l'homme sur la nature

Selon les personnes interrogées, l'homme est un être naturel qui, comme tous les autres êtres vivants, peut modifier son environnement pour assurer sa survie. Henri Tolet affirme :

« L'homme peut modifier la nature pour survivre. Les autres animaux prélèvent aussi des ressources dans la nature et y jettent leurs déchets ! »

Elles reconnaissent cependant que, à un certain degré de modification, l'action de l'homme sort du champ « naturel ». Cela concerne quasi toutes les actions humaines aujourd'hui. Si l'homo sapiens est un être naturel qui peut modifier son environnement, il le fait aujourd'hui avec une telle intensité et à un rythme tel que cela n'a plus rien de naturel.

Pour expliquer cette situation, les personnes interrogées décrivent comment le rapport homme-nature a évolué dans l'histoire pour devenir ce qu'il est aujourd'hui.

A.1 Etat de la nature en Belgique : avant la révolution industrielle

Du temps où il était chasseur cueilleur, l'action de l'homme était naturelle, ses prélèvements et ses rejets dans l'environnement étaient limités par ses capacités physiques naturelles comme n'importe quel autre être naturel. Selon Henri Tolet,

« Les chasseurs cueilleurs sont soumis aux contraintes physiques naturelles de leur environnement. Ils ne peuvent prélever qu'une quantité limitée de leur environnement. Ils sont limités par le temps, leur force physique, leurs moyens de conservation... »(3)

Les individus interrogés expliquent ensuite qu'avec la sédentarisation et l'agriculture l'impact de l'homme sur la nature augmente, il déboise, il ouvre les milieux, s'adonne à l'agriculture et à l'élevage extensif. Malgré tout, l'intervention de l'homme dans la nature, si elle augmente considérablement, n'en reste pas moins infime par rapport à ce que nous vivons aujourd'hui. Mais surtout, selon les dires de toutes les personnes interrogées (sauf Merlin Pedrosa qui n'évoque pas cette question), cette intervention bénéficie à la nature. Selon Thomas Brailly,

« L'homme ouvre les milieux pour pratiquer l'agriculture. Cela fait venir de nouvelles espèces. Il crée de nouveaux milieux plus riches en espèces que la forêt qui s'y trouvait avant».(2)

Dans le domaine de la protection de la nature ; on appelle ces milieux, les milieux semi-naturels. En effet, d'après les entretiens, l'homme y opère des modifications plus élevées que la majorité des autres organismes, (il brûle la végétation, installe des cultures et des pâturages extensifs...), l'action de l'homme n'est donc plus tout à fait naturelle.

Ces modifications augmentent la diversité d'habitats et d'espèces tout en permettant à une plus grande quantité d'hommes de vivre dans un territoire donné. La relation entre l'homme et la nature est alors harmonieuse et les milieux ouverts semi naturels, produits de cette relation, présentent selon les personnes interrogées un grand intérêt biologique. Selon Daniel Gilson,

« Les milieux ouverts créés par l'agriculture extensive contiennent des habitats diversifiés: des espaces de pâture extensives, des petits champs, des mares, des haies qui abritent une diversité importante d'espèces. Des espèces se sont adaptés aux milieux créés par l'homme. Cette biodiversité importante a le droit d'exister » (4)

Les idées fondamentales sous-jacentes sont les suivantes : l'homme en tant qu'être naturel peut transformer la nature. Jusqu'à la révolution industrielle, l'action de l'homme dans la nature est modérée et crée des milieux qui, s'ils ne sont plus totalement naturels, sont cependant très intéressants d'un point de vue biologique.

A.2 Etat de la nature en Belgique: la révolution industrielle

Tous les individus interrogés s'accordent pour dire que c'est au moment de la révolution industrielle que la relation entre l'homme et la nature commence à changer. D'abord progressivement, puis de manière accélérée depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les activités humaines deviennent intensives. Pour Thomas Brailly, « une activité devient intensive dès que son but premier consiste en la production de toujours plus de biens matériels (2) ».

Avec la révolution industrielle, l'homme acquiert progressivement la capacité technique suffisante pour dépasser les contraintes physiques de son environnement et en extraire massivement des ressources. Sa force de transformation de la nature devient tellement forte que l'action humaine sort radicalement du champ naturel.

Par ailleurs, les activités humaines commencent à nuire profondément à la nature: Les milieux semi-naturels agro-pastoraux et les milieux naturels (tourbières, forêt, dunes) sont menacés par cette intensification des activités humaines. Selon Daniel Gilson,

« Dans le domaine de l'agriculture, on utilise des pesticides et des engrais chimiques, on fauche plusieurs fois par an, on instaure des monocultures, on abandonne la culture de légumineuses, on

agrandit les parcelles (c'est le remembrement agricole). Dans le domaine de l'élevage, on crée des pâturages intensifs. Tout cela fait chuter la qualité et la vie du sol. Cela diminue la biodiversité des milieux agricoles. » (4)

Là où la terre n'est pas assez riche pour permettre une intensification de l'agriculture (dans les Fagnes par exemple) on transforme les landes en monocultures d'épicéas et les forêts naturelles connaissent souvent le même sort. On installe aussi des grandes plantations d'épicéas pour assécher les tourbières et rendre ainsi le terrain plus productif et plus accessible pour l'homme. Geoffroy De Blok (Amis de la Fagne) décrit ce phénomène à plusieurs reprises durant l'entretien (6). L'urbanisation progresse également à grand pas durant cette période.

Dans tous les cas, on assiste à une homogénéisation et une simplification du milieu. L'homme crée de vastes espaces uniformes, où la nature, si elle est encore présente, ne peut s'exprimer pleinement. Les milieux anthropiques perdent une grande quantité d'espèces, les cycles naturels ne s'y opèrent plus efficacement. Selon Thomas Brailly,

« C'est à partir du moment où l'action humaine crée des vastes espaces, où on voit partout la même chose, quand elle homogénéise l'environnement... que l'action de l'homme devient mauvaise. Elle détruit la nature, parce que la nature c'est de la diversité»(2).

B. Quelle vision de la relation homme-nature partagent les citoyens ?

Selon les personnes interrogées, l'exploitation massive de la nature telle qu'elle a lieu aujourd'hui par l'homme est liée à une certaine vision de la nature. (Ils ne précisent pas si c'est la vision qui entraîne les actions ou le contraire). Depuis la révolution industrielle, dans les mentalités, l'homme s'extrait de la nature. Il n'a plus conscience d'en dépendre pour vivre, c'est pourquoi il peut l'exploiter, la contrôler, la détruire à sa guise. La nature est une sorte d'ennemi contre lequel il faut lutter, qu'il faut maîtriser, asservir, anthropiser. Selon Jean Fleuret,

« L'idée de devoir lutter contre la nature est très présente dans les mentalités occidentales. Il n'y a qu'à voir la quantité de pesticides utilisés pour gérer les espaces verts, par exemple, comme si ça devait être des endroits totalement contrôlés par l'homme avec plus aucune vie. Il n'y a plus aucune nature dans les jardins» (5)

C. un double constat

D'après les entretiens, on peut établir un double constat concernant la relation entre l'homme et la nature aujourd'hui. La majorité du territoire wallon consiste en des zones très anthropisées (monocultures agricoles ou forestières, zones urbaines...). La nature, si elle y est toujours présente,

(jusque dans les villes) y a été homogénéisée, maîtrisée, en partie détruite par l'homme. Henri Tolet explique:

« La plupart des wallons n'ont plus accès à une nature de qualité, ils vivent dans les villes où tout est artificiel. Quand ils sortent des villes, ce qu'ils voient, c'est des champs de betteraves rectilignes à perte de vue ou des rangées d'épicéas. Nous avons perdu le contact avec la vraie nature. » (3)

Ensuite, dans l'esprit des gens, la nature est également très lointaine. Les citoyens ne perçoivent plus leur dépendance à la nature. Ils la voient comme quelque chose de menaçant contre lequel il faut lutter.

Il est évident que les personnes actives dans la protection de la nature qu'il m'a été donné d'interroger déplorent ce constat. Ils pensent que tout homme est inclus dans la nature, en dépend. L'homme ne peut donc la détruire, l'asservir. Face à ce constat et en regard de leurs convictions, ils prônent un système de protection de la nature qui reconnecte l'homme avec la nature. Nous aborderons cette question plus concrètement dans la partie dédiée à la description concrète du système de protection en Belgique.

A l'inverse des autres personnes interrogées Jean Fleuret (IEW) et Thomas Brailly (Natagora) ne se contentent pas de constater l'anthropisation massive de la nature et le côté menaçant qu'elle a acquis dans les mentalités. Ils soulignent les causes de ces phénomènes. Selon eux, elles se trouvent dans le modèle de la société occidentale, ses modes de production et de consommation. C'est la recherche de profit des entreprises dans le modèle capitaliste qui fonde l'exploitation massive de la nature. Il faut produire plus pour créer plus de profit. C'est également la recherche du profit qui conduit à l'adhésion des individus aux valeurs marchandes pour soutenir la consommation nécessaire à la réalisation du profit. Ces valeurs marchandes impliquent une déconsidération de la nature puisqu'elle n'est plus qu'une source de production. Il cite l'exemple des pesticides utilisés dans les jardins des particuliers.

« La société définit des normes de ce que devrait-être un bon jardin, à savoir un jardin exempt de toute mauvaises herbes, insectes. Cela implique l'achat de pesticides et de tas de produits chimiques pour combattre ces « invasifs » ». (2)

Toute l'exploitation de la nature peut être expliquée selon le schéma sur lequel repose le modèle capitaliste. Il faut créer une demande pour consommer les biens produits par les entreprises et réaliser leurs profits. Pour ce faire il faut exploiter les ressources naturelles et justifier cette exploitation de la nature en présentant celle-ci comme un ensemble dont nous ne dépendons pas et que nous pouvons donc malmener à notre guise.

2.1.3 Quel est le fonctionnement général de la nature et quels sont les traits d'une nature en bon état ?

Dans les entretiens, plusieurs affirmations quant au fonctionnement général de la nature recueillent l'adhésion de toutes les personnes.

A. la nature en termes d'écosystèmes dynamiques

La notion d'écosystème est bien présente dans les idées des personnes interrogées. Ils mettent en avant l'interdépendance omniprésente dans la nature. Pour ce faire les membres interrogés de Natagora et D'IEW utilisent la métaphore du mur. Selon Daniel Gilson,

« La nature, c'est un système où les espèces dépendent les unes des autres. C'est comme un mur. On peut enlever quelques briques sans qu'il n'arrive rien mais si on en enlève trop, le mur s'effondre. Avec la biodiversité, c'est pareil. On peut enlever quelques espèces mais si on en enlève trop, comme les espèces dépendent les unes des autres, c'est tout l'écosystème qui s'effondre. »

La notion de dynamisme de la nature est également bien ancrée. La nature évolue constamment. Cependant plusieurs points de vue coexistent à propos de la nature de ce dynamisme. Est-ce un dynamisme prévisible ou non ? La vision qui domine chez Daniel Gilson, Geoffroy De Blok, Thomas Brailly et Jean Fleuret est qu'elle évolue selon un schéma que l'on peut plus ou moins prédire. Il y a une dynamique naturelle, des perturbations se produisent périodiquement, comme celles qui ouvrent les milieux qui retournent ensuite progressivement vers la forêt.

Cependant, l'idée d'une nature imprévisible est également présente chez les personnes interrogées. On peut même dire qu'elle domine chez Merlin Pedrosa et Henri Tolet. La nature est constamment perturbée. On ne peut pas vraiment prévoir son évolution. Merlin Pedrosa affirme que

« Quand on essaye de faire évoluer la nature dans une direction, restaurer un milieu pour faire revenir une espèce par exemple, souvent ça ne marche pas. Sans qu'on comprenne pourquoi. Il y a tout ce qu'il faut pour une espèce et elle ne se plaît pas. En fait, la nature, elle n'a pas de but, elle crée, elle essaye des choses différentes ». (1)

A propos de l'affirmation *les humains vont en apprendre assez sur le fonctionnement de la nature pour la maîtriser totalement*, Henri Tolet affirme

« A chaque fois qu'on a essayé de prédire comment évoluerait la nature et qu'on a voulu la protéger par rapport à cela on s'est totalement planté. Il n'y a qu'à voir ce que l'on a fait en Australie... » (3)

B. l'essence de la nature est dans la diversité de milieux et d'espèces

S'il y a un principe général dans le fonctionnement de la nature sur lequel toutes les personnes interrogées s'accordent, c'est la diversité.

La nature est constituée de différents contextes pédoclimatiques qui déterminent en partie les associations biologiques que l'on trouve à ces endroits. Jean Fleuret illustre cela dans l'entretien que nous avons eu:

« La nature, c'est d'abord une diversité de contextes pédoclimatiques qui crée une diversité de milieux. Certains sont très riches en espèces, d'autres ont un contexte pédoclimatique qui ne permet pas à beaucoup d'espèces de se développer, comme les déserts froids et chauds par exemple » (5)

Le substrat pédoclimatique n'est cependant pas le seul facteur naturel de diversité, la dynamique naturelle provoque également la diversité des milieux. Des perturbations naturelles (incendies, tempêtes, inondations...) surviennent périodiquement en différents endroits, ouvrant les milieux. Geffroy De Blok décrit ce phénomène de la sorte :

« Dans la nature, il y a des incendies ou des tempêtes. Alors la forêt disparaît, cela crée des landes où la forêt repousse petit à petit. Ce sont d'abord des hautes herbes puis des arbustes et finalement la forêt. Pendant que la forêt revient à un endroit, des incendies se produisent à un autre et créent un nouveau milieu ouvert ». (6)

La nature c'est donc, selon les personnes interrogées, une diversité permanente de milieux qui coexistent et se déplacent en permanence. Le contexte pédoclimatique et la dynamique naturelle créent une diversité de milieux, des milieux riches (forêt primaire, landes...) et moins riches (déserts chauds et froids...), plus ou moins ouverts. Comme l'essence de la nature est dans la diversité des écosystèmes, il n'y a pas de règle générale qui peut décrire le fonctionnement de la nature. Notons qu'une diversité de milieux signifie aussi une diversité d'espèces puisque chaque milieu est constitué d'espèces relativement différentes.

Toutes les personnes interrogées expliquent qu'en Wallonie aujourd'hui, le territoire est tellement anthropisé que la dynamique naturelle provoquant une diversité de milieux ne peut plus s'exprimer. Merlin Pedrosa explique:

« Les espaces naturels sont tellement rares et tellement petits. La chance d'avoir un incendie ou une tempête dessus est toute petite. En plus, les incendies sont tout de suite arrêtés pour ne pas abîmer des maisons ou tuer des gens. Donc la dynamique naturelle n'est plus active ». (1)

C. Les espaces naturels entourés d'une nature de qualité se maintiennent mieux

Dans la nature (au sens des grandes étendues naturelles), les différents milieux sont assez résistants car ils sont entourés chacun par d'autres milieux naturels, d'après toutes les personnes interrogées. Si une perturbation touche un certain milieu, les espèces inféodées à ce milieu pourront trouver refuge dans la nature attenante et regagner le milieu une fois que la perturbation se sera estompée ou encore coloniser un nouvel écosystème. Henri Tolet explique :

« Si un milieu à haute valeur biologique se trouve isolé dans un environnement artificiel, la biodiversité à l'intérieur du milieu va diminuer, même s'il n'y a pas de pression sur le milieu. En fait, il n'y a pas assez de flux entre le milieu et son environnement. Car son environnement n'est pas naturel. C'est pour ça que le milieu isolé tend à disparaître » (3)

Or, dans des régions comme la Wallonie, les milieux naturels sont des îlots de taille restreinte au milieu d'espaces fort dénaturés. Ceux-ci ont parfois donc du mal à se maintenir. Thomas Brailly décrit en ces termes la situation en Wallonie :

« Le territoire Wallon se compose en majorité d'espaces très anthropisés. On peut localiser quelques milieux semi-naturels intéressants au milieu de ces espaces artificiels. Des espaces artificiels que l'homme exploite de manière intensive ». (2)

2.2 Sur base de ces constats généraux, quel système de protection les personnes interrogées prônent-elles ?

Cette partie est destinée à exposer quel système de protection les personnes interrogées souhaitent mettre en place en réponse aux constats décrits ci-dessus et quel système de protection est réellement mis en place en Belgique francophone.

2.2.1 Que retirer de la question de la valeur de la nature pour le système de protection ?

A. Convaincus de l'écocentrisme, ils prônent cependant un système de protection fondé sur l'anthropocentrisme.

La majorité des personnes interrogées est intimement convaincue de la valeur intrinsèque de la nature mais s'accorde également pour dire que l'homme attribue plus d'importance à sa survie qu'au bien-être de la nature. C'est pourquoi, pour convaincre les citoyens et les politiciens d'entreprendre et de soutenir des actions de protection de la nature, elles prônent un système de protection basé sur une justification anthropocentrique, une justification mettant en avant la dépendance de l'homme à un environnement de qualité pour sa survie. Même s'ils sont persuadés de la valeur

intrinsèque de la nature, c'est sa valeur instrumentale pour la survie de l'homme qu'ils invoqueront pour convaincre le grand public et le monde politique d'entreprendre des actions de protection. Henri Tolet (Natagora) explique:

« Beaucoup de naturalistes, et moi aussi, pensons que la nature doit être protégée pour elle-même car les espèces sont là depuis des milliers d'année avant l'homme. Elles ont le droit d'exister. Mais pour convaincre les hommes, il faut leur présenter l'utilité de la biodiversité pour leur propre survie. L'homme fonctionne comme un animal » (3).

Selon les personnes interrogées, aujourd'hui les citoyens ont fort peu conscience d'être tributaires des ensembles naturels. Daniel Gilson affirme

« Si tu posais à 100 personnes en Wallonie la question « Est-ce que la biodiversité est utile pour l'homme ? » Et à la limite aussi « Citez-moi deux exemples de services que la biodiversité rend à l'homme », quasi personne ne pourra répondre ! » (4)

Les membres des associations sont convaincus que, comme l'homme est fort sensible à son intérêt personnel et qu'il n'a pas encore pris conscience que celui-ci dépend de la nature, il faut augmenter la conscience quasi inexistante des citoyens d'être dépendants de la nature pour susciter un attrait important pour la protection de la nature. Jean Fleuret de IEW va même jusqu'à affirmer que la protection de la nature s'est jusqu'il y a une vingtaine d'années trop contentée de mettre en avant la beauté, la rareté, le droit à exister des paysages et des espèces et qu'aujourd'hui, elle doit se faire plus anthropocentrique. Selon lui,

« On n'intègre pas assez le côté utilitariste de la nature dans sa protection, les gens n'ont pas assez conscience de ce que la nature leur apporte » (5).

B. le système de protection de la nature en Wallonie et à Bruxelles est-il anthropocentré comme le prônent les personnes interrogées ?

Le système de protection de la nature est majoritairement articulé autour d'idées anthropocentriques comme le prônent les membres des associations de protection. En se basant sur les documents fondateurs des associations et les descriptions qu'en font les personnes interrogées, on peut exposer leur discours par rapport à la valeur de la nature. Chez Natagora et IEW, les grosses associations, la protection de la nature est en grande partie justifiée de manière anthropocentrée. Sur le site d'IEW on trouve dans la rubrique *valeurs et compréhension commune*

« Notre vie en société repose fondamentalement sur la qualité et les ressources fournies par notre environnement. A ce titre, ce dernier doit être protégé et conservé dans tous les domaines qui le constituent »⁷⁶

Sur le site de Natagora, on lit « la biodiversité ne sert à rien sauf à assurer notre propre survie ». Celle-ci est décrite comme une ressource qui fournit à l'homme toute une série de services (alimentaires, matériaux, médicaux, écologiques...) nécessaires à sa survie.⁷⁷

En ce qui concerne les petites associations, la COWB n'a pas vraiment de position au sujet de la valeur de la nature. Les Amis de la Fagne se rapprochent plus d'un discours écocentré, mettant en avant leur attachement pour la région des Hautes Fagnes, sa biodiversité ses paysages.

« Infiniment belles et belles à l'infini, les Hautes Fagnes fascinent aujourd'hui ceux qui les redoutaient hier. Poète ou scientifique, naturaliste amateur ou chevronné, acteur ou spectateur, laissez-les vous envahir au fil de ces pages. Ce n'est que du bonheur! »

Ce discours s'explique peut être par le fait que cette association ne soit active que dans une région spécifique à haute valeur biologique qui ne représente qu'un faible intérêt pour l'exploitation humaine. Il n'est pas représentatif de celui du système de protection de la nature en Belgique francophone.

La majorité des associations de protection optent pour une justification anthropocentrée des mesures de protection qu'elles prennent. Nous observons donc une divergence entre les idées personnelles des personnes interrogées (écocentrées) et les idées qu'ils mettent en place dans le fonctionnement concret de ces associations (anthropocentrées).

2.2.2 Que doit viser la protection de la nature en ce qui concerne la relation entre l'homme et la nature ?

A. Préserver les milieux semi-naturels

Les personnes interrogées reconnaissent toutes que si aujourd'hui l'action de l'homme sur la nature est majoritairement destructrice, il n'en a pas toujours été ainsi. Dans le passé, l'action de l'homme a enrichi la nature. Il a ouvert les milieux pour pratiquer l'agriculture et nourrir un plus grand nombre de personnes tout en augmentant la diversité de ces milieux. Partant de ce constat, il

⁷⁶ IEW (2012) « valeurs et compréhension commune » in IEW <http://www.iew.be/spip.php?rubrique44> consulté le 25/11/2012

⁷⁷ Natagora (2012) « la biodiversité » in Natagora <http://www.natagora.be/index.php?id=974> consulté le 25/11/2012

ne s'agit alors pas de se contenter de protéger ou de recréer les milieux tels qu'ils seraient sans l'intervention humaine, toute une série de milieux semi-naturels créés par des activités humaines extensives (bocages, landes sèches dans les Fagnes et ailleurs, prairies calcaires...) font également l'objet de mesure de protection.

Thomas Brailly explique

« Une grosse partie des milieux que l'on protège sont des milieux semi-naturels. Il y a dans ces milieux une biodiversité importante. Souvent plus élevée que dans les milieux forestiers, même relativement naturels ». (4)

Il s'agit de respecter le droit à la vie des nombreuses espèces qui se sont adaptées aux habitats semi-naturels.

Daniel Gilson affirme :

« L'homme a déboisé. Ça a fait venir de nombreuses espèces. Elles se sont en quelque sorte adaptées à l'action de l'homme dans la nature. L'homme n'a pas le droit de les faire disparaître ». (4)

Protéger ces milieux, c'est également reconnaître que la relation entre l'homme et la nature fut un jour harmonieuse, c'est protéger le produit de cette relation pour montrer qu'il est possible d'allier agriculture et nature. Les personnes interrogées ne plaident pas pour un déclin des activités agricoles en faveur de plus de nature. L'agriculture est nécessaire pour la survie de l'homme. Elle nécessite des milieux ouverts. Selon Daniel Gilson,

« On ne peut augmenter de beaucoup la proportion de forêts par rapport aux terrains agricoles. La Wallonie est densément peuplée et a besoin de grandes surfaces agricoles ». (4)

Cependant, la plupart des milieux agricoles actuellement sont loin de présenter la diversité des bocages du 17^{ème} siècle. Préserver les milieux issus des activités agropastorales du passé peut constituer selon les membres des associations de protection un encouragement pour diversifier, enrichir, renaturaliser les milieux agricoles. On tente d'ailleurs de recréer des milieux bocagers, des prairies calcaires... sur les terrains agricoles avec l'aide des agriculteurs. Ce sont les mesures agro-environnementales, nous y reviendrons.

B. Encourager la prise de conscience que l'homme est relié à la nature.

Face à la conviction que l'homme ne connaît plus la nature et n'a plus conscience du lien qui l'unit à elle, il faut refaire une place pour la nature dans l'esprit des citoyens. D'après la plupart des personnes interrogées, les citoyens doivent réapprendre à connaître la nature. Merlin Pedrosa explique :

« On ne peut pas protéger ce que l'on ne connaît pas, connaître la nature qui nous entoure au quotidien est le premier pas vers sa protection ». (1).

Il faut amener les citoyens à reprendre conscience d'être dépendant de la biodiversité, des grands cycles biogéochimique et à ne plus voir la nature comme un ennemi qu'il faut fuir mais bien comme un ensemble d'éléments qui contribuent à notre survie, notre bien-être et qu'il faut donc préserver. Les personnes interrogées pensent que changer la vision que les citoyens ont de la nature peut contribuer à diminuer les pressions sur l'environnement. Si les citoyens apprennent à connaître la nature et les services qu'elle lui apporte, ils seront encouragés à la protéger. C'est une idée fondamentale chez les personnes interrogées. Elle se retrouve massivement dans la stratégie des associations.

Seul Daniel Gilson doute de la capacité des hommes à se reconnecter avec la nature, il affirme que

« Dans les villes certaines personnes vivent dans un environnement tellement artificiel... cela n'est pas sûr qu'elles puissent ressentir une dépendance à la nature. Elles sont tellement dénaturées, cela n'est pas sûr qu'elles puissent éprouver du bien être à être dans la nature ». (4)

C. Elargir la protection de la nature à un plus grand nombre d'activités humaines

C.1 Elargir la protection de la nature à un plus grand nombre d'activités humaines et tourner le dos à une protection exclusivement basée sur les réserves naturelles

Toutes les personnes interrogées, à l'exception de Merlin Pedrosa qui n'aborde pas vraiment cette question, décrivent la protection de la nature à ses débuts comme passant exclusivement par la création de réserves naturelles.

Seul un petit nombre de personnes s'occupaient de protection de la nature. Ils géraient les réserves naturelles wallonnes. Ailleurs, on assistait à une exploitation massive de l'environnement (pollution, fragmentation des habitats...). Cette configuration présentait deux problèmes majeurs. C'est pourquoi, d'après les entretiens, il faut lui tourner le dos dans le système actuel de protection de la nature.

Premièrement, la protection de la nature par la création de réserves naturelles s'inscrit dans une vision de la nature comme quelque chose qu'il faut contrôler, exploiter. La création de petits îlots de nature protégée permet de justifier l'exploitation, la destruction de la nature ailleurs. En tout cas, cela ne permet pas de la freiner. Geoffroy De Blok nous dit :

« Pour chaque politicien de chaque village (il est important) d'avoir sa petite réserve naturelle pour pouvoir dire « *Nous faisons attention à la nature* » et pouvoir faire n'importe quoi ailleurs. On crée des réserves naturelles pour sauver les meubles, garder un souvenir de la nature et la détruire partout ailleurs » (6)

Or, tout homme dépend de la nature pour vivre, et doit donc prendre soin de l'environnement qui l'entoure selon les personnes interrogées. La protection de la nature est l'affaire de tous et devrait donc dépasser le cadre des réserves. A la place de comportements destructeurs de la nature partout, sauf dans les réserves où elle est mise sous cloche, on devrait mettre en place une harmonie entre les activités humaines et la biodiversité pour la société dans son ensemble.

Deuxièmement, les réserves naturelles n'offrent pas une protection efficace de la nature. Les personnes interrogées affirment que pour qu'un milieu se maintienne il faut qu'il soit entouré d'espaces relativement naturels. Dans un territoire massivement anthropisé tel que le territoire wallon, les réserves naturelles peinent à se maintenir car elles sont coupées des autres espaces naturels. Pour préserver les milieux rares, la méthode des réserves naturelles semble donc inadéquate ou en tout cas insuffisante. Henri Tolet explique:

« Avant, dès qu'on repérait un milieu avec des espèces intéressantes, on le mettait en réserve. Souvent cela ne marchait pas très bien, les espèces continuaient de diminuer même si leur habitat était protégé. Le milieu qu'on voulait protéger disparaissait sans qu'on comprenne pourquoi. Ensuite les scientifiques sont venus avec la théorie des îlots. Dans les espaces isolés au sein d'un environnement artificiel, la biodiversité diminue d'office. » (3)

Il affirme ensuite :

« Pour avoir une protection efficace de la nature, il faut reconnecter les milieux rares des réserves avec une nature de qualité. Il faut donc protéger la nature autour des réserves pour protéger la nature dans les réserves » (3)

La protection de la nature doit s'élargir selon les membres des associations de protection, et ce en réponse aux constats suivants, déjà évoqués dans les idées générales des personnes interrogées. Tout homme dépend de la nature et, pour préserver des milieux, il est nécessaire de préserver une nature de qualité autour de ces milieux. Elargir le système de protection en terme de personnes et d'espaces impliqués permettrait donc de rendre la société plus en harmonie avec la nature. Cela permettrait également une protection plus efficace. Le système de protection de la nature en Wallonie et à Bruxelles applique-t-il ce principe d'élargissement de la protection de la nature prôné par leurs membres interrogés?

C.2 Le rôle de l'homme dans le système actuel de protection de la nature

Selon la majorité des personnes interrogées, La protection de la nature en Wallonie et à Bruxelles se réforme peu à peu. Elle s'intéresse à plus d'espaces, implique plus de personnes. Selon Thomas Brailly la protection s'articule de plus en plus de la manière suivante :

« D'un côté, on protège la nature rare, donc des milieux peu courants, fragiles, des espèces menacées qui ne tolèrent pas la présence humaine. Pour les protéger on a des réserves naturelles. D'un autre côté, on protège une nature ordinaire un peu partout en Wallonie pour permettre l'existence de couloirs écologiques autour des réserves naturelles. Ces zones ont un statut de protection beaucoup plus faible ». (2)

Ces zones où les associations de protection de la nature veulent rétablir une biodiversité ordinaire mais solide sont souvent des endroits anthropisés (surfaces agricoles, terrains de particuliers, jardins...). C'est dans cette optique que des projets tels que le réseau Natura 2000 (création d'un réseau d'espaces protégés constitués en grande partie de terrains privés), les mesures agro-environnementales (mesures encourageant les agriculteurs à recréer de la biodiversité sur leur terrain) ou les actions « nature au jardin » ont été entrepris. Selon Jean Fleuret,

« Le domaine de la protection de la nature s'est très fort élargi depuis une quarantaine d'années. On tente de recréer une nature de qualité dans les terres agricoles, sylvicoles, dans les jardins, dans les villes. Une beaucoup plus grande quantité de personnes qu'avant sont impliquées. De plus en plus de citoyens deviennent acteurs de protection de la nature. » (5)

C.3 Elargir la protection de la nature, va-t-on assez loin pour les personnes interrogées?

Pour la question de l'élargissement de la protection de la nature à plus d'activités humaines, il semble qu'il y ait comme pour la question de la valeur de la nature, un clivage entre ce que les personnes interrogées souhaitent et ce qu'elles pensent possible de réaliser aujourd'hui à travers les associations de protection. Quand on leur demande si les actions de protection de la biodiversité que leurs associations entreprennent actuellement suffiront à réduire significativement les pressions sur l'environnement pour résoudre la crise dans laquelle nous nous trouvons, ils répondent par la négative. Henri Tolet explique:

« Protéger la biodiversité ça ne suffit pas. Il faudrait aussi dans l'idéal changer nos modes de vies. Les rendre viable pour l'homme et pour la nature ». (3)

« Il faut changer le mode de vie des hommes pour qu'ils respectent, protègent en fait la nature. Pour ça, la simplicité volontaire peut être un atout. Le message de cette théorie c'est qu'on peut produire exactement la même quantité de biens avec deux fois moins de ressources. Le gaspillage aujourd'hui est incroyable, on peut aussi faire de grand progrès en recyclage ». (3)

Les personnes interrogées souhaiteraient pour la plupart une action plus profonde et plus en amont que celle mise en place dans le système actuel de protection de la nature.

Cependant, cela ne vaut pas pour toutes les personnes interrogées. Geoffroy De Blok (Amis de la Fagne) n'évoque pas le fait que d'éventuels changements sociétaux soient nécessaires. Il trouve que cela n'est pas son rôle de réfléchir à cela :

« Avec les Amis de la Fagne, nous essayons de faire ce que nous faisons le mieux. Protéger la fagne que nous connaissons bien et que nous savons comment protéger. Le reste ça n'est pas notre affaire ». (6)

Chez Merlin Pedrosa, on retrouve un désir de changer certains mécanismes de la société mais pas de changer radicalement l'ordre établi (1). C'est chez les personnes interrogées qui sont professionnelles dans les associations dont ils sont membres que l'on retrouve les idées les plus radicales par rapport au changement qu'il faudrait apporter à nos sociétés pour résoudre la crise environnementale. Néanmoins, si ces personnes prônent une société dans laquelle toute activité humaine respecte le fonctionnement des écosystèmes, beaucoup doutent également de la probabilité que de tels systèmes humains voient le jour sur le court terme. Jean Fleuret affirme:

« L'idéal serait de mettre en place massivement des modèles de simplicité volontaire. Mais cela n'est pas dans l'intérêt humain tel qu'il est perçu maintenant et on n'acceptera jamais d'aller contre les intérêts humains. On n'acceptera pas de faire passer la nature avant l'homme » (5).

Selon la majorité des personnes interrogées, Il ne semble donc pas que plaider pour un changement radical des modes de production et de consommation de nos sociétés actuelles soit la stratégie la plus efficace pour protéger la nature. Il vaut mieux élargir progressivement le système de protection de l'intérieur là où des volontés de protection existent.

2.2.3 La diversité comme principe de protection: diversité de milieux, d'espèces, d'activités humaines et donc de mesures de gestion

A. Le désir des personnes interrogées : une protection de la nature qui passe par une protection de la biodiversité.

La nature crée une grande biodiversité. L'essence de la nature est la diversité. Sur base de ce constat, les personnes interrogées prônent une protection de la nature qui maintienne cette caractéristique essentielle, la diversité: Daniel Gilson explique :

« Là où la nature est en bon état, il y a une diversité de milieux et d'espèces. Prenons les activités agropastorales. Sur leur territoire, il y avait plein d'habitats différents, des petits champs, des mares, des pâturages, des jardins... La nature était alors en très bonne santé. » (4)

Thomas Brailly :

« S'il y a un principe général dans la nature, c'est la diversité. C'est donc cela qu'on recherche. Ce qu'on recherche, c'est une diversité de milieux et donc d'espèces à l'échelle wallonne voire européenne. » (2)

Lorsqu'un habitat ou une espèce est rare, on met tout en œuvre pour les préserver, car s'ils disparaissaient, la diversité de milieux et la biodiversité spécifique en seraient affectées. Comme on préserve une pluralité de milieux, d'écosystèmes, il n'y a aucun principe général, aucun objectif commun à atteindre dans tous les écosystèmes protégés. Chaque milieu fonctionne selon une logique, une structure qui lui est propre et c'est justement cela qu'on veut protéger à l'aide de mesures propres à chaque milieu. Thomas Brailly encore :

« On fait un choix de mesures de protection selon le milieu que l'on veut protéger. Là où on veut garder un milieu forestier, on va laisser la forêt s'exprimer et retourner vers un stade plus sauvage. Là où on a des milieux semi-naturels de qualité, on empêche par contre la forêt de recoloniser ».

B. Le système de protection de la nature en Belgique francophone : préserve-t-on concrètement la diversité de milieux et d'espèces ?

En Wallonie et à Bruxelles, comme les espaces naturels sont tellement restreints et que l'agriculture et l'élevage extensif ont cessé, si l'homme n'intervient pas, les milieux ouverts de haute qualité créés par les activités agropastorales disparaîtraient. Lorsque l'intervention humaine était minime, la dynamique naturelle se chargeait de garantir une diversité de milieux, des milieux ouverts apparaissaient naturellement. On avait une diversité de milieux sans que l'intervention de l'homme soit nécessaire. Comme dit Geoffroy De Blok,

« A cause des interventions négatives de l'homme dans le passé, par exemple à cause de la fragmentation, donc l'isolement des habitats naturels, on ne peut plus laisser faire la dynamique naturelle aujourd'hui. On est obligé de gérer pour garder des milieux ouverts » (6).

On va ainsi maintenir les milieux ouverts bocagers, les prés de fond de vallée ou les prairies calcaires par des fauches tardives, les landes et les Fagnes par du déboisement d'épicéa, à d'autres endroits on va établir du pâturage extensif, tout cela pour empêcher le retour de la forêt. Là où la forêt est présente et relativement diversifiée, on y intervient le moins possible pour tenter de retrouver la forêt naturelle vers laquelle tend la dynamique naturelle.

Il ressort donc des entretiens que comme l'objectif principal de la protection de la nature est de garantir et d'augmenter la biodiversité, il faut appliquer des principes de protection spécifiques à chaque milieu.

De plus, chaque espace que l'on veut protéger s'inscrit, selon les personnes interrogées, dans un contexte socio-économique propre. Et comme on veut concilier intérêt socio-économique et protection de la nature, il faut en tenir compte quand on prend des mesures de protection. Selon Jean Fleuret, il faut se poser les questions suivantes lorsqu'on entend protéger la nature en un endroit :

« Selon le contexte pédoclimatique, quel type de milieu préserve-t-on ou restaure-t-on en cet endroit ? Selon le passé des activités humaines en cet endroit, préserve-t-on un milieu ouvert ou une forêt plus ou moins naturelle ? Enfin quel est le contexte socio-économique de l'endroit ? Du coup comment faire pour que sa préservation soit en harmonie avec les activités humaines ?... » (5)

2.3 Le questionnaire fermé : un résumé des idées générales des personnes interrogées

Le questionnaire ne couvre pas un champ aussi large que les entretiens. Les entretiens ont été l'occasion de recueillir des informations allant au-delà des idées générales des personnes interrogées, des informations sur la vision de la nature qui, selon ces personnes, domine auprès des citoyens, sur le système de protection tel qu'il est ou tel qu'il devrait être. Le questionnaire fermé se contente d'évaluer les idées des personnes interrogées concernant les deux premières dimensions de l'éthique de la terre, la valeur de la nature et la relation entre l'homme et la nature. Il constitue une sorte de résumé de l'avis de chaque membre des associations sur ces deux dimensions.

2.3.1 Présentation des résultats

Tableau 3 : résultats du questionnaire fermé pour les membres des associations de protection

	Thomas Brailly	Henri Tolet	Daniel Gilson	Jean Fleuret	Merlin Pedrosa	Geoffroy De Blok
Malgré leur capacité hors du commun, les humains sont encore sujets aux lois de la nature	Tout à fait d'accord	Tout à fait d'accord	Tout à fait d'accord	Tout à fait d'accord	Tout à fait d'accord	D'accord
Les humains ont le droit de modifier la nature pour satisfaire leurs besoins	Indécis	Tout à fait d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	D'accord	D'accord
Les humains vont en apprendre assez sur le fonctionnement de la nature pour pouvoir la maîtriser totalement	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	Pas du tout d'accord	Pas du tout d'accord
L'homme est avant tout un grand mammifère qui cherche à manger, se reproduire et survivre.	Pas d'accord	Tout à fait d'accord	D'accord	D'accord	D'accord	Pas d'accord
les humains sont destinés à régner sur la nature.	Pas du tout d'accord	Pas du tout d'accord	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	Pas du tout d'accord
les plantes et les animaux ont autant le droit d'exister que les hommes.	Tout à fait d'accord	Tout à fait d'accord	Tout à fait d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Tout à fait d'accord
Quand les hommes interagissent avec la nature, cela produit des conséquences désastreuses.	Indécis	Pas d'accord	Pas d'accord	Pas d'accord	D'accord	Indécis

2.3.2 Analyse des résultats

A. la valeur de la nature

En ce qui concerne les affirmations évaluant l'adhésion à l'anthropocentrisme, il y a une convergence autour de l'idée de la valeur intrinsèque de la nature.

Cinq personnes se disent tout à fait accord et une personne d'accord avec l'affirmation « Les plantes et les animaux ont autant le droit d'exister que les hommes ».

Trois personnes ne sont pas du tout accord et trois personnes ne sont pas d'accord avec l'affirmation « les humains sont destinés à régner sur la nature »

B. la relation entre l'homme et la nature

B.1 l'appartenance de l'homme à la nature

L'affirmation suivante « Malgré leur capacité hors du commun, les humains sont encore sujets aux lois de la nature » recueille cinq tout à fait d'accord et un d'accord.

Mais par rapport à l'affirmation « L'homme est avant tout un grand mammifère qui cherche à manger, se reproduire et survivre », Geoffroy De Blok et Thomas Brailly ne sont pas d'accord, les autres sont soit tout à fait d'accord, soit d'accord.

Toutes les personnes interrogées s'accordent pour dire que l'homme appartient aux systèmes naturels mais quant à la question de savoir si cela fait de lui un être naturel comparable aux autres animaux, la réponse est moins claire. D'un côté, l'homme est un être vivant semblable aux autres. D'un autre côté, Geoffroy De Blok et Thomas Brailly et même les autres par moment affirment que l'homme « fait aujourd'hui bien plus que cela », comme dit Geoffroy De Blok (6), son action sort du domaine naturel. L'impact anthropique sur la nature dépasse celui de n'importe quel être naturel. On sent bien l'ambiguïté par rapport au côté naturel de l'homme. Cette ambiguïté se retrouve dans les réponses partagées à l'affirmation : « L'homme est avant tout un grand mammifère qui cherche à manger, se reproduire et survivre. »

B.2 l'homme a-t-il le droit de modifier la nature ?

Par rapport à l'affirmation « Les humains ont le droit de modifier la nature pour satisfaire leurs besoins », toutes les personnes interrogées se disent soit d'accord, soit tout à fait d'accord et une personne est indécise. Dans les entretiens, cela apparaît comme la suite logique de l'appartenance de l'homme à la nature. Comme l'homme est inclus aux ensembles naturels presque

comme les autres êtres vivants, il peut comme ces autres êtres vivants modifier la nature pour assurer sa propre survie.

B.3 Est-il possible que l'homme exerce une action positive sur la nature ?

En ce qui concerne l'affirmation « Quand les hommes interagissent avec la nature cela produit des conséquences désastreuses », destinée à tester la fragilité de la nature par rapport à l'action humaine, Henri Tolet, Daniel Gilson et Jean Fleuret répondent « pas d'accord ». Geoffroy De Blok et Thomas Brailly se disent indécis et Merlin Pedrosa est d'accord. Même si la convergence est moins claire on peut quand même affirmer que la plupart des personnes interrogées sont indécises ou pas d'accord avec l'affirmation.

Quand elles expliquent leurs réponses, elles renvoient aussi à l'idée suivante évoquée à maintes reprises dans les entretiens : Elles affirment qu'il est possible que les interactions entre l'homme et la nature produisent des conséquences désastreuses mais cela n'est pas tout le temps le cas. L'action humaine peut très bien s'inscrire harmonieusement dans l'écosystème, en enrichir la biodiversité.

B.4 peut-on connaître le fonctionnement de la nature ?

L'affirmation « Les humains vont en apprendre assez sur le fonctionnement de la nature pour pouvoir la maîtriser totalement » recueille exclusivement des « pas du tout d'accord » ou des « pas d'accord ». Selon les personnes interrogées, la nature est très forte et l'homme est incapable de la maîtriser ni même de connaître. La nature est plus puissante que l'homme et si celui-ci opère une destruction massive de la biodiversité, signifiant son autodestruction, la nature ne s'éteindra pas. L'homme croit souvent pouvoir décrire le fonctionnement de la nature, prédire son évolution mais celle-ci crée une pluralité d'ensembles différents que l'on ne peut pas décrire à l'aide de règles générales.

3) Analyse des entretiens et du questionnaire fermé par rapport à l'éthique de protection de Callicott.

Introduction

Cette partie est destinée à confronter les idées issues des entretiens et du questionnaire fermé à la vision de Callicott. Les idées des personnes interrogées et le fonctionnement de la protection de la nature en Belgique francophone remettent-ils en cause la consistance et/ou l'efficacité de l'éthique de protection de Callicott ?

L'étude comparative se structurera une fois de plus autour des trois dimensions fondamentales de l'éthique de la terre. Dans la confrontation des idées de Callicott avec les résultats des entretiens comme avec les résultats du questionnaire fermé, on distinguera ce qui concerne

- la question de la valeur de la nature
- le rôle de l'homme dans la nature et dans sa protection
- le fonctionnement général de la nature et les principes de fonctionnement qui en découlent.

3.1 Les entretiens

3.1.1 La valeur de la nature

A l'examen des deux discours, on peut pointer un point de convergence et un point de divergence en ce qui concerne la question de la valeur intrinsèque de la nature.

A. convergence autour de l'idée de la valeur intrinsèque de la nature

Callicott et les personnes interrogées partagent sans nul doute la conviction que la nature, (les écosystèmes, les espèces qui la composent) a une valeur pour elle-même. Des éléments naturels peuvent être détruits, être utilisés comme instrument pour la survie d'espèces (dont l'homme) qui ont également le droit d'exister mais pas au point de les faire disparaître car ils ont une valeur intrinsèque qui excède leur valeur instrumentale.

B. divergence autour de l'efficacité de l'idée de la valeur intrinsèque des ensembles naturels pour protéger la nature

La divergence vient de points de vue différents sur l'efficacité de cette idée dans la pratique. Callicott est convaincu qu'il faut appliquer cette idée pour protéger la nature.

Pour qu'une idée soit appliquée, il faut qu'elle soit répandue dans l'esprit des individus. Selon Callicott, la conviction que la nature possède une valeur intrinsèque se répand progressivement auprès des citoyens. L'être humain est profondément éthique depuis son apparition. Il valorise et protège tout groupe auquel il se sent appartenir. Comme grâce à l'écologie, la conscience se développe d'appartenir aux systèmes naturels, l'homme va progressivement se mettre à valoriser ces ensembles naturels. Tout comme il respecte la valeur de sa communauté, voire de l'humanité toute entière, l'homme va progressivement étendre son profond respect à toute la communauté biotique, c'est-à-dire à la nature.

Les personnes interrogées sont nettement moins optimistes au sujet de l'espèce humaine. C'est pourquoi elles doutent de l'efficacité de l'idée de la valeur intrinsèque de la nature pour sa protection. Selon eux, l'homme éprouve des difficultés à défendre des intérêts dépassant son intérêt propre. Tels des animaux, les hommes défendent avant tout leur propre survie, à la limite celle de leur clan ou communauté. Il n'est pas réaliste à moyen terme de postuler que l'homme prenne conscience de la valeur intrinsèque de la nature et fonde un système de protection sur ces bases. Si l'objectif est de protéger la nature tellement menacée par les activités humaines, il faut invoquer la nécessité d'une nature en bonne santé pour la survie de l'homme. Prendre conscience que polluer les rivières, réchauffer la planète, fragmenter et artificialiser les habitats naturels, cela met en danger les services alimentaires, matériels, médicaux... que la nature et la biodiversité fournissent à l'homme, c'est cette idée là qui peut mettre en mouvement un changement vers une plus grande protection de la nature.

Même s'ils sont, comme Callicott, convaincus que l'homme est un membre d'une nature dont tous les éléments ont un droit propre à exister et même s'ils pensent avec l'auteur que l'homme devrait respecter les éléments naturels comme des membres d'une famille naturelle auxquels il est attaché tant matériellement qu'affectivement, les personnes interrogées pensent que la stratégie de protection la plus efficace actuellement est de mettre en avant l'utilité de la biodiversité pour la survie de l'homme et ainsi susciter des comportements plus respectueux de la nature dans le monde politique et auprès des citoyens. C'est d'ailleurs en majorité autour de cette idée que le système de protection de la nature est articulé aujourd'hui en Belgique francophone.

3.1.2 La relation entre l'homme et la nature

En ce qui concerne cette question, il existe également des similitudes comme des divergences entre la pensée de Callicott et celle des protecteurs de la nature interrogés.

A. le rôle de l'homme dans la nature, la possibilité d'une action positive de l'homme sur la nature.

A ce sujet, les personnes interrogées partagent l'avis de l'auteur. D'après les entretiens, l'homme peut modifier la nature comme tout autre être vivant. Cependant, dès que son impact sur la nature excède celui de n'importe quel autre organisme, l'action humaine sort du champ naturel. Notons que, quelles soient les perturbations anthropiques qu'on lui inflige, la nature continue à exister partout, en plus ou moins bon état. Avant la révolution industrielle, les activités humaines en Occident, si elles sortaient modérément du champ naturel, enrichissaient cependant la nature, elles augmentaient la diversité de milieux et d'espèces tout en nourrissant une grande quantité d'hommes. Le passé nous montre qu'une relation harmonieuse entre l'homme et la nature est possible.

Callicott décrit la même réalité. Il voit également dans le passé de l'Occident (il cite les fermes mixtes aux Etats-Unis) l'expression d'une harmonie entre l'homme et la communauté biotique. Pour Callicott, toute action humaine depuis celle des chasseurs cueilleurs jusqu'à celle des industries pétrolières est naturelle. Comme certains êtres vivants (les abeilles par exemple), l'action naturelle de l'homme peut enrichir la communauté biotique et, comme d'autres êtres vivants, (les éléphants par exemple), elle peut lui nuire. Callicott définit ainsi des normes pour distinguer au sein des perturbations anthropiques naturelles celles qui garantissent voire améliorent l'état de l'écosystème de celles qui lui nuisent. Les activités agropastorales qui ont ouvert les milieux (la grande prairie aux Etats-Unis par exemple) sont un exemple d'activités humaines qui enrichissent la nature, elles montrent que l'homme peut avoir un impact positif sur la biodiversité.

On observe cependant une différence entre les termes que l'auteur et les personnes interrogées utilisent pour décrire cet impact positif de l'homme sur la nature dans le passé. Selon les membres des associations, il s'agit d'une action de l'homme qui, si elle enrichit la nature, sort néanmoins du champ naturel, elle est appelée « semi-naturelle ». Alors que, pour l'auteur, toute action de l'homme

est naturelle. Il ne définit pas, à l'inverse des personnes interrogées, la frontière où l'action humaine sort du champ naturel. Sa frontière à lui se situe entre les actions naturelles de l'homme garantissant la santé de l'écosystème et celles qui lui nuisent. Les personnes interrogées trouvent que l'action de l'homme sur la nature dans le cadre des activités traditionnelles agropastorales commence à sortir du champ naturel et en sort de plus en plus avec la révolution industrielle et la période de croissance économique qui suit. Pour Callicott, par contre, toute action humaine reste naturelle. On se souvient que certains critiques estiment que reconnaître les actions humaines comme naturelles affaiblit le pouvoir de l'éthique car elle ne peut plus les aussi aisément les condamner.

B. quelle vision de la nature partagent les citoyens ?

Callicott, comme les personnes interrogées actives dans la protection de la nature, voient la révolution industrielle comme le début d'une période où l'homme se dénature petit à petit. Il acquiert la capacité technique d'extraire massivement des ressources de son environnement. Ce faisant, il détruit, simplifie profondément la nature qui l'environne. Il crée des espaces où la nature, si elle ne disparaît pas complètement, ne s'exprime que faiblement. Conjointement à ces perturbations anthropiques grandissantes de la nature, se développe un cadre de pensée opposant l'homme à la nature. Celle-ci est perçue comme un danger, comme quelque chose contre lequel il faut lutter, qu'il faut maîtriser, anthropiser. L'homme fuit la nature, il se réfugie dans les villes, crée des campagnes artificielles, ce faisant il oublie sa dépendance à la nature et à la biodiversité. Callicott, comme les personnes interrogées, sont bien évidemment convaincus de cette dépendance. Encore une fois la divergence se situe à propos de la question de l'adhésion des citoyens à l'idée en question, ici l'idée de l'inclusion de l'homme dans la nature.

Pour les protecteurs de la nature, c'est toujours le mode de pensée lié à la révolution industrielle qui domine actuellement. Ils pensent que très peu de personnes ont conscience de dépendre de la nature, des services que la biodiversité apporte à l'homme. Callicott est, encore une fois, plus optimiste, il croit dans le pouvoir de la nouvelle vision scientifique du monde pour répandre la vision d'une nature systémique à laquelle l'homme est inclus. Cette vision est amenée supplanter l'image moderne de la nature comme un ensemble auquel nous ne sommes pas reliés et que nous pouvons donc détruire. L'homme prend ainsi progressivement conscience d'être inclus aux systèmes naturels. Il respecte alors ces systèmes car ils lui permettent de survivre et il les respecte également pour eux même. Callicott écrit

« La nouvelle conception de la nature est plus organique et inclut l'homme en tant que *membre à part entière de la communauté biotique*, selon les mots d'Aldo Léopold. Il est donc concevable que nous devenions de bons citoyens du monde naturel, respectueux de ses lois, plutôt que des conquistadores brutaux et, en définitive voués à l'autodestruction. »⁷⁸

C. élargir la protection de la nature à un plus grand nombre d'activités humaines.

Selon Callicott, l'être humain est inclus aux systèmes naturels. Tout homme est en passe de prendre conscience de son lien biologique, écologique et affectif avec la nature. La protection de la nature doit tenir compte de ce donné. Il faut tourner le dos aux systèmes basant toute la protection sur l'existence de réserves naturelles comme si pour protéger la nature il fallait la maintenir hors de portée de l'homme, comme si les réserves étaient le lieu de la nature et que le monde extérieur était le territoire de l'homme, de l'exploitation de la dénaturation. Selon Callicott, la protection de la nature doit s'élargir. Elle doit quitter les seules réserves pour couvrir la société humaine dans son ensemble. La protection de la nature n'est dès lors plus l'apanage de quelques professionnels gérant les réserves, c'est une activité exercée par tous les citoyens. L'auteur stipule que toute action humaine doit faire en sorte de respecter voire d'améliorer la santé de l'écosystème dans lequel elle s'inscrit. Il propose que l'on établisse des limites naturelles à nos systèmes humains, ils doivent pouvoir s'intégrer harmonieusement dans des systèmes naturels en bonne santé. Il propose des mesures assez radicales comme, par exemple, appliquer les principes de permaculture en agriculture pour inscrire celle-ci dans les logiques naturelles des écosystèmes ou encore rendre le modèle d'élevage dans l'ouest américain respectueux de la santé de la nature en réintroduisant et en chassant des grands herbivores sauvage (bisons, cerfs) à la place du bétail. Il propose d'intégrer la protection de la nature dans le fonctionnement même de la société.

Des entretiens, il apparaît que le système de protection de la nature en Belgique s'élargit progressivement au-delà des réserves depuis une trentaine d'année. Des agriculteurs, des propriétaires particuliers sont encouragés (par les mesures agro-environnementales par le réseau Natura 2000, les projets « nature au jardin »...) à préserver ou à restaurer des milieux intéressants sur leur terres. Cela permet de retrouver une nature de qualité pouvant créer un maillage entre des milieux rares préservés dans des réserves naturelles. Il s'agit aussi et surtout d'intégrer l'homme dans la protection de la nature, de recréer une place pour la nature auprès des hommes.

⁷⁸ Callicott, J B. (2011), *éthique de la terre*, p 255

Mais on ne peut pas dire pour autant que les associations de protection de la nature en Wallonie amènent réellement une réforme de la société pour la rendre harmonieuse avec le fonctionnement des écosystèmes comme le prône Callicott. Leur terrain d'action principal reste la restauration ou la protection d'espaces naturels ou semi-naturels qui, même s'ils se sont considérablement agrandis ces dernières années (en termes de superficie et d'acteurs impliqués), n'englobent pas une action de transformation des mécanismes de la société amenant la destruction de la nature. Le système de protection de la nature met en place des actions plutôt en bout de chaîne. Il s'agit de protéger ou de restaurer des espaces où on est, ou pourrait être, en présence de milieux ou d'espèces intéressants, voire menacés sans « perdre du temps » à agir en amont sur les mécanismes de la société humaine qui menacent ces espaces de destruction. Ces mécanismes sont trop profondément ancrés dans notre mode de vie pour être modifiés dans le laps de temps restreint que nous accordons à l'urgence des problèmes environnementaux.

Les personnes interrogées partagent-elles cette vision des choses ou pensent-elles plutôt, comme Callicott, qu'il faut soumettre tous les domaines de la vie en société à des principes de protection de la nature ? La plupart des personnes interrogées pensent que, dans l'idéal, pour protéger la nature, il faudrait modifier nos modes de production et de consommation, mais ils ne pensent pas que ce soit réalisable dans la pratique. Nos sociétés sont profondément centrées sur l'intérêt personnel des individus, défini comme l'accumulation de biens matériels, il est très difficile de changer cela. Il vaut donc mieux agir localement et concrètement, là où des volontés de protection existent.

3.1.3 Quel est le fonctionnement général de la nature ? Quels principes de protection appliquer pour le protéger ?

A. la notion d'écosystème dynamique

Comme Callicott, les personnes interrogées soutiennent que la nature se compose de toute une série d'écosystèmes dynamiques auxquels l'homme est inclus.

B. La santé des écosystèmes vs la diversité des écosystèmes

Callicott énumère les conditions générales définissant le bon fonctionnement d'un écosystème :

« une productivité primaire élevée, une grande quantité d'éléments nutritifs, la présence d'espèces sensibles aux perturbations, une certaine stabilité des populations, une faible morbidité des organismes, un spectre biologique en faveur des formes de vie fort évoluées et une faible circulation d'éléments contaminants, une grande diversité spécifique »⁷⁹.

Les idées des personnes interrogées vont à l'encontre de ces critères généraux définis par l'auteur. A partir des entretiens, il ressort qu'une nature en bon état ne consiste pas en une série d'écosystèmes fonctionnant selon les conditions générales définies par l'auteur. L'essence de la nature est la diversité. La nature, quand elle n'est pas perturbée significativement par l'homme, quand elle peut s'exprimer librement, crée un peu partout de la diversité. Les personnes interrogées contestent ouvertement les principes généraux définissant une nature en bonne santé définis par Callicott. Thomas Brailly explique :

« Une nature de qualité ne signifie pas forcément des milieux avec beaucoup d'espèces. La nature crée des déserts, des tourbières. Ce sont des milieux naturels où il n'y a pas beaucoup d'espèces, pas beaucoup d'éléments nutritifs. Il faut se dire que la nature crée une diversité de milieux qui ont des structures radicalement différentes » (2)

S'il y a une règle dans la nature, c'est la diversité et donc paradoxalement l'absence de règles générales décrivant les écosystèmes. En cela, les personnes interrogées rejoignent un peu l'avis des écologues déconstructivistes. L'écologie étudie les écosystèmes et postule qu'il en existe une grande diversité. Comment pourrait-on à partir de l'écologie, comme le propose Callicott, définir une éthique de protection définissant les critères généraux de l'écosystème en bonne santé?

C. Qu'est-ce que cela signifie concrètement pour le système de protection de la nature ?

Selon Callicott, le système de protection de la nature devrait se fonder sur son éthique de la terre. Celle-ci définit le comportement éthique de l'homme envers la nature comme celui qui garantit voire améliore la santé de l'écosystème. Santé qu'il définit à l'aide des critères que nous avons exposé ci-dessus. L'éthique de la terre définit donc des principes généraux pour l'action de protection de la nature. Toute activité humaine doit veiller à respecter, voire augmenter, la diversité

⁷⁹ Callicott, J B. (2011), *éthique de la terre*, p 244

spécifique, la quantité d'éléments nutritifs, la production primaire, la stabilité des populations de l'écosystème dans lequel elle s'inscrit. Il existe des principes généraux à suivre qui s'appliquent à tous les écosystèmes et à toutes les actions humaines.

Les protecteurs de la nature, eux, ont comme objectif de préserver une diversité de milieux et d'espèces. Pour réaliser cet objectif, on inventorie toute une série de milieux rares qu'il faut préserver ou recréer et, pour chaque milieu, on définit des objectifs différents. A l'inverse de Callicott, qui cherche une règle absolue pour que les hommes protègent les milieux, la dynamique de la protection de la nature en Belgique semble beaucoup plus souple. Il s'agit de définir des principes de gestion spécifique à chaque endroit selon le type de milieu qu'on désire préserver, le contexte pédoclimatiques du lieu... Pour définir les mesures de protection en un endroit, il faut également tenir compte de l'activité humaine que l'on veut réglementer pour protéger la nature, de l'arrière plan socio-économique de l'endroit. Il n'y a donc pas de règle générale pour protéger la nature car c'est en appliquant des principes relatifs à la spécificité de chaque milieu que l'on parviendra à préserver en Belgique une diversité de milieux et c'est en adaptant les mesures de protection au contexte socio-économique local que l'on parviendra à impliquer les citoyens dans la protection de la nature.

3.2 Le questionnaire fermé

Passons en revue le questionnaire fermé pour voir si le condensé des idées générales des personnes interrogées sur le thème de la valeur de la nature et du rapport entre l'homme et la nature correspondent avec la vision de l'auteur.

3.2.1 La valeur de la nature

L'affirmation « Les plantes et les animaux ont autant le droit d'exister que les hommes » recueillaient l'accord de toutes les personnes interrogées. Celles-ci sont tous en désaccord avec l'affirmation « les humains sont destinés à régner sur la nature ». Les membres interrogés des associations de protection ont une vision écocentrique de la nature, la vision de l'auteur l'est également.

3.2.2 Le rôle de l'homme dans la nature

A. L'appartenance de l'homme à la nature

L'affirmation suivante « Malgré leur capacité hors du commun, les humains sont encore sujets aux lois de la nature » recueille l'accord de toutes les personnes interrogées. La vision de Callicott aussi est en accord avec cette affirmation. Les hommes sont membres des communautés biotiques dont ils dépendent pour survivre.

Par rapport à l'affirmation « L'homme est avant tout un grand mammifère qui cherche à manger, se reproduire et survivre. » Les avis des personnes interrogées sont partagés. Dans les idées de Callicott, on retrouve plus un accord par rapport à cette affirmation. Il écrit d'ailleurs

« Nous sommes nous-mêmes des animaux, de grand primates omnivores, sans doute très doués mais de grand singes quand même, nous faisons donc partie de la nature, nous n'en sommes pas séparés. On peut donc dire que les œuvres de l'homme ne sont pas moins naturelles que celles des termites ou des éléphants. Chicago n'est pas moins un phénomène naturel que la grande barrière de corail »⁸⁰

L'action de l'homme est aussi naturelle que celle de n'importe quel être vivant. L'homme ne diffère donc pas fondamentalement des grands mammifères. C'est la position qui domine chez l'auteur, même si à d'autres moments il reconnaît la capacité culturelle et éthique de l'homme qui le différencie des autres espèces.

B. L'homme a-t-il le droit de modifier la nature ?

Par rapport à l'affirmation « Les humains ont le droit de modifier la nature pour satisfaire leurs besoins », la grande majorité des personnes interrogées se disent d'accord. Les idées de l'auteur sont aussi en accord avec cette affirmation. Comme l'homme est un être naturel comme les autres, il peut modifier la nature pour assurer sa propre survie.

C. Est-ce possible que l'homme exerce une action positive sur la nature ?

« Quand les hommes interagissent avec la nature, cela produit des conséquences désastreuses ». La plupart des personnes interrogées sont indécises ou pas d'accord avec l'affirmation. Les idées de l'auteur expriment également de l'indécision ou du désaccord par rapport

⁸⁰ Callicott, J B. (2011), *éthique de la terre*, p 238

à cette affirmation. Les idées de Callicott laissent transparaître que, comme l'action des autres êtres vivants, l'action de l'homme dans les ensembles naturels peut lui nuire mais aussi lui être bénéfique.

D. peut-on connaître le fonctionnement de la nature ?

L'affirmation « Les humains vont en apprendre assez sur le fonctionnement de la nature pour pouvoir la maîtriser totalement » recueille exclusivement des désaccords. Cette affirmation est également en désaccord avec les idées de l'auteur mais pas en désaccord aussi profond qu'avec les idées des personnes interrogées. Callicott ne pense pas que l'homme puisse maîtriser la nature mais il croit que les sciences nous permettent de développer une connaissance relativement précise de la nature. La science écologique doit nous permettre de définir le fonctionnement général de la nature, le fonctionnement d'un écosystème en bonne santé.

3.2.3 Une convergence importante malgré quelques divergences...

La confrontation des réponses au questionnaire fermé avec les vues de l'auteur est intéressante car elle offre une comparaison qui se situe exclusivement au niveau des deux premières questions de l'éthique de la terre. Cette comparaison ne se situe pas du tout au niveau du système de protection de la nature, de son organisation autour des idées dominantes chez les citoyens, de son efficacité, de son étendue. La comparaison montre une grande convergence dans les idées générales concernant la valeur de la nature et la relation entre l'homme et la nature. On n'y pointe que deux légères divergences. Premièrement, Callicott semble trouver que l'action de l'homme ne sort pas du champ naturel même lorsqu'il perturbe massivement la nature (urbanisation, réchauffement climatique...) alors que pour les personnes interrogées, l'action de l'homme sort alors complètement de la nature. Deuxièmement, Callicott pense que la nature est, dans une certaine mesure, describable par des règles générales. On peut décrire des normes de bon fonctionnement des écosystèmes. Selon les personnes interrogées, la nature n'est que diversité et il n'est donc pas possible d'établir des principes généraux décrivant son bon fonctionnement.

4) Discussion suite à l'analyse comparative des idées des protecteurs de la nature et de celles de Callicott

4.1 Convergence autour de certaines idées mais divergence de positions concernant leur efficacité

L'étude comparative de la pensée de Callicott et de celle des protecteurs de la nature permet d'avancer les éléments suivants :

Il y a toute une série de domaines généraux dans lesquels les idées de l'auteur et celles des personnes interrogées convergent. Il s'agit de la valeur morale de la nature, de l'inclusion de l'homme aux ensembles naturels, de la possibilité d'une action positive de l'homme sur la nature, du changement dans les modes de vies... La divergence vient plutôt de la confiance en l'intégration de ces par la majorité des citoyens. Les personnes interrogées pensent que leurs idées ne sont pas prêtes d'être partagées par la majorité des citoyens, ce qui les rend difficiles voire impossibles à mettre en pratique aujourd'hui. Callicott lui, semble croire beaucoup plus en l'adhésion potentielle du grand public à ces idées ainsi qu'à leur application concrète.

Selon l'auteur, comme l'homme est un être éthique, il développe la conscience d'être inclus aux communautés auxquels il appartient (la famille, le groupe, l'espèce humaine, la communauté biotique...). Cette conscience fonde sa valorisation intrinsèque de ces communautés. Et, comme l'homme appartient aux ensembles naturels, ses dispositions éthiques le conduisent à valoriser ceux-ci. Les hommes sont donc prêts à changer profondément leurs modes de vie pour protéger la nature. Le système de protection peut alors s'élargir à l'ensemble des actions humaines. Celles-ci doivent être modifiées de façon à garantir la santé de la nature. Protéger la nature, selon Callicott, doit donc passer par inscrire toute la société dans l'écosystème. A l'inverse, les personnes interrogées pensent que l'idée de la valeur intrinsèque de la nature, de la dépendance de l'homme à la nature, ou encore l'idée de modifier profondément les modes de production et de consommation sont très marginales auprès des citoyens. Le système de protection de la nature, pour être efficace, doit reposer sur une justification anthropocentrique de la protection. Dans cette optique, pour engendrer des comportements de protection, il faut d'abord faire prendre conscience à l'homme de sa dépendance aux ensembles naturels pour sa survie. Le système de protection doit tenter d'intégrer la protection de la nature dans plus d'activités humaines, sans toutefois espérer changer en profondeur les activités humaines et les mécanismes de la société pour la rendre harmonieuse avec les systèmes naturels.

Voici donc résumée la critique principale apportée par les personnes interrogées à l'éthique de protection de la nature de Callicott : Elle est inapplicable car elle se base sur des idées qui ne sont pas du tout répandues auprès des citoyens. Est-ce une critique fondée ? Cela signifie-t-il qu'il faille abandonner la proposition que constitue l'éthique de la terre de l'auteur ?

J'ai tenté de me positionner par rapport à cela. Pour ce faire, il m'a semblé intéressant d'étudier l'adhésion d'un échantillon de la population de Belgique ou d'un autre pays occidental aux idées de l'éthique de la terre. Cela permettrait d'évaluer si les positions des citoyens se rapprochent plus de la vision que Callicott s'en fait ou que les personnes interrogées s'en font. C'est-à-dire reflètent-elles comme le pense Callicott, une forte adhésion aux fondements de l'éthique de la terre (appartenance de l'homme à la nature, valeur de la nature...) ou ces idées ne sont-elles pas du tout répandues auprès des citoyens occidentaux comme le pensent les membres des associations de protection. A partir de là, il serait possible de déterminer si l'éthique de protection de la nature de Callicott est réellement inefficace car basée sur des idées trop peu répandues. Pour étudier les positions des citoyens occidentaux par rapport aux idées de Callicott, j'ai décidé de rechercher des applications du Nouveau Paradigme Ecologique (dont le questionnaire fermé est issu) à un échantillon représentatif de la population d'un pays occidental.

4.2 Application de six affirmations du NEP à la population française.

4.2.1 Note méthodologique

Comme Callicott parle de la population occidentale en générale et que les personnes interrogées parlent des citoyens belges, il faudrait trouver idéalement des résultats concernant la population belge. Cela n'a pas été possible. Par contre, Jean Paul Bozonnet, sociologue français spécialisé dans la problématique environnementale, a commenté la position de la population française autour de six affirmations issues du Nouveau Paradigme Ecologique (NEP). Dans son étude, il se base sur *L'European Value Study* de 2008, enquête pour laquelle on a soumis ces affirmations à un échantillon aléatoire de la population française. *L'European Value Study* est une grande enquête réalisée périodiquement dans de nombreux pays européens depuis 1981.⁸¹ Elle vise à évaluer les positions de la population européenne sur toute une série de thématiques (emploi, racisme, opinions

⁸¹ Bozonnet Jean-Paul (2010), *Has Ecocentrism already Won in France? Soft Consensus On the Environmentalist Grand Narrative*

politiques...). En 2008, 70 000 citoyens de 47 pays et régions européennes ont été interrogés dans le cadre de l'European Value Study⁸²

Il n'y a que trois affirmations qui se retrouvent dans l'étude de Jean-Paul Bozonnet et dans le questionnaire soumis aux personnes interrogées. A partir de la position de l'échantillon de la population française autour de ces affirmations, nous tenterons pourtant de décrire le positionnement de la population française autour des deux premières dimensions de l'éthique de la terre, la valeur de la nature et la relation entre l'homme et la nature. Il s'agira d'être extrêmement prudent dans l'interprétation des résultats. En effet, Il est difficile de déduire les opinions des individus sur la seule base de leurs réponses à des questions fermées. De plus, l'échantillon sur lequel nous baserons nos suppositions est relativement restreint (3071 personnes), nous pouvons difficilement généraliser avec certitudes les informations le concernant à toute la population française.⁸³

4.2.2 La valeur de la nature

A propos de l'affirmation, « les humains sont destinés à régner sur le reste de la nature », les français interrogés répondent :

Tableau 4 l'écocentrisme ou l'anthropocentrisme chez les français

	Tout à fait d'accord	D'accord	Indécis	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
Humains sont destinés à régner sur le reste de la nature	7%	17%	2%	41%	34%

75% français interrogés ne sont pas d'accord avec l'idée que l'homme est destiné à régner sur la nature. 25% de celles-ci l'approuve. A partir de ces résultats on serait tentés de penser qu'une majorité des français rejettent l'idée de la dominance la nature et qu'une minorité y adhère. Cela voudrait-il dire que Callicott a raison d'affirmer que l'idée de la valeur intrinsèque des ensembles naturels se répand auprès des citoyens des sociétés occidentales ?

⁸² European Value Study, (2012), "about EVS" in European Value Study www.europeanvaluesstudy.eu/ consulté le 3/01/2013

⁸³ Les résultats proviennent de, Bozonnet Jean-Paul (2010), *Has Ecocentrism already Won in France? Soft Consensus On the Environmentalist Grand Narrative*

Les résultats repris ci-dessus semblent indiquer que oui cependant il faut considérer les éléments suivants susceptibles de nuancer cette affirmation :

1) L'affirmation sensée évaluer l'écocentrisme a une forte connotation négative dans sa formulation. Il me semble que la plupart des personnes, même si elles ne reconnaissent pas la valeur intrinsèque de la nature, hésiteraient à se dire d'accord avec cette affirmation qui paraît dire « l'homme est un tyran despotique asservissant le monde naturel ». Comment être d'accord avec pareille affirmation ?

2) L'affirmation suivante « Les humains vont en apprendre assez sur le fonctionnement de la nature pour pouvoir la maîtriser totalement », même si elle n'est pas vraiment destinée à tester l'écocentrisme, évalue quand même la position de l'individu par rapport à la question de la domination de la nature par l'homme. Or, comme le montre le tableau ci-dessous, les résultats pour la population française indiquent que pratiquement la moitié des personnes interrogées (48%) se disent en accord avec cette affirmation (48% sont en désaccord). La moitié des français interrogés mettent donc l'homme en position de supériorité (maîtrise, connaissance) par rapport à la nature. Jean Paul Bozonnet écrit d'ailleurs à propos des résultats:

“48% of French people agree with this statement: they are still inside anthropocentric allegiance on this dimension of the narrative”⁸⁴

Tableau 5 peut-on connaître le fonctionnement de la nature : opinion des français

	Tout à fait d'accord	D'accord	Indécis	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
Les humains vont en apprendre assez sur le fonctionnement de la nature pour pouvoir la maîtriser totalement	11%	37%	3%	35%	13%

⁸⁴ Bozonnet Jean-Paul (2010), *Has Ecocentrism already Won in France? Soft Consensus On the Environmentalist Grand Narrative*

Qu'en est-il donc de l'adhésion des citoyens français par rapport à l'idée que la nature à un statut moral égal à l'homme et donc de l'efficacité de cette idée pour protéger la nature ? On peut dire que les citoyens français placent encore majoritairement l'homme au dessus de la nature et n'adhèrent donc pas vraiment aux idées de l'auteur sur la valeur de la nature...

4.2.3 La relation entre l'homme et la nature

A. L'homme peut-il avoir une action positive sur la nature ?

A partir du positionnement des français interrogés par rapport à l'affirmation « quand les hommes interagissent avec la nature cela produit des conséquences désastreuses » et exprimé dans le tableau ci-dessous, on peut déduire que la population française et belge ne conçoit pas que l'homme puisse avoir une action bénéfique sur la nature.

Tableau 6 l'homme peut-il avoir une action positive sur la nature: opinion des français

	Tout à fait d'accord	D'accord	indécis	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
quand les hommes interagissent avec la nature cela produit des conséquences désastreuses	61%	34%	1%	4%	1%

95% des français interrogés, pense que l'action humaine sur la nature produit nécessairement des conséquences désastreuses. Cela laisse à penser que la majorité des français sont convaincus que l'impact de l'homme sur la nature est d'office négatif.

B. Peut-on connaitre totalement le fonctionnement de la nature ?

La position des français par rapport à cette question est évaluée par l'affirmation « Les humains vont en apprendre assez sur le fonctionnement de la nature pour pouvoir la maîtriser totalement » dont les résultats ont déjà été repris dans la question de la valeur de la nature. Près de la moitié des français se disaient d'accord avec cette affirmation, indiquant qu'une part non négligeable de la population croit qu'il est possible de connaître précisément les règles de fonctionnement de la nature et ainsi de la contrôler.

4.2.4: La nouvelle vision écocentrique est-elle adoptée par les citoyens occidentaux-belges?

Peut-on dire, comme le pense Callicott, que l'homme prend conscience de son appartenance à la nature et la protège ainsi pour elle-même, au-delà de l'utilité qu'elle lui apporte? Peut-on dire qu'une vision écocentrique du monde se développe? D'après les résultats du questionnaire fermé, on ne peut le soutenir. Même si le positionnement en majorité contre la première affirmation « les humains sont destinés à régner sur le reste de la nature » plaide en faveur d'un rejet de l'idée de la domination de la nature par l'homme, les résultats par rapport aux deux affirmations suivantes laissent à penser qu'une part non négligeable de la population française pense encore que l'homme est au dessus de la nature : D'une part, il peut la connaître précisément et la maîtriser totalement et, d'autre part, l'action de l'homme est toujours synonyme de conséquences désastreuses pour la nature. Il est donc tout puissant par rapport à la nature qu'il a le pouvoir de connaître, de maîtriser et de détruire. Il me semble que les citoyens occidentaux ne partagent donc pas les idées de la valeur intrinsèque de la nature, de la possibilité d'une action positive de l'homme dans la nature et d'un changement massif des modes de vies en direction de ces idées. Cela met sérieusement en doute l'efficacité des idées de Callicott pour fonder la protection de la nature. N'est-il alors pas plus opportun de moduler le système de protection de la nature par rapport à l'opinion dominante comme le proposent les membres des associations de protection de la nature ?

4.3 Ma vision de la situation

Dans ce travail, j'ai tenté de décrire quatre visions différentes de la relation homme-nature et de la valeur de la nature. Celle de Callicott, celle des personnes actives dans la protection de la nature, celle sur laquelle repose le système de protection lui-même en Belgique francophone et la vision dominante auprès de citoyens des sociétés occidentales. Ces visions ont été étudiées à partir de sources diverses (l'œuvre et la littérature secondaire de et autour de Callicott, des entretiens qualitatifs, les textes fondateurs des associations, des questionnaires plus quantitatifs...) Malgré la diversité des approches qui m'ont conduite à décrire chaque vision, je m'autorise ici à les comparer le long d'un axe allant d'un anthropocentrisme lié à une vision de l'homme comme un être indépendant et dominateur de la nature jusqu'à une vision écocentrique dans laquelle l'homme est fortement lié à la nature et la respecte pour elle-même.

Tableau 7 positionnement des quatre visions développées dans le mémoire

<ul style="list-style-type: none"> • La vision de la majorité des citoyens occidentaux 	<ul style="list-style-type: none"> • La vision sur laquelle repose le système de protection de la nature en Belgique 	<ul style="list-style-type: none"> • La vision des personnes actives dans la protection de la nature • La vision de Callicott
---	---	---

-anthropocentrisme -----> - écocentrisme
 - domination de la nature par l'homme -----> - lien respectueux entre homme et nature
 - pas de conscience de la dépendance -----> - conscience de la dépendance homme-
 homme-nature nature

Cette comparaison résume bien ma vision de la situation dans laquelle se trouve l'éthique de la terre. Les personnes actives dans la protection de la nature, du moins les personnes interrogées, se rapprochent de Callicott d'un point de vue des idées générales. Cependant, comme celles-ci ne sont pas partagées par une majorité des citoyens, les membres des associations de protection ne croient pas en ces idées pour fonder une protection de la nature efficace. Ils mettent donc en place en Belgique francophone un système qui se situe en quelque sorte à mi-chemin entre la vision des citoyens et celles des personnes actives dans la protection de la nature. Il repose sur l'idée de la dépendance de l'homme à la nature dont il essaye de faire prendre conscience les citoyens mais ne fait pas appel à l'idée de la valeur intrinsèque de la nature. Pour susciter le plus grand engouement possible autour des mesures de protection, il s'agit de faire prendre conscience au grand public de la forte dépendance de l'homme aux systèmes naturels pour qu'il se rende compte combien il est dans son intérêt de protéger la nature. Les membres des associations de protection de la nature critiquent donc selon moi l'éthique de la terre essentiellement d'un point de vue pratique. D'un point de vue théorique leurs visions sont plutôt en accord avec celles de l'auteur.

CONCLUSION

Sommes-nous désormais en mesure d'apporter une réponse à la question qui a motivé ce travail ? A savoir l'éthique de protection développée par J.B. Callicott constitue-t-elle une piste intéressante pour établir un nouveau système de protection de la nature en Belgique ?

Pour répondre à cette question, il a d'abord fallu décrire l'éthique de protection de la nature de Callicott à travers trois idées fondamentales. La première idée concerne toute la question de la valeur de la nature. L'évolution a doué l'homme de sentiments éthiques envers les ensembles auxquels il appartient. Or, avec les développements de l'écologie, il prend progressivement conscience d'être inclus aux ensembles naturels. C'est pourquoi il les valorise intrinsèquement comme une grande famille à laquelle il appartient. La deuxième idée consiste en la question de la relation entre l'homme et la nature. L'homme appartient à la nature, les modifications anthropiques de l'environnement sont donc naturelles. Comme toute action de n'importe quel être vivant vis-à-vis de la nature, les actions humaines peuvent être bénéfique, à la nature ou également lui nuire, ce qui est majoritairement le cas aujourd'hui. L'éthique de protection de la nature doit donc établir des critères pour distinguer l'action de l'homme qui est négative pour les ensembles naturels, et qui doit donc être proscrite, de celle qui bénéficie à la nature et est donc prônée par l'éthique de la terre. Comme toute action humaine est naturelle, c'est l'action de l'homme dans son ensemble qui est concernée par l'éthique de protection qui veut changer en profondeur la société humaine pour la rendre bénéfique à la nature. La troisième question est celle du fonctionnement général de la nature et des conséquences que Callicott en retire dans l'éthique de la terre pour protéger celle-ci. Bien qu'au départ Callicott conçoive plutôt les ensembles naturels comme stables et intégrés, il décrit finalement la nature en termes d'écosystèmes dynamiques dans lesquels l'homme est inclus. Grâce à l'écologie, on peut décrire des critères définissant la bonne santé de ces écosystèmes. Ceux-ci vont être utilisés dans l'éthique de protection de la nature pour définir les comportements humains susceptibles de garantir ou d'améliorer la santé des écosystèmes.

De nombreux théoriciens (philosophes de l'environnement, écologues...) critiquent l'éthique de protection de Callicott. Les reproches qu'ils formulent concernent, d'une part, le contenu de l'éthique de la terre, la cohérence et la vraisemblance des idées qu'elle contient, et, d'autre part, l'efficacité de ces idées pour protéger la nature.

Les critiques contestent, d'une part, des idées centrales dans l'éthique de la terre. L'appartenance de l'homme à la nature est, par exemple, remise en cause. L'homme diffère significativement de la nature, il est donc inopportun de fonder ses obligations éthiques par rapport à la nature sur base de son appartenance à celle-ci. L'idée de la santé des écosystèmes comme base pour définir les principes de protection est également remise en cause. D'après l'écologie, la nature est soumise à un ensemble de perturbations amenant des configurations sans cesse différentes. Il n'est donc pas possible de définir des règles générales de bonne santé des écosystèmes puisque dans la nature tout est relatif et spécifique.

L'éthique de protection est ensuite critiquée par bon nombre de théoriciens du point de vue de son application. D'une part, l'idée de la valeur intrinsèque de la nature ne peut avoir de forte incidence pratique : elle n'est pas répandue dans les mentalités et ne prescrit pas de pratiques fondamentalement différentes que l'idée de la valeur instrumentale de la nature. D'autre part, appliquer l'idée de l'aspect naturel de toutes les actions humaines peut avoir des conséquences dangereuses d'un point de vue pratique. Comment interdire les destructions humaines de la nature pour la protéger si les destructions sont naturelles comme toutes les actions humaines ?

Les critiques de ces théoriciens constituent ainsi une première évaluation de l'éthique de la terre, un premier élément de réponse à la question « l'éthique de Callicott constitue-t-elle un cadre robuste pour protéger la nature ?

A travers la confrontation avec les idées des personnes actives dans la protection de la nature en Belgique, l'évaluation de l'éthique de la terre de Callicott acquiert un côté plus concret. Comme pour l'avis des théoriciens, on peut distinguer une évaluation du contenu de l'éthique de Callicott ainsi qu'une évaluation de son efficacité.

Les membres des associations de protection sont d'accord avec les deux premières dimensions de l'éthique de protection de Callicott (la valeur de la nature et l'appartenance de l'homme à la nature). Ils se sentent, comme l'auteur, liés aux éléments naturels (espèces, écosystèmes) auxquels ils accordent un droit d'exister, une valeur intrinsèque. Ils pensent que l'homme est inclus aux systèmes naturels et qu'il peut donc les modifier. Ce faisant, il est possible que l'action de l'homme enrichisse la nature même si ça n'est majoritairement plus le cas depuis la révolution industrielle où l'homme a de plus en plus considéré la nature comme quelque chose dont il est indépendant et qu'il peut donc maîtriser ou détruire selon ses besoins. Les personnes interrogées déplorent cela, elles pensent qu'il faut prioritairement (re)faire prendre conscience à chaque homme qu'il dépend des systèmes naturels. En cela, ils diffèrent quelque peu de Callicott, qui prend davantage cette

conscience de l'inclusion de l'homme dans la nature comme acquise dans la société. Ce travail de prise de conscience s'accompagne d'un élargissement de la protection de la nature qui doit chercher à concerner plus de citoyens.

Par rapport à la vision du fonctionnement de la nature et de ses principes de protection, les idées des membres des associations de protection sont davantage en désaccord avec celles de l'auteur. Ils conçoivent la nature comme un ensemble de configurations diversifiées dont le bon fonctionnement (la santé) ne peut être décrit par des principes généraux. Il paraît donc inopportun de définir des principes d'action de protection de la nature (comme améliorant la santé des écosystèmes) qui valent pour tous les écosystèmes et toutes les actions humaines. Les membres des associations de protection prônent des mesures de protection particulières à chaque milieu, en rapport avec les activités humaines qui s'y déploient.

Si les idées des personnes interrogées soutiennent celles de l'auteur pour deux des trois dimensions de son éthique, l'évaluation de l'efficacité des idées de l'éthique de la terre pour protéger la nature par les membres des associations de protection montre un tableau plus sévère pour l'éthique de la terre.

Les personnes interrogées doutent de l'efficacité de l'idée de la valeur intrinsèque de la nature pour fonder le système de protection. Ils ne sont pas vraiment d'accord avec la vision de la nature de l'homme de Callicott. Selon l'auteur, l'homme serait un être naturellement éthique qui valorise les ensembles (toujours plus étendus) auxquels il a conscience d'appartenir et valorise donc aujourd'hui les ensembles naturels. Selon les personnes interrogées, l'homme n'est pas du tout disposé à protéger la nature pour elle-même. Il est avant tout intéressé comme n'importe quel animal, par son propre intérêt, celui de son groupe. La majorité des citoyens n'accorde pas de droit d'exister à la nature. Fonder le système de protection de la nature sur l'idée qu'il faut la protéger pour elle-même semble selon les personnes interrogées un fort mauvais choix. Allant contre la pensée dominante la société, l'idée de la valeur morale de la nature ne peut susciter de grande mobilisation.

La proposition de Callicott d'intégrer la protection de la nature dans la structure même de la société, de changer profondément nos modes de vies pour les rendre harmonieux avec le fonctionnement des écosystèmes n'est selon les membres des associations de protection pas vraiment applicable. Il n'y a pas vraiment de volonté massive auprès des citoyens pour changer profondément notre système de vie en société. Ce n'est pas pour ça que les personnes interrogées ne souhaitent pas ce changement, seulement elles ne trouvent pas ça réaliste. Faire passer la

protection de la nature par une modification profonde de notre mode de vie en société n'est simplement pas la stratégie la plus efficace pour protéger la nature.

Toutes ces critiques à l'encontre de l'éthique de la terre sont-elles fondées ? Apportent-elles des motifs suffisants pour abandonner la nouvelle éthique de protection qu'elle constitue ? D'après l'étude réalisée auprès de la population française, on peut avancer que les idées fondatrices de l'éthique de la terre ne recueillent pas un grand écho auprès des citoyens. Il apparaît dans l'étude réalisée que la domination de la nature par l'homme et la conception de l'impact humain sur la nature exclusivement en termes de destruction de celle-ci sont des idées encore fort ancrées dans les mentalités. Cela ne présage pas, selon moi, une adoption prochaine de l'éthique de protection de Callicott. Les personnes critiquant son efficacité semblent donc avoir en grande partie raison.

Personnellement je me positionne donc un petit peu à l'image de la majorité des personnes interrogée, actives dans la protection de la nature. Les idées véhiculées par l'éthique de la terre recueillent tout mon enthousiasme. Il me semble évident que nous appartenons à la nature et que nous devons donc nous comporter de manière plus humble avec elle, lui reconnaître une valeur intrinsèque. Il faut pour ce faire changer radicalement le mode d'organisation de nos sociétés pour le rendre plus en phase avec les systèmes naturels. Cependant, il me semble que la majorité des citoyens et l'organisation sociale dans laquelle ils évoluent partagent des normes matérialistes et individualistes qui ne laissent que peu de place à l'éthique de protection de Callicott. Est-ce une raison pour l'abandonner ? Doit-on organiser la protection de la nature à partir des idées dominantes pour assurer une plus grande mobilisation, ou doit-on à travers la protection de la nature répandre des idées radicalement neuves qui plaident pour que ce soit toute la société à travers son fonctionnement qui protège la nature ? Je pense que bousculer un petit peu plus nos idées sur la nature et sur l'homme et la société ne serait pas du luxe. Je suis convaincue que c'est en prenant massivement conscience de notre lien physique et affectif avec la nature et en organisant notre mode de vie autour de cette idée qu'il faut envisager la protection de la nature. Il ne faut cependant pas perdre de vue la notion d'efficacité devant l'urgence de la plupart des problèmes environnementaux. Je ne suis pas en train de proposer qu'on supprime la notion d'efficacité directe du système de protection de la nature, simplement qu'on y diffuse un peu plus d'encouragement à revoir nos idées sur la relation entre l'homme et la nature.

Des pistes pour aller plus loin

J'aurais bien aimé réaliser plus d'entretiens dans le domaine de la protection de la nature. Pour donner plus de représentativité à l'échantillon, il serait intéressant d'interroger des personnes de la DNF (Direction nature et forêt), pouvoir public qui gère les forêts en Wallonie et semble avoir une politique très interventionniste de gestion de la nature. Le Cercle des Naturalistes de Belgique pourrait également se retrouver dans l'échantillon. Diamétralement opposée à la DNF, cette association défend la beauté et l'intégrité de la nature en Belgique.

L'étude du positionnement de la majorité des citoyens belges ou plus largement occidentaux par rapport aux idées de Callicott pourrait également être approfondie. Il faudrait rechercher des applications plus complètes du Nouveau Paradigme Ecologique ou alors réaliser une étude soi-même. Soumettre le questionnaire fermé, éventuellement complété de une ou deux questions sur le fonctionnement de la nature, à un échantillon représentatif de la population belge ou wallonne pourrait nous permettre d'avoir une meilleure vision des conceptions des citoyens belges au sujet de la nature et des relations de l'homme avec celle-ci. Cela serait très intéressant pour affiner les stratégies de protection de la nature dans notre pays.

LES ANNEXES

1) les questionnaires et les entretiens

Pour les cinq premiers entretiens, j'ai rédigé un résumé des entretiens à partir des enregistrements. Les résumés se veulent le plus similaire possible au déroulement réel de l'entretien.

Chaque fois qu'un questionnaire différent a été utilisé il est repris juste avant le ou les entretiens pour lesquels il a été utilisé.

Pour le dernier et sixième entretien je me suis contentée de joindre un résumé des positions de la personne interrogée, que celle-ci avait préparé pour moi. Ce résumé concorde très bien avec ce qui a été dit lors de l'entretien

1.1 Entretien avec un membre du conseil d'administration de la Commission Ornithologique de Watermael-Boisfort. (Jeudi 22 novembre à Bruxelles)

1.1.1 Questionnaire

1) Pour quelles raisons faut-il protéger les oiseaux ? La nature ? Pourquoi doit-on enrayer le réchauffement climatique ? Cesser de polluer les cours d'eau ?

2) Quels arguments utilisez-vous pour convaincre le grand public et les pouvoirs communaux de la nécessité de protéger des zones comme le plateau de la foresterie, le domaine du silex, l'environnement en général ?

3) La COWB organise beaucoup d'activités d'éducation à l'environnement (cours d'ornithologie, promenades guidées, sensibilisation à la protection de la nature...) Dans quel but ?

4) Dans la description du plateau de la foresterie on écrit ceci

Or, la vraie nature manque à Bruxelles, et les citoyens (surtout ceux qui n'ont pas les moyens d'avoir une maison de campagne) sont très demandeurs de nature.

Pourquoi la nature manque-t-elle aux citoyens ?

5) on y trouve également cette phrase.

Si le Coin du Balai a gardé un caractère et une ambiance particulière, c'est parce qu'il est le seul village des alentours de Bruxelles à n'avoir pas été dévoré par l'urbanisation galopante de ce siècle.

Cette urbanisation galopante est-ce négatif ? Pourquoi ?

6) Pourquoi et comment faut-il protéger la nature en ville ?

7) Quelle différence y a-t-il selon vous entre la COWB, Natagora, Greenpeace? Quelle association apporte la réponse la plus efficace à la crise écologique ? Faut-il associer l'action de la COWB à l'action d'autres acteurs pour sauver la biosphère des destructions qui la menacent ? Quels acteurs, quelles actions ?

8) la COWB propose de restaurer la biodiversité du domaine des silex, de gérer le domaine (retourner les pelouses pour faire revenir une diversité de plantes sauvages par exemple...) le rôle de l'homme dans la protection de la nature est-ce d'y intervenir pour la protéger ou justement de limiter son intervention (moins de rejets de polluants, d'émissions de gaz à effet de serre, d'urbanisation...)

9) Que pensez-vous du fait que certaines espèces d'oiseaux naturelles semblent s'être adaptées à l'espèce humaine pour finalement en dépendre ? Les oiseaux des villes qui s'habituent à être nourris, les hirondelles qui ne nichent plus que dans des espaces anthropisés... ?

10) Comment s'y prend-on concrètement pour protéger les oiseaux ?

11) Les mesures de protection de la nature prônées par COWB visent-elles à protéger des compartiments de l'environnement (les eaux, le sol, la biodiversité), des espèces, des écosystèmes, le système terre dans son ensemble ?

12) Dans une zone protégée, observer une dynamique de dépeuplement ou repeuplement de certaines espèces, des changements hydrographiques, climatiques...Est-ce un mauvais signe pour la santé de l'écosystème protégé ?

13) Quels objectifs doit-on poursuivre lorsqu'on protège une zone ? Lorsqu'on restaure un écosystème? Quels sont par exemple les objectifs à atteindre dans la restauration et la gestion du domaine des silex ?

14) Les objectifs d'atteindre ou de garantir

Une productivité primaire élevée, une grande quantité d'éléments nutritifs, la présence d'espèces sensibles aux perturbations, une certaine stabilité des populations, une faible morbidité des organismes, un spectre biologique en faveur des formes de vie fort évoluées et une faible circulation d'éléments contaminants une grande diversité spécifique.

Permettent-ils d'atteindre et de garantir le bon état d'un écosystème ?

Un extrait du test sur le nouveau paradigme écologique de Dunlap. Choix de réponse: tout à fait d'accord, d'accord, indécis, pas d'accord, pas du tout d'accord

- Malgré leur capacité hors du commun, les humains sont encore sujets aux lois de la nature
- Les humains ont le droit de modifier la nature pour satisfaire leurs besoins
- Quand les hommes interagissent avec la nature cela produit des conséquences désastreuses
- les humains sont destinés à régner sur la nature
- les plantes et les animaux ont autant le droit d'exister que les hommes
- Les humains vont en apprendre assez sur le fonctionnement de la nature pour pouvoir la maîtriser totalement
- L'homme est avant tout un grand mammifère qui cherche à manger se reproduire survivre.

1.1.2 Résumé de l'entretien

Pourquoi faut-il protéger la nature est-ce pour ce qu'elle apporte à l'homme ou pour elle-même ?

On protège la nature parce qu'elle est nécessaire à l'homme, par exemple le réchauffement climatique menace l'homme. C'est aussi une source de plaisir pour l'homme cela le relaxe lui permet de se ressourcer.

On protège les oiseaux parce que ce sont des bons bio-indicateurs si les oiseaux se plaisent, la nature est en bonne santé.

La nature est partout même à Bruxelles.

En fait la nature est très forte, elle se remettra du réchauffement climatique. Des espèces disparaissent d'autres apparaissent, la nature survivra toujours, l'homme lui il peut s'éteindre

L'homme est un être évolué, il se distingue des autres animaux il est quand même au dessus d'eux.

Quels sont les arguments avancés dans les campagnes de sensibilisation pour convaincre le grand public de la nécessité de protéger la biodiversité ?

La sensibilisation sert à ce que les gens connaissent la nature et la protègent mieux, car on protège mieux ce que l'on connaît.

Pourquoi la nature manque-t-elle aux citoyens ?

Parce que la nature contribue au bien être de l'homme. Ce que l'on veut donc c'est une urbanisation réfléchie, il faut garder des espaces de nature autour des constructions, réintégrer la nature dans la ville, la voir comme un écosystème grâce au maillage écologique. la ville doit être dans l'intérêt de l'homme et de la nature

L'action de la COWB est-elle suffisante ?

La COWB est une association locale et n'a donc pas beaucoup d'impact. Il faut créer un réseau d'associations allant du local au global. Mais il faut rester proche du local car c'est à partir de là qu'on mobilise les gens le plus facilement

8) la COWB propose de restaurer la biodiversité du domaine des silex, de gérer le domaine (retourner les pelouses pour faire revenir une diversité de plante sauvage par exemple...) le rôle de l'homme dans la protection de la nature est-ce d'y intervenir pour la protéger ou justement de limiter son intervention ?

La nature se protège elle-même comme l'impact de l'homme y est souvent négatif il vaut presque mieux la laisser se protéger elle-même

Mais le rôle de l'homme peut aussi enrichir la biodiversité par exemple laisser un coin de jardin redevenir sauvage, poser des nichoirs...

Mais en général l'impact de l'homme est quand même négatif pour la nature. On court à la catastrophe.

Avant, les activités humaines étaient en harmonie avec la nature. Avec la révolution industrielle cela s'est inversé, maintenant c'est de pire en pire. Il faut essayer d'inverser ça. De mieux connaître la nature c'est la première étape. Après, il faut aussi plus recycler cesser de déforester, trouver des alternatives au pétrole...

Comment s'y prend-on concrètement pour protéger les oiseaux ?

Il faut protéger les biotopes existants. C'est beaucoup plus dur de reconstruire que de détruire il faut donc d'abord empêcher que ce qui existe soit détruit.

11) Les mesures de protection de la nature prônées par COWB visent-elles à protéger des compartiments de l'environnement (les eaux, le sol, la biodiversité), des espèces, des écosystèmes, le système terre dans son ensemble ?

Avec Natura 2000, on protège des habitats, un réseau d'habitats c'est ça qu'il faut protéger.

13) Quels objectifs doit-on poursuivre lorsqu'on protège une zone ? Lorsqu'on restaure un écosystème Quels sont par exemple les objectifs à atteindre dans la restauration et la gestion du domaine des silex ?

Dans le domaine des silex on renaturalise un étang, ses berges, il ya de plus en plus de diversité à l'intérieur de l'étang, de plus grandes chaînes trophiques. Des bons bio-indicateurs, oiseaux, lichen réapparaissent...Tout ça après des années d'exploitation !! La nature a une force incroyable.

Les objectifs d'atteindre ou de garantir

Une productivité primaire élevée, une grande quantité d'éléments nutritifs, la présence d'espèces sensibles aux perturbations, une certaine stabilité des populations, une faible morbidité des organismes, un spectre biologique en faveur des formes de vie fort évoluées et une faible circulation d'éléments contaminants une grande diversité spécifique.;

Permettent-ils d'atteindre et de garantir le bon état d'un écosystème ?

Une nature en bonne santé c'est une nature avec beaucoup d'espèces. La fragmentation des habitats est la première cause de disparition des espèces. Elle provoque de la consanguinité entre individus d'une même espèce, pas assez de nourriture dans le biotope...

On ne maîtrise pas tout dans la nature, parfois on recrée des biotopes idéaux pour certaines espèces et elles ne reviennent pas, sans qu'on comprenne pourquoi. On ne maîtrise pas tout et c'est mieux ainsi.

Dans une zone protégée, observer une dynamique de dépeuplement ou repeuplement de certaines espèces, des changements hydrographiques, climatiques...est-ce un mauvais signe pour la santé de l'écosystème protégé ?

Tout biotope tend vers le climax, la forêt. C'est ça qui arrive si on ne gère pas. Avant, on avait la forêt et de temps en temps un incendie qui ouvrait le milieu et démarrait une nouvelle succession. Maintenant on a plus ça on ne laisse plus les incendies se déployer, on coupe la forêt avant qu'elle ne soit vieille pour des questions de rentabilité économique. On épuise la nature avant qu'elle ait le temps de se régénérer.

1.2 Entretien avec Thomas Brailly chargé de projet à Natagora, le mardi 27 novembre à Liège dans les bureaux de Natagora

1.2.1 Questionnaire

1) Le terme valeur biologique est fort utilisé dans le mémorandum de Natagora de 2009 pour le nouveau gouvernement Wallon:

(...) droit de préemption sur certaines zones définies comme de haute valeur biologique.

(...) quelques mesures ciblées ont vu le jour, permettant de concentrer davantage les efforts de maintien de milieux de haute valeur biologique

(...)De réformer la conditionnalité de sorte à disposer d'un outil réellement efficace pour préserver les prairies de valeur biologique du labour

Qu'entend-on par valeur biologique ?

2) A plusieurs reprises Natagora souligne la nécessité de la nature pour la survie humaine. Dans le mémorandum de Natagora on lit:

La Nature est l'ultime investissement qui nous reste pour nous, et les générations futures qui succéderont

- Sur le site de Natagora, on peut lire un grand explicatif intitulé « *la biodiversité ne sert à rien sauf à assurer notre survie.* » sur l'utilité de la biodiversité pour l'homme.

Natagora a-t-il une vision « utilitariste » de la nature, elle doit être protégée car l'homme doit pouvoir utiliser ses ressources, ou bien une vision « holistique », elle doit être protégée car elle a de la valeur en elle-même et l'homme est simplement un élément de celle-ci, interdépendant avec les autres éléments.

3) Dans le Mémorandum on lit :

Si l'opinion publique a désormais pris conscience de la problématique des changements climatiques, malheureusement, ce n'est pas encore le cas pour la crise de biodiversité.

Pourquoi pensez-vous que l'opinion publique est plus sensible au problème du changement climatique ?

4) Quels sont les arguments avancés dans les campagnes de sensibilisation pour convaincre le grand public de la nécessité de protéger la biodiversité

5) Dans le Mémorandum, on parle à plusieurs reprises d'artificialisation, d'urbanisation.

Une des principales causes de la régression de la biodiversité par destruction et fragmentation des habitats est l'urbanisation du territoire (...) En moins de vingt ans, la superficie totale des terres construites, des infrastructures et des équipements a augmenté de 18,2 %

Force est de constater que l'artificialisation des cours d'eau ne fait pas marche arrière ! Or, une rivière complètement rectifiée, cadennassée par les travaux d'aménagements hydrauliques n'est pas plus accueillante pour la vie que cette même rivière complètement polluée.

Il y a-t-il un processus général derrière cela ? A l'œuvre depuis longtemps ? Comment évolue-t-il ? Est-ce négatif, positif ?

6) Quelle est la philosophie derrière la création du réseau nature ?

7) Sur le site de Natagora on lit:

Un objectif opérationnel de Natagora est d'assurer au quotidien une meilleure prise en compte de la nature dans toutes les activités humaines pour réduire leurs impacts négatifs et optimiser leurs impacts positifs.

Natagora explique également que

La plupart des réserves nécessitent une gestion active ! En effet, la biodiversité qu'elles abritent est le résultat d'un équilibre entre le milieu naturel et les activités agropastorales du passé (pâturage extensif, fauchage, abissage.... (Les vergers constituaient par exemple un habitat pour la chouette chevêche.)

Il y a apparemment beaucoup d'exemples dans le passé d'activités humaines respectant voire enrichissant la biodiversité.

- Faut-il retendre vers les modes de vies ancestraux ?

- Pensez-vous qu'il soit possible que les activités humaines ne nuisent en rien aux écosystèmes ?

- Est-ce possible dans un futur proche ? À grande échelle ?

8) Monsieur Gilson m'a parlé du livre *la nature malade de la gestion*. Dans cet ouvrage, la protection de la nature telle qu'elle est exercée aujourd'hui est fort critiquée. On y voit un désir de l'homme de gérer de dominer la nature. Même de recréer une nature qui lui convient. Qu'en pensez-vous ?

9) Quel est le rôle de l'homme dans la protection de la nature ? Doit-il y limiter son intervention ou doit-il intervenir dans la nature ?

10) Protéger la biodiversité que cela signifie-t-il ? Protéger des espèces ? Les plus menacées seulement ? Toute forme de vie sur terre ?

11) Pourquoi choisit-on de protéger certaines espèces ? Certains milieux ? Pourquoi concentrer nos efforts sur quelques spécimens d'une espèce menacée alors qu'en préservant les écosystèmes on assure la survie d'une importante biodiversité ?

12) Est-ce que protéger la biodiversité est un objectif suffisant pour résoudre la crise environnementale ? En se focalisant sur la biodiversité, les réserves naturelles ne nous écarte-t-on pas de la source des problèmes, la société humaine, sa reconnexion avec la nature ?

13) A plusieurs reprises dans le mémorandum de Natagora on évoque la dynamique naturelle

Natagora plaide pour la création d'un réseau de réserves intégrales en forêt publique qui soit réellement représentatif de tous les types forestiers de Wallonie et dont la surface soit suffisante pour créer de réelles opportunités pour la dynamique naturelle des écosystèmes.

L'octroi de ce statut de forêt intégrale à certaines parties des massifs prestigieux de Saint-Hubert, de Chiny et d'Anlier qui pourraient ainsi devenir de véritables forêts dynamiques et naturelles tout en constituant un attrait touristique pour la région.

L'identification des tronçons de rivières de grand intérêt et la préservation et/ou la restauration sur ceux-ci de processus de dynamique naturelle.

Qu'entend-t-on par dynamique naturelle ?

14) Dans une zone protégée, observer une dynamique de dépeuplement ou repeuplement de certaines espèces est-ce un bon ou mauvais signe pour la santé de l'écosystème protégé ?

15) Quels objectifs doit-on poursuivre lorsqu'on protège une zone ? Lorsqu'on restaure un écosystème ? Quels sont les signes de bonne santé d'un écosystème ?

16) Les objectifs d'atteindre ou de garantir

Une productivité primaire élevée, une grande quantité d'éléments nutritifs, la présence d'espèces sensibles aux perturbations, une certaine stabilité des populations, une faible morbidité des organismes, un spectre biologique en faveur des formes de vie fort évoluées et une faible circulation d'éléments contaminants une grande diversité spécifique,

Permettent-ils d'atteindre et de garantir le bon état d'un écosystème ?

17) La réflexion sur la protection de la nature a-t-elle évolué ces 40 dernières années ? Est-ce en lien avec cela qu'Aves et la RNOB ont fusionné pour créer Natagora ?

18) Un extrait du test sur le nouveau paradigme écologique de Dunlap. Choix de réponse: tout à fait d'accord, d'accord, indécis, pas d'accord, pas du tout d'accord

- Malgré leur capacité hors du commun, les humains sont encore sujets aux lois de la nature
- Les humains ont le droit de modifier la nature pour satisfaire leurs besoins
- Quand les hommes interagissent avec la nature cela produit des conséquences désastreuses
- les humains sont destinés à régner sur la nature
- les plantes et les animaux ont autant le droit d'exister que les hommes
- Les humains vont en apprendre assez sur le fonctionnement de la nature pour pouvoir la maîtriser totalement
- L'homme est avant tout un grand mammifère qui cherche à manger, se reproduire et survivre.

1.2.2 Résumé de l'entretien

Le terme valeur biologique est fort utilisé dans le mémorandum de Natagora de 2009 pour le nouveau gouvernement Wallon:

Qu'entend-on par valeur biologique ?

C'est un choix humain pour définir des espèces qui ne se portent pas bien. On dit qu'elles ont une haute valeur biologique. Elles sont menacées mais en les protégeant on protège aussi d'autres espèces qui en dépendent.

En Belgique on a un territoire très anthropisé, la nature s'y porte mal du coup si on n'intervient pas c'est la catastrophe, des espèces disparaîtraient car leur milieu disparaîtrait.

Il y a apparemment beaucoup d'exemples dans le passé d'activités humaines respectant voir enrichissant la biodiversité.

- Faut-il retendre vers les modes de vies ancestraux?

- Pensez-vous qu'il est possible que les activités humaines ne nuisent en rien aux écosystèmes?

- Est-ce possible dans un futur proche ? À grande échelle ?

L'homme était une source de biodiversité quand ses activités étaient extensives. Mais maintenant l'agriculture est devenue intensive (basée sur la production). Elle utilise des engrais, des pesticides, des machines, cela devient dramatique pour l'environnement. L'homme boute la nature hors du champ. C'est une activité économique déconnectée de la nature.

On a deux types d'artificialisations de la nature. 1) l'homme a un impact sur toute la terre aujourd'hui. Il n'y a plus de nature 100% sauvage 2) l'artificialisation qui anthropise et homogénéise les milieux, qu'il faut empêcher, qui appauvrit la biodiversité.

Natagora a-t-il une vision « utilitariste » de la nature, elle doit être protégée car l'homme doit pouvoir utiliser ses ressources, ou bien une vision « holistique », elle doit être protégée car elle a de la valeur en elle-même et l'homme est simplement un élément de celle-ci, interdépendant avec les autres éléments.

L'homme est une espèce comme les autres elle n'a pas plus de valeur. Mais l'homme est différent car doté d'intelligence. L'intelligence est un cul de sac de l'évolution. Une caractéristique que celle-ci a testé sur l'homme mais qui ne marche pas qui va le faire s'éteindre et beaucoup d'autres espèces avec. On parle de la 6^{ème} grande extinction

Si l'homme disparaît, la nature survivra quand même. Avec seulement 5% des espèces actuelle la vie peut redémarrer.

Quels sont les arguments avancés dans les campagnes de sensibilisation pour convaincre le grand public de la nécessité de protéger la biodiversité ?

Lorsqu'on fait de la sensibilisation on insiste sur le fait que la diminution de la biodiversité, menace la survie de l'homme. Les gens n'ont pas conscience de cela, de dépendre de la nature. Pour convaincre les décideurs il faut montrer en quoi cela a une valeur économique de préserver la nature

La réflexion sur la protection de la nature a-t-elle évolué ces 40 dernières années ? Est-ce en lien avec cela qu'Aves et la RNOB ont fusionné pour créer Nat agora?

Pendant longtemps on a mis l'accent sur la création de réserves naturelles excluant l'homme. C'est dommage car les réserves ne concernent qu'1% du territoire, le reste n'est pas protégé et cela désresponsabilise le citoyen. Il ne voit pas ce qu'il peut faire pour protéger la nature. La solution c'est d'amener la nature chez le citoyen avec le réseau nature par exemple ou les mesures agro environnementales. Former les citoyens à accueillir la nature chez eux.

Est-ce que protéger la biodiversité est-il un objectif suffisant pour résoudre la crise environnementale? En se focalisant sur la biodiversité, les réserves naturelles ne nous écarte-t-on pas de la source des problèmes, la société humaine, sa reconnexion avec la nature?

Non, protéger la biodiversité cela ne suffit pas, il faut également agir sur des facteurs de la société. Résoudre le problème de la surpopulation pour diminuer la pression sur les ressources ou alors changer nos modes de production ou de consommation pour diminuer ces pressions sur les ressources.

Mais bon il semble que l'exploitation des ressources soit inévitable dès qu'une civilisation se met à dominer les autres. Sa population croît trop et elle est obligée d'exploiter son environnement pour se nourrir.

Les objectifs d'atteindre ou de garantir

Une productivité primaire élevée, une grande quantité d'éléments nutritifs, la présence d'espèces sensibles aux perturbations, une certaine stabilité des populations, une faible morbidité des organismes, un spectre biologique en faveur des formes de vie fort évoluées et une faible circulation d'éléments contaminants une grande diversité spécifique

Permettent-ils d'atteindre et de garantir le bon état d'un écosystème ?

Je ne suis pas d'accord avec ces normes. On protège des écosystèmes à très faible quantité d'éléments nutritifs, d'espèces... les tourbières. On protège aussi des milieux rares créés par des contaminants... Tous ces milieux doivent être protégés même s'ils ne répondent pas à ces critères car ils contiennent des espèces qui ne vivent nulle part ailleurs et ont le droit d'exister

Quels objectifs doit-on poursuivre lorsqu'on protège une zone ? Lorsqu'on restaure un écosystème ? Quels sont les signes de bonne santé d'un écosystème ?

En Belgique on protège deux types de nature. La nature rare dans les réserves, pour laquelle il y a urgence et la nature ordinaire un peu partout pour laquelle on a plus le temps.

Quel est le rôle de l'homme dans la protection de la nature ? Doit-il y limiter son intervention ou doit-il intervenir dans la nature ?

Toutes les espèces ont le droit d'exister. Ce n'est pas à l'homme de décider si les espèces peuvent exister ou pas.

On peut se demander où est la frontière entre l'homme qui comme les autres animaux entre en compétition en prédation avec d'autres espèces pour survivre et l'homme qui détruit la nature. L'action de l'homme détruit majoritairement la nature, n'est plus naturelle, car il cause consciemment une disparition d'espèce à un rythme 100 à 1000fois plus élevé que normalement dans la nature ça n'est pas naturel, c'est négatif.

13) A plusieurs reprises dans le mémorandum de Natagora on évoque la dynamique naturelle

Qu'entend-on par dynamique naturelle ?

La dynamique naturelle tend spontanément dans la forêt. Mais dans cette forêt, il y a des perturbations des incendies qui font disparaître les arbres et redémarrer les successions végétales. On a constamment une grande diversité de milieux à des stades différents de la dynamique naturelle.

Mais en Belgique l'homme est tellement présent que les milieux n'ont pas la place de se déplacer avec la dynamique naturelle. Les espaces naturels sont de petits îlots au milieu d'espaces très anthropisés. On ne peut pas laisser faire la nature, les incendies tout ça sont maîtrisés parce qu'ils représentent un danger pour l'homme. Si on laisse faire la nature tout retend vers la forêt car la dynamique naturelle ne recrée pas de milieux ouverts. Il faut maintenir les milieux ouverts artificiellement et là où la forêt est présente naturellement on la laisse s'exprimer.

En Amazonie ou même en France là où on a de grands espaces naturels on peut se permettre de ne rien faire car les espaces naturels sont assez grands pour que la dynamique naturelle soit encore présente pour diversifier, assainir les milieux.

Quels objectifs doit-on poursuivre lorsqu'on protège une zone ? Lorsqu'on restaure un écosystème ? Quels sont les signes de bonne santé d'un écosystème ?

Il faut renaturaliser un peu partout et ne pas protéger que des zones. On doit créer des réseaux écologiques pour que les éléments naturels puissent sortir des réserves et que le milieu de la réserve se maintienne mieux. Il faut rendre les actions humaines plus respectueuses de la nature y créer des refuges pour la biodiversité.

En fait ce qu'on protège c'est la diversité des milieux et des espèces. Des milieux créés par l'homme et des milieux naturels, des milieux riches et des milieux pauvres. La nature crée d'ailleurs elle-même des milieux pauvres (les déserts...). On veut avoir une diversité d'espèces à l'échelle wallonne ou européenne. Du coup si on a une espèce rare mais si elle se trouve dans un milieu pauvre, on va la protéger car elle contribue à la diversité régionale. Même si elle ne se trouve pas sur un territoire avec beaucoup de biodiversité.

La nature c'est de la diversité. Et c'est quand l'action de l'homme banalise la nature, l'homogénéise, crée de grandes étendues uniformes que l'action de l'homme sur la nature est mauvaise. Ce qu'on recherche c'est une diversité de milieux, d'espèces et d'activités humaines, tout est lié. Et pour avoir cette diversité on définit une action humaine idéale propre à chaque milieu qu'on veut protéger.

1.3 Entretien avec Henri Tolet, chargé de mission à Natagora. Le mardi 22 novembre à Liège dans les bureaux de Natagora

1.3.1 Questionnaire

C'est le même pour toutes les personnes de Natagora interrogées. Cfr celui de Thomas Brailly

1.3.2 Résumé de l'entretien

Le terme valeur biologique est fort utilisé dans le mémorandum de Natagora de 2009 pour le nouveau gouvernement Wallon:

Qu'entend-t-on par valeur biologique ?

On dit souvent que la valeur biologique d'un milieu c'est sa diversité en espèces. C'est pour cela qu'on le protège. Mais on protège des milieux très pauvres en diversité également...

Natagora a-t-il une vision « utilitariste » de la nature, elle doit être protégée car l'homme doit pouvoir utiliser ses ressources, ou bien une vision « holistique », elle doit être protégée car elle a de la valeur en elle-même et l'homme est simplement un élément de celle-ci, interdépendant avec les autres éléments ?

Beaucoup de naturalistes pensent que la nature doit être protégée pour elle-même, que les espèces sont là parfois depuis des millions d'années et ont donc le droit d'exister. Mais aux hommes on présente l'intérêt de la biodiversité pour leur propre survie. C'est dans cette optique qu'on essaye de donner un prix, une valeur économique à la nature

En effet les hommes fonctionnent un peu comme des animaux. Ils recherchent leur propre survie celle de leur espèce. L'homme veut dominer d'autres espèces pour étendre sa propre espèce... C'est pour ça qu'il faut montrer à l'homme que la biodiversité est nécessaire pour assurer sa survie. C'est la survie et la dominance de l'homme (sur les autres hommes et sur la nature) qui prime dans le comportement de l'espèce humaine.

On protège aussi la nature pour le bien être de l'homme. Avoir un lien avec une nature de qualité augmente la sensation de bien être des individus. Il n'y a qu'à voir comment les gens dans les villes prennent des animaux de compagnie, des plantes vertes... Tout homme a besoin pour son équilibre d'être connecté à la nature. Cependant étant donné le territoire wallon fort anthropisé il n'est pas possible que chaque citoyen ait accès à une nature de qualité.

Dans le Mémorandum, on parle à plusieurs reprises d'artificialisation, d'urbanisation.

Il y a-t-il un processus général derrière cela ? A l'œuvre depuis longtemps ? Comment évolue-t-il ? Est-ce négatif, positif ?

L'homme appartient-il à la nature ? Une hutte de castor c'est naturel, une hutte de pygmée est-ce naturel ? Et une maison bruxelloise ? Où est la limite ? On peut dire qu'une grosse différence entre les hommes et les autres êtres vivants, c'est que les êtres vivants sont limités par les contraintes

physiques de leur environnement alors que les hommes ont les technologies nécessaires pour dépasser ces contraintes.

Les autres espèces aussi polluent la nature de leurs déchets et en extraient les ressources. L'homme peut donc aussi le faire, l'ennui c'est qu'il le fait aujourd'hui avec une intensité qui n'a plus rien de naturel.

En plus les hommes sont déconnectés des systèmes naturels. Il y a tellement de spécialisation au sein de l'espèce humaine que la plupart des tâches exercées par les humains n'ont plus aucun lien avec la nature. Les associations de protection de la nature essaient de reconnecter l'homme avec la nature. Mais même dans les environnements hyper artificiels (les villes, les sites pollués..), la vie, la nature est toujours présente elle s'adapte. Les rats, les renards les corbeaux se sont d'ailleurs très bien adaptés à la présence humaine. L'homme par son action d'artificialisation des milieux fait disparaître des tas d'espèces, appauvri la biodiversité, on peut trouver ça grave ou pas grave, mais il ne fera jamais disparaître la vie sur terre. Finalement on protège la nature pour la survie de l'homme qui est menacée et pas pour celle de la nature qui existera toujours...

Est-ce que protéger la biodiversité est-il un objectif suffisant pour résoudre la crise environnementale? En se focalisant sur la biodiversité, les réserves naturelles ne nous écarte-t-on pas de la source des problèmes, la société humaine, sa reconnexion avec la nature?

Il faut agir sur tous les fronts. Il faut également changer les modes de vies. La simplicité volontaire peut être un outil intéressant pour réaliser cela. Le message principal de cette doctrine est qu'on peut produire exactement la même quantité de biens avec deux fois moins de ressources en gaspillant deux fois moins. Malheureusement l'homme ne recycle pas naturellement. A l'inverse d'autres animaux (les carnivores par exemples) homo sapiens n'est pas une espèce qui valorise ses déchets.

Mais les initiatives de protection locales sont également très importantes. Elles permettent de reconstituer le maillage écologique. Le support formel de cette idée c'est Natura 2000.

La réflexion sur la protection de la nature a-t-elle évolué ces 40 dernières années ? Est-ce en lien avec cela qu'Aves et la RNOB ont fusionné pour créer Natagora?

Avant, on se centrait sur la création de réserves naturelles. On ne savait pas encore que c'est inefficace. On mettait les milieux que l'on voulait protéger sous cloches et on ne comprenait pas pourquoi ils s'appauvrissaient inexorablement. Après, les scientifiques ont commencé à affirmer qu'un milieu isolé dans un environnement artificiel ne peut se maintenir. Il faut des flux entre le milieu à préserver et une nature de qualité pour que celui-ci se maintienne.

C'est pourquoi aujourd'hui on maintient les réserves naturelles mais on tente de les intégrer dans un maillage écologique dans un environnement de qualité.

Ce maillage écologique, en plus de favoriser le maintien des milieux rares, constitue un bon outil de sensibilisation. Les gens prennent conscience qu'ils peuvent tous participer à la préservation des milieux et des espèces rares en redonnant une place pour la nature sur leurs terrains et participer ainsi au maillage écologique. C'est une manière de reconnecter l'homme avec la nature, de faire prendre conscience aux citoyens que tout le monde peut jouer un rôle dans la protection de la nature. Les sortir du fatalisme.

*Quels objectifs doit-on poursuivre lorsqu'on protège une zone ? Lorsqu'on restaure un écosystème ?
Quels sont les signes de bonne santé d'un écosystème ?*

Les principes de gestion sont à chaque fois différents. Parfois on ne fait rien, parfois on base les principes sur la préservation d'espèces rares.

En fait la nature crée toute une diversité de milieux. Des milieux stables, instables, plus ou moins diversifiés. La nature, elle ne réfléchit pas, il n'y a pas de but à atteindre, tout est aléatoire. La nature c'est une diversité de milieux, d'espèces et de patrimoines génétiques. On ne peut pas prévoir ce que va faire la nature.

Ce qu'on veut c'est préserver une diversité de milieux à l'échelle wallonne ou européenne. C'est pourquoi on préserve les milieux et les espèces rares car elles contribuent à la diversité. On se concentre sur les sites à haute valeur biologique. Attention la notion de rareté est relative. Ce qui est rare à l'échelle wallonne peut ne pas l'être du tout à l'échelle européenne.

A plusieurs reprises dans le mémorandum de Natagora on évoque la dynamique naturelle

Qu'entend-on par dynamique naturelle ?

La nature est constituée d'équilibres dynamiques. On a la forêt mais cette forêt est perturbée périodiquement (des arbres trop vieux vont tomber, on va avoir des incendies...). Sur ces espaces ouverts, la végétation va petit à petit recoloniser jusque la forêt. Donc même si on a l'impression qu'à grande échelle on a une stabilité car on a toujours de la forêt et quelques milieux ouverts. A plus petite échelle la nature est dynamique. Ce sont bien des équilibres dynamiques.

Il y a apparemment beaucoup d'exemples dans le passé d'activités humaines respectant voire enrichissant la biodiversité.

- Faut-il retendre vers les modes de vies ancestraux?

- Pensez-vous qu'il est possible que les activités humaines ne nuisent en rien aux écosystèmes?

- Est-ce possible dans un futur proche ? À grande échelle ?

La majorité de la biodiversité qu'on veut préserver est une biodiversité créée par les activités humaines agropastorales dans le passé. Dans ces milieux que l'homme a ouverts, il y a une biodiversité supérieure et différente à ce que l'on trouvait dans les forêts primaires. Lorsque l'homme vivait majoritairement d'activités agropastorales, il y avait une grande diversité de milieux et d'espèces en Wallonie malgré la haute densité de population.

1.4 Entretien avec Daniel Gilson, chargé de mission à Natagora, le mercredi 28 novembre dans les bureaux de Natagora à Namur

1.4.1 Questionnaire

C'est le même pour toutes les personnes de Natagora interrogées. Cfr celui de Thomas Brailly

1.4.2 Résumé de l'entretien

Il y a apparemment beaucoup d'exemples dans le passé d'activités humaines respectant voire enrichissant la biodiversité.

- Faut-il retendre vers les modes de vies ancestraux?

- Pensez-vous qu'il est possible que les activités humaines ne nuisent en rien aux écosystèmes?

- Est-ce possible dans un futur proche ? À grande échelle ?

On préserve les prairies calcaires pour leur biodiversité rare. Elles ont été ouvertes par l'homme cela a créé des nouveaux milieux plus riches que ceux qui les précédaient avec un tas de nouvelles espèces qui sont venues s'installer.

Il faut des milieux ouverts. La population augmente et les terres agricoles doivent le rester pour pouvoir nourrir tout le monde. Les milieux semi-naturels agro-pastoraux hérités du passé sont un exemple d'une harmonie entre agriculture et nature. Une manière de satisfaire les besoins d'une population assez dense tout en améliorant l'état de la biodiversité. C'est vers un modèle ainsi qu'il faudrait tendre, un modèle qui allie les intérêts humains à ceux de la nature.

Dans le Mémoire, on parle de plusieurs reprises d'artificialisation, d'urbanisation.

Il y a-t-il un processus général derrière cela ? A l'œuvre depuis longtemps ? Comment évolue-t-il ?

Est-ce négatif, positif?

Avec la Politique Agricole Commune, l'Europe s'est lancée dans une surproduction agricole désastreuse pour l'environnement. On a commencé à utiliser des pesticides, des engrais, on est passé en monoculture, avec des parcelles beaucoup plus grandes. L'agriculture s'est mécanisée. On fauche plusieurs fois par an, on fait du pâturage intensif. Tout cela empêche les plantes de fleurir, appauvrit la vie du sol. La biodiversité se réduit considérablement en milieux agricoles.

Natagora a-t-il une vision « utilitariste » de la nature, elle doit être protégée car l'homme doit pouvoir utiliser ses ressources, ou bien une vision « holistique », elle doit être protégée car elle a de la

valeur en elle-même et l'homme est simplement un élément de celle-ci, interdépendant avec les autres éléments.

Natagora met en avant le côté utilitariste de la nature pour la survie de l'homme. La biodiversité est un mur. Si on lui enlève trop de briques il s'effondre, et l'homme avec. Ça sert à convaincre les citoyens qui sont majoritairement égoïstes. C'est ce qu'on fait pour les agriculteurs, on essaye de leur faire comprendre qu'ils produiront mieux avec plus de vie dans leur sol. Mais moi je suis convaincu que la nature a le droit d'exister et qu'en tant qu'êtres doués d'intelligence nous devons protéger ce droit à la vie.

La nature ne va jamais disparaître totalement, la vie n'est pas menacée. On pense trop souvent que l'homme est un être superpuissant qui a la capacité de détruire la planète. Cela n'est pas vrai on surestime la puissance de l'homme, il ne pourra jamais détruire la vie sur terre et encore moins la terre. Cependant ce dont il est capable et ce qu'il fait massivement c'est détruire des espèces. Quand une espèce disparaît, c'est à jamais. Et ça l'homme n'a pas le droit de causer, de cautionner.

Toute nature créée par la dynamique naturelle ou qui s'est adaptée à l'action de l'homme, a le droit d'exister.

Il faudrait faire prendre conscience aux citoyens de leur dépendance à la biodiversité. Presque personne n'a conscience de dépendre de la biodiversité. Si on allait interroger une dizaine de citoyens au hasard et qu'on leur demandait de citer des services que nous rende la biodiversité, peu de gens y arriveraient. S'ils prennent conscience que le déclin de la biodiversité représente une menace pour l'homme, ils changeront peut-être leurs comportements.

C'est aussi pour le bien être de l'homme qu'il faudrait préserver la nature. Se retrouver dans la nature, cela procure du bien être. Moi je le ressens personnellement mais je ne sais pas si les gens qui vivent dans les villes et ont perdu tout contact avec la nature depuis leur naissance peuvent ressentir ça.

Vous m'avez parlé du livre la nature malade de la gestion. Dans cet ouvrage, la protection de la nature telle qu'elle est exercée aujourd'hui est fort critiquée. On y voit un désir de l'homme de gérer de dominer la nature. Même de recréer une nature qui lui convient. Qu'en pensez-vous ?

C'est sur qu'on veut gérer la nature mais c'est dans le but de préserver la biodiversité, les espaces menacés. Comme on essaye de maintenir des milieux semi-naturels intéressants créés par l'homme, il faut intervenir dans la nature pour les maintenir (empêcher le retour de la forêt).

En plus l'homme est un être naturel qui peut comme les autres entrer en compétition avec d'autres êtres vivants, les tuer pour assurer sa survie, il peut intervenir dans la nature.

Quels objectifs doit-on poursuivre lorsqu'on protège une zone ? Lorsqu'on restaure un écosystème ? Quels sont les signes de bonne santé d'un écosystème ?

On recherche une diversité de milieux et d'espèces, même au sein des réserves (on tente d'y maintenir plusieurs habitats différents). Sur une même surface à protéger on va appliquer différents principes de gestion pour créer une diversité d'habitats et une diversité d'espèces.

Il faut prioriser, spécifier. Définir toute une série de milieux menacés, prioritaires qu'il faut protéger pour maintenir la diversité, et définir des mesures de gestions propres à chaque milieu.

Dans les zones de grandes cultures on ne va pas forcément recréer du bocage. On va garder un bocage de qualité là où il est présent et dans les zones de grandes cultures, on va tenter d'avoir un environnement de qualité (eaux, air et sols non pollués) sans toute fois changer profondément le milieu car des espèces ayant le droit d'exister s'y sont installées. (alouette lulu)

A plusieurs reprises dans le mémorandum de Natagora on évoque la dynamique naturelle

Qu'entend-on par dynamique naturelle ?

Si on laisse faire la nature, elle évolue vers la forêt primaire. C'est le climax en Europe occidentale. Tous les milieux ouverts retourneraient vers la forêt si on ne faisait rien. C'est pourquoi Natagora tente de freiner la dynamique naturelle dans les milieux ouverts. La nature qui s'y est adapté a selon Natagora le droit d'exister. Elle est riche et diversifiée.

La réflexion sur la protection de la nature a-t-elle évolué ces 40 dernières années ? Est-ce en lien avec cela qu'Aves et la RNOB ont fusionné pour créer Natagora?

Les premiers naturalistes étaient tracassés par la disparition d'espèces rares. On leur créait alors des réserves. Puis on s'est rendu compte que cela ne marchait pas car les réserves se trouvaient isolées au milieu d'un environnement très anthropisé. S'il n'y a pas de connexion entre la réserve et une nature de qualité la biodiversité des réserves s'éteint petit à petit. C'est la théorie des îlots, il faut des échanges entre les réserves et le reste du monde naturel pour qu'elles se maintiennent.

On va donc créer des couloirs entre les réserves. C'est-à-dire des zones de nature de qualité, pas forcément rare un peu partout en Wallonie. Beaucoup d'espèces n'ont pas besoin de réserves, seulement d'un milieu agricole ou forestier relativement sain. On maintien également le concept des réserves pour les espèces qui sont trop fragiles pour supporter l'intervention humaine.

Pourquoi choisit-on de protéger certaines espèces ? Certains milieux? Pourquoi concentrer nos efforts sur quelques spécimens d'une espèce menacée alors qu'en préservant les écosystèmes on assure la survie d'une importante biodiversité ?

C'est vrai qu'on dramatise quelque peu la situation avec la notion d'espèce menacée par exemple. Cela semble très grave mais cela signifie seulement que l'espèce présente une probabilité non nulle d'extinction. On a souvent un peu tendance à dramatiser la situation, ce qui peut décourager les citoyens les amener à penser que c'est perdu d'avance.

Cependant on a également des menaces importantes sur toute une série d'habitats, les prairies maigres de fauche, les landes... Ces habitats sont menacés même s'il ne s'agit souvent que d'une menace à l'échelle wallonne et non européenne.

1.5 Entretien avec Jean Fleuret chargé de mission auprès d'Inter Environnement Wallonie le mercredi 28 novembre à Namur au siège de l'association

1.5.1 Questionnaire

1) IEW a récemment publié un avis sur le plans de gestion par district hydrographique Wallon destinés à concrétiser l'objectif européen de bon état écologique des eaux d'ici 2015. Pourquoi faut-il protéger le bon état écologique des rivières ?

2) Les extraits suivants de la charte des membres effectifs d'IEW semblent indiquer qu'on protège la nature car la survie de l'homme en dépend:

Nous voulons vivre dans une société,

- *Durable : qui préserve les capacités des générations futures à pouvoir décider de leur propre développement*

Notre vie en société repose fondamentalement sur la qualité et les ressources fournies par notre environnement. A ce titre, ce dernier doit être protégé et conservé dans tous les domaines qui le constituent.

La pollution (chimique, visuelle, olfactive, électromagnétique,...) constitue un gaspillage des ressources naturelles et une injustice vis-à-vis de ceux dont elle dégrade arbitrairement les conditions de vie. Elle doit être réduite de telle façon qu'elle ne puisse affecter la santé de l'homme, sa qualité de vie

Les extraits suivants semblent indiquer que la nature doit être protégée pour elle-même

Le respect de l'environnement et de toutes ses formes de vie

gestion de l'environnement qui n'entraîne, ni son gaspillage, ni son épuisement, ni son extinction,

Laquelle des deux justifications domine dans la vision de l'IEW ? Dans votre vision ?

3) Dans la phrase

De respecter la diversité de la nature, et d'œuvrer pour sa conservation : philosophie de la gestion de l'environnement qui n'entraîne, ni son gaspillage, ni son épuisement, ni son extinction, ni celle des ressources et valeurs qu'il contient.

Qu'entend-on par valeur, quelle est/sont-elle(s)

4) Quelles raisons avancez-vous pour convaincre le grand public ou les politiques de protéger l'eau, les écosystèmes aquatiques ou agricoles, la nature en général ?

5) Dans la charte des membres effectifs on trouve

Si les questions environnementales se sont largement diffusées, sous prétexte de «développement durable », elles peuvent apparaître « lissées » ou ayant perdu de leur force de contestation et de mobilisation, accréditant l'illusion que - moyennant quelques correctifs environnementaux ou sociaux - la croissance économique pourrait indéfiniment se poursuivre sur le mode que nous connaissons aujourd'hui (croissance liée aux ressources matérielles). Nous remettons en cause ce dogme, et affirmons que des changements à la marge ne permettront pas de faire face à l'urgence environnementale, qui requiert au contraire une importante mobilisation et la révision en profondeur de toute une série de mécanismes de notre vie en société.

De quels mécanismes parle-t-on ici ? Cela concerne-t-il la relation homme nature ?

6) Un des trois piliers de L'IEW est la sensibilisation du public, son éducation à l'environnement. (Concernant le plan de gestion par district hydrographique IEW trouve par exemple qu'il faut plus de sensibilisation aux écosystèmes aquatiques dans les zones de baignade et de pêche). Quel est l'objectif recherché par cette sensibilisation ? Quels sont les messages principaux Qu'IEW veut faire passer à travers cette sensibilisation ?

7) IEW organise une après-midi sur la permaculture et la définit comme une pratique visant à

« Aménager des écosystèmes humains, éthiques, durables et robustes, qui s'intégreront harmonieusement dans les systèmes naturels. Elle aide à mettre en place des systèmes autosuffisants, en prévision d'une société de transition, sans pétrole. »

Pensez-vous qu'il est possible de créer des systèmes humains qui ne nuiront en rien aux écosystèmes naturels ? Est-ce possible dans un futur proche ? À grande échelle ?

8) Quel est le rôle de l'homme dans la protection de la nature ? Doit-il pour protéger la nature y limiter son intervention (stopper les rejets de pesticides, d'effluents dans les eaux...) ou doit-il justement intervenir dans la nature pour la protéger (restauration des zones humides, d'écosystèmes...)

9) Les mesures de protection de la nature prônées par IEW visent-elles à protéger des compartiments de l'environnement (les eaux, le sol, la biodiversité), des espèces, des écosystèmes ou le système terre dans son ensemble ?

10) Qu'entend-on par des réponses systémiques dans

Les événements climatiques extrêmes sont appelés à se présenter plus souvent à l'avenir, en raison du changement climatique. Or, les mesures à prendre sont systémiques, conséquentes, et doivent donc être mises en place dès que possible.

11) Dans la charte on écrit de la pollution que

Elle doit être réduite de telle façon qu'elle ne puisse affecter la santé de l'homme, sa qualité de vie -et cela pour tous les citoyens quels que soient leur âge et leur condition sociale - et l'équilibre du milieu naturel

Qu'entend-on par équilibre du milieu naturel ?

12) Dans une zone protégée, observer une dynamique de dépeuplement ou repeuplement de certaines espèces est-ce un mauvais signe pour la santé de l'écosystème protégé ?

13) Quels objectifs doit-on poursuivre lorsqu'on protège une zone ? Lorsqu'on restaure un écosystème ?

Les objectifs d'atteindre ou de garantir

Une productivité primaire élevée, une grande quantité d'éléments nutritifs, la présence d'espèces sensibles aux perturbations, une certaine stabilité des populations, une faible morbidité des organismes, un spectre biologique en faveur des formes de vie fort évoluées et une faible circulation d'éléments contaminants une grande diversité spécifique

Permettent-ils d'atteindre et de garantir le bon état d'un écosystème ?

Un extrait du test sur le nouveau paradigme écologique de Dunlap. Choix de réponse: tout à fait d'accord, d'accord, indécis, pas d'accord, pas du tout d'accord

- Malgré leur capacité hors du commun, les humains sont encore sujets aux lois de la nature
- Les humains ont le droit de modifier la nature pour satisfaire leurs besoins
- Quand les hommes interagissent avec la nature cela produit des conséquences désastreuses
- les humains sont destinés à régner sur la nature
- les plantes et les animaux ont autant le droit d'exister que les hommes
- Les humains vont en apprendre assez sur le fonctionnement de la nature pour pouvoir la maîtriser totalement
- L'homme est avant tout un grand mammifère qui cherche à manger se reproduire survivre.

1.5.2 Résumé de l'entretien

La nature a-t-elle une valeur pour elle-même ou seulement pour ce qu'elle apporte à l'homme ?

La biodiversité a une valeur en tant que telle. Quel droit avons-nous, en tant qu'humain de la faire disparaître localement et globalement ? C'est l'avis d'IEW même si l'association a un discours anthropocentrique pour créer des convergences auprès des citoyens. On leur présente la métaphore du mur on peut enlever quelques briques, quelques espèces sans qu'il ne se passe rien, mais si on en enlève trop, c'est tout le mur, tout l'écosystème qui s'effondre. Et ça, c'est dramatique pour l'homme car la biodiversité lui apporte un tas de services nécessaires à sa survie

Le droit des espèces à exister s'arrête là où commence le droit des autres espèces, y compris l'homme à exister également. Toutes les espèces peuvent détruire d'autres êtres vivants pour assurer leur survie. Elles ne peuvent pas le faire sciemment et massivement comme l'homme le fait aujourd'hui.

IEW ne veut pas qu'on aille à l'encontre des intérêts humains. Il faut allier les intérêts économiques à ceux de la nature. On n'intègre pas assez le côté utilitariste à la protection de la nature. Les gens n'ont pas assez conscience de dépendre de la nature pour vivre et de la protéger dans leur propre intérêt. La méthode anthropocentrée est plus efficace et devrait être adoptée plus largement.

Dans la charte des membres effectifs on trouve,

« La révision en profondeur de toute une série de mécanismes de notre vie en société. »

De quels mécanismes parle-t-on ici ? Cela concerne-t-il la relation homme-nature ?

Notre société norme l'individu par rapport à des valeurs marchandes qui entretiennent une déconnexion de l'homme par rapport à la nature. On décrit par exemple un espace vert idéal comme celui où tout est ordonné et plus aucune vie, nature n'est présente. Tout cela pour entretenir une dépendance aux pesticides et faire prospérer une nouvelle industrie. Toute l'exploitation de la nature trouve ses sources dans la société capitaliste. C'est l'imaginaire occidental ça, il faut lutter contre la nature. Dans les pays baltes par exemple, c'est complètement différent.

On essaye au sein des associations de protection petit à petit d'inverser la tendance, de présenter la nature comme quelque chose de positif de beau et d'utile à l'homme.

Si on veut avoir une société plus respectueuse de l'environnement, il faudrait changer en profondeur les modes de production et de consommation. Il faudrait passer par la décroissance. Notre empreinte écologique en occident est quatre fois plus élevée que ce que la terre peut supporter. Dans une approche systémique il faudrait réduire cette empreinte en consommant et en produisant moins. Mais c'est un changement trop extrême pour être appliqué.

Le problème environnemental se double d'un problème social. Dans les pays du sud, l'empreinte écologique des citoyens est trop faible pour assurer leurs besoins vitaux et dans les pays occidentaux elle est excessive.

Il faut penser global pour ne pas prendre des mesures locales qui ont un effet systémique global négatif.

Il faudrait instaurer une société de sobriété et faire comprendre aux gens qu'on peut vivre tout aussi bien en consommant moins de ressources naturelles. Les hollandais se déplacent beaucoup plus à vélo. Ce n'est pas pour ça qu'ils sont moins heureux. Cependant les modèles de décroissance, de simplicité volontaire sont des utopies. Le modèle de permaculture également. Nous sommes trop attachés au droit de propriété pour mettre en place de tels systèmes.

Pensez-vous qu'il est possible de créer des systèmes humains qui ne nuisent en rien aux écosystèmes ? Est-ce possible dans un futur proche ? A grande échelle ?

Les systèmes agricoles sont totalement déconnectés de la logique de l'écosystème. On supprime la culture des légumineuses fixant l'azote dans le sol, on coupe les arbres on met des intrants qui enlèvent toute la vie du sol... A cause de politiques de prix dans le cadre de la Politique Agricole Commune, on commence à cultiver massivement un petit nombre de céréales dont les prix sont garantis. On déconnecte l'agriculture de l'élevage. Ce faisant, on croit créer un système agricole plus productif alors qu'en fait on se prive de toute une série de services écosystémiques. Il serait plus judicieux même économiquement de reconnecter l'agriculture avec la nature.

Pour le problème de la surconsommation l'origine ne se trouve pas seulement dans la Politique Agricole Commune. Le problème trouve également ses sources dans la domination géopolitique de l'occident dans le passé. Cela lui a permis de fonder un empire de consommation et de production matérielle basée sur l'extraction de matières premières au sud.

Ces deux mécanismes sont très profondément ancrés dans nos sociétés et difficiles à modifier.

Quel est le rôle de l'homme dans la protection de la nature ? Doit-il pour protéger la nature y limiter son intervention ou doit-il justement intervenir dans la nature pour la protéger

La pensée qui domine les mentalités encore aujourd'hui est que grâce à la science l'homme va réussir à maîtriser la nature et la crise environnementale. Prenons par exemple la climato-ingénierie. Même si avec la crise environnementale cette vision est un peu moins répandue, on se rend compte qu'on ne peut pas dominer la nature. Il ne faut pas non plus renier en masse l'intervention du progrès humain pour résoudre la crise environnementale. L'intervention humaine, les sciences apportent également de bonnes choses il faut savoir faire la part des choses.

Quels objectifs doit-on poursuivre lorsqu'on protège une zone ? Lorsqu'on restaure un écosystème ?

Dans les zones où on veut protéger la nature il faut allier intervention et non-intervention. Dans les milieux forestiers on peut un peu cesser de vouloir gérer la nature à tout prix. On peut la laisser faire. Dans les milieux semi-naturels ouverts on ne peut en revanche pas laisser faire la dynamique naturelle. Il faut les gérer activement en empêchant le retour de la forêt.

Quand on protège un endroit, on regarde d'abord quel milieu et quelles espèces peuvent potentiellement l'habiter en fonction du contexte pédoclimatique. Ensuite on regarde le milieu qui s'y trouve pour le moment ainsi que les activités socio-économique de l'endroit. En fonction de tous ces données on décide quel milieu protéger en appliquant quelle mesure.

La directive habitat définit une série d'habitats rares à protéger pour maintenir une diversité d'habitats à l'échelle européenne. Ces habitats doivent être protégés dans des espaces d'une certaine taille critique (taille nécessaire d'espace protégé pour qu'un habitat se maintienne). Il doit y avoir une connectivité entre les habitats pour qu'ils se maintiennent. Ce cadre européen fixe les priorités en matière de protection de la nature. Il est cependant à chaque fois adapté au contexte socio-économique local en Wallonie, c'est ainsi qu'on protège le plus efficacement la nature.

Les mesures de protection de la nature prônées par IEW visent-elles à protéger des compartiments de l'environnement (les eaux, le sol, la biodiversité), des espèces, des écosystèmes, le système terre dans son ensemble ?

Tout dépend de la menace que l'on entend contrer par l'action de protection visée. Si on veut contrer la menace climatique, on travaille par rapport au système terre, si on se préoccupe de la gestion de milieux et d'espèces rares on travaille à l'échelle régionale. Le milieu, l'espèce est-elle rare en Wallonie ?

On va protéger des écosystèmes rares pour deux raisons. Leur protection apporte bien souvent une valeur économique supérieure à l'utilisation des ressources de ce milieu (à cause du tourisme qu'on peut y faire par exemple) ensuite ces écosystèmes ont le droit d'exister il faut les empêcher de disparaître.

Qu'entend-on par équilibre du milieu naturel ? La nature est-elle en équilibre ?

La nature est dynamique. Elle est plus ou moins dynamique selon la taille de l'espace qu'on considère. Et aussi selon le milieu en question. Des milieux sont plus stables que d'autres.

Cependant en Wallonie le territoire est tellement anthropisé que la dynamique naturelle ne peut plus s'exprimer. On a plus de grands herbivores et d'incendies pour ouvrir les milieux, il faut donc que l'homme intervienne pour maintenir les milieux ouverts. En Hollande on a des énormes réserves naturelles où l'on peut laisser faire la dynamique naturelle.

Les objectifs d'atteindre ou de garantir

Une productivité primaire élevée, une grande quantité d'éléments nutritifs, la présence d'espèces sensibles aux perturbations, une certaine stabilité des populations, une faible morbidité des organismes, un spectre biologique en faveur des formes de vie fort évoluées et une faible circulation d'éléments contaminants une grande diversité spécifique

Permettent-ils d'atteindre et de garantir le bon état d'un écosystème ?

En Wallonie, quand on protège la nature on fait surtout de la restauration d'habitat et donc on augmente la biodiversité, mais il s'agit d'une biodiversité différente selon le contexte pédoclimatique de l'endroit, le type d'habitat que l'on veut restaurer...

On applique différents principes de gestion aux différents endroits à protéger. Si on a un endroit où la forêt est présente naturellement on ne va rien y faire. Si on veut préserver un milieu ouvert on va déboiser ou installer un pâturage...Si le contexte pédoclimatique amène une tourbière, on la préserve même si c'est un milieu pauvre en espèces.

Est-ce que la vision D'IEW a évolué au cours du temps ?

Elle a évolué en même temps que la loi sur la protection de la nature. Au début on a créé des grands parcs naturels aux Etats-Unis. Ensuite en Belgique des lois sont apparues pour protéger des espèces. Dès qu'une espèce était menacée on lui créait une réserve où on mettait son habitat sous cloche. On ne fait rien dans la réserve et on regarde ce qui se passe. Après on se rend compte de la nécessité de gérer les réserves naturelles. Surtout dans les milieux semi-ouverts. Ensuite on se rend compte que protéger des espaces restreints ne sert à rien. Il faut maintenir une nature de qualité autour des réserves. On s'est également rendu compte que pour gérer des grandes étendues d'espaces naturels on avait besoin des agriculteurs (Ce sont les mesures agro-environnementales). Le réseau Natura 2000 c'est l'étape suivante il s'agit maintenant d'impliquer toute une série de propriétaires privés dans la gestion et la création d'espaces naturels.

1.6 Entretien avec Geoffroy De Blok, membre du conseil d'administration des Amis de la Fagne, le samedi 2 décembre à Verviers

Le Résumé de l'entretien est réalisé par Geoffroy De Blok

Ceci est un document de travail qui n'a été ni relu ni soigné au niveau de la mise en page. Il n'était pas destiné à une quelconque publication.

Il est fourni en l'état vu l'urgence de la demande. (Geoffroy De Blok)

1) Protège-t-on la biodiversité, la nature pour ce qu'elle apporte à l'homme ou parce que la nature et les espèces ont autant le droit d'exister que les hommes.

1 en ce qui concerne beaucoup de personnes pour les amoureux de la nature et aussi les AF

2) Commentez la phrase suivante.

Infiniment belles et belles à l'infini, les Hautes Fagnes fascinent aujourd'hui ceux qui les redoutaient hier. Poète ou scientifique, naturaliste amateur ou chevronné, acteur ou spectateur, laissez-les vous envahir au fil de ces pages. Ce n'est que du bonheur!

C'est toute la philosophie des AF en somme. Et d'autres amoureux de la nature. On est conquis parce qu'on s'y détend (promeneurs, photographes, peintres) parce qu'on y travaille (forestiers parce qu'on vit tout près (villages) parce qu'on l'étudie (scientifiques, historiens) parce qu'on en vit (restaurateurs, guides, animateurs natures, acteurs touristiques).

Pourquoi appeler l'association les amis de la Fagne

Parce que l'association rassemble des groupes dont les motivations sont différentes en ce qui concerne la conservation de la fagne...

Quels arguments utilisent les amis de la Fagne pour convaincre le grand public de protéger la nature dans les hautes fagnes ?

Ce qui branche le plus les décideurs c'est le concept économique ou rapport immédiat pour l'humain.

On va donc avancer des arguments en matière de tourisme (développement, fréquentation, rentabilité sur l'horeca local et de la région (Ardenne)

Ensuite on mettra en avant les arguments unanimement reconnus actuellement (mais qui ne le sont que relativement récemment – une vingtaine d'année sur la durée du « combat ») la biodiversité, l'environnement, le patrimoine biologique (animal et végétal)

Le volet historique n'est pas à négliger. La fagne est un lieu de présence humaine tout à fait particulier du fait de l'adaptation de l'homme à une terre ingrate et dure. Elle a longtemps été une zone frontalière tant d'en l'ancien régime que jusqu'à la fin de la dernière guerre. Elle fut l'objet de bornage, de contestations, de contrebande...

Elle est un paysage, les paysages ouverts et sauvages ont toujours eu un attrait particulier pour l'homme. De ce fait elle est attractive pour le touriste mais également pour les artistes : peintres, photographes, poètes, écrivains.

3) *Sur le site on peut lire à propos des promenades qu'elles sont l'occasion d'une découverte de la nature. Cela signifie-t-il que l'homme ne côtoie, ne connaît pas la nature, En a-t-il toujours été ainsi ?*

L'homme redécouvre la nature. Le commun des mortels s'est regroupé dans les villes, les agriculteurs ont modifié le milieu qui n'a plus rien de commun avec la nature. Jusqu'il y a une vingtaine d'année, les forestiers avaient axé leur politique sur la production de bois et le marché de celui-ci.

L'intérêt pour la nature était réservé à une minorité relative.

La redécouverte de la nature par un plus large public a été un passage obligé pour sa protection.

Rejointe par l'action du guide nature (concept récent 20 ans) faire découvrir pour faire aimer, faire aimer pour faire respecter l'action fondamentale des Amis de la Fagne. Evidemment ceci a été accompli partout dans le monde avec des résultats divers.

On peut considérer cependant que le résultat est important. Le public connaît de mieux en mieux la nature. La perte de vitesse des organisations de promenades en est la preuve. Il n'y a pas moins de visiteurs mais ceux-ci sont moins encadrés parce qu'ils n'en n'éprouvent plus le besoin.

4) *Quel est le but des campagnes de sensibilisation à la beauté et à la richesse écologique des hautes fagnes ?*

La protection de la fagne évidemment. Elles sont nécessaires suite à des agressions diverses. La création de la réserve naturelle a été un point acquis fondamentalement mais il a fallu des années avant que cette décision légale soit suivie d'effet au niveau exécutif et juridique.

C'est ce qui se passe avec les dispositions Natura 2000. La désignation d'un site n'est pas une protection suffisante actuellement

La sensibilisation est une démarche positive pour dont le but est d'une part modifier le comportement humain envers la région, d'informer sur l'impact négatif éventuel d'une initiative ou d'une activité et enfin de gagner le plus possible de partisans à la cause face à une menace ou plus simplement de façon à constituer un poids électoral face aux décideurs. Poids qui incitera les décideurs à tenir compte de l'avis de leurs électeurs lors des initiatives qu'ils mettront en application.

5) *Même en dehors des réserves naturelles il est temps de cesser de faire n'importe quoi. Expliquez*

Le principe de la réserve naturelle est né de la création des grands parcs nationaux africains, conçus pour préserver une partie du patrimoine nature des activités humaines indispensables à son parcours. Il y a eu un engouement progressif pour les réserves naturelles ces dernières années. On peut dire que d'une certaine façon, les politiciens locaux se targuaient d'avoir créé une réserve dans leur circonscription, réserve dont le but leur échappait un peu mais qui constituaient soit un argument électoral soit un plus pour le patrimoine local. A niveau on aurait pu comparer leur démarche à la création d'un centre culturel ou sportif. D'autre part, il était commode de se donner une bonne conscience en sauvegardant une parcelle de son territoire alors que le reste était malmené.

La prise de conscience de la nécessité des « couloirs de diversité » est toute récente et constitue l'enjeu du combat actuel et futur de la protection de la nature en général.

Quelle est la philosophie derrière le projet 100 sites à mieux protéger ?

Dans cet ordre d'idée, les Amis de la Fagne ont désigné 100 sites qu'ils ont nommément déclarés objets de leur attention particulière et de leur action future. L'action des 100 sites était d'obtenir un statut de protection pour ces sites que ce soit réserve naturelle, forestière ou site classé.

Le projet avait commencé par des articles dans la revue et des excursions sur ces différents sites. Les itinéraires y passaient régulièrement mais ils ont fait l'objet d'une particulière information dans le cadre des 100 sites.

Ce projet a été rattrapé par Natura 2000, la plupart de ces sites ont fait l'objet de désignations. Ce qui implique que le projet des 100 sites a été, d'une certaine façon, abandonné au profit de l'action en faveur des sites désignés.

6) *Les milieux à haute valeur biologique, biodiversité des hautes fagnes sont en partie le résultat de l'intervention humaine (pâturage) dans la nature. D'autre part, les activités humaines comme la sylviculture et plus récemment le tourisme constituent une menace pour les écosystèmes des Fagnes... L'intervention humaine est-elle un atout ou une menace pour la nature dans les Fagnes ? Comment distinguer l'intervention positive de l'intervention négative de l'homme ?*

Certains considèrent que la terre se porterait notablement mieux sans la présence de l'homme philosophie inverse de celle définie par la bible qui annonce clairement que Dieu a donné la terre à l'homme pour qu'il en jouisse.

La question est évidemment très complexe.

Divers milieux très appréciés du point de vue de leur biodiversité sont anthropiques. Une grande partie des landes en sont un exemple.

Ainsi paradoxalement, les pratiques agropastorales ont créé la fagne et leur abandon a entraîné dégénérescence des milieux intéressants.

Il faut bien tenir compte que cette dégradation est principalement causée par l'action de l'homme dans le passé à savoir le drainage et l'enrésinement.

Il y avait une riche diversité avant l'intervention de l'homme, les tourbières existaient et prospéraient, elles étaient entourées de boulaies qui n'étaient en rien néfastes pour leur biodiversité.

Il a donc fallu une nouvelle intervention de l'homme pour restaurer ce paysage et ce milieu laissé à l'abandon comme un immense jardin déserté par ses propriétaires.

Le tourisme a été le moyen par lequel la sauvegarde de l'ensemble a pu être assurée. Sans cet intérêt du public pour l'endroit, les activités humaines auraient dénaturé complètement la fagne. Jusqu'il y a une trentaine d'années, les AF ont lutté contre les plantations d'épicéas. Si la réserve n'avait pas été créée, il y aurait sur le haut plateau d'immenses pessières dévolues à la sylviculture et à la chasse. Il y aurait des camps de campings, des hôtels, des plans d'eaux avec des pêcheurs et des petits bateaux. La route principale serait bordée de constructions diverses, de publicités tapageuses. Il y aurait un camp militaire d'entraînement de l'OTAN avec des tirs de canons lourds.

Donc, oui l'homme doit intervenir... pour protéger la fagne de l'homme et des conséquences de ses actes passés.

7) *L'homme intervient dans les Fagnes (lande sèche) pour freiner la dynamique naturelle. Sans quoi la forêt se réinstallerait... N'est-ce pas contre nature ?*

En effet, c'est une question qui a souvent opposé certains scientifiques aux AF. Je pense notamment à un botaniste qui prônait le retour à la forêt. Encore que par forêt, il faudrait s'entendre sur le terme. Une boulaie sur tourbe ou une pessière dégradée.

Ces éléments ont déjà été abordés dans la précédente réponse.

D'autre part, la biodiversité n'est qu'un aspect de l'engouement pour les fagnes. Leur caractère paysager est important aussi. L'importance du paysage ouvert pour des populations animales qui se sont implantées sur les fagnes est également un facteur clé. On le découvre d'ailleurs par la fréquentation récente de la grue cendrée sur les milieux restaurés par le projet Life.

8) *La création et la gestion de réserve naturelles dans les fagnes ou ailleurs suffira-t-elle pour enrayer le déclin de la biodiversité, la crise environnementale ?*

Absolument pas. Ce n'est qu'une pierre dans un édifice considérable.

9) *Lorsqu'on protège la nature dans les Fagnes, protège-t-on des espèces rares ? la biodiversité ? Des milieux rares ? Une diversité de milieux ?*

Oui ! Tout ça ! Et aussi un paysage, un patrimoine historique, un lieu de ressourcement de l'homme stressé.

10) *Sur le site on trouve la définition suivante de la directive habitat.*

La Directive « Habitats » de 1992, répertorie des végétaux et des animaux menacés à l'échelle européenne et définit, de surcroît, 210 types d'habitats, autrement dit écosystèmes, à intégrer à ce réseau

Sur le site on trouve également une description de 4 habitats Natura 2000 présents dans les fagnes... (Les tourbières de transition, Les landes sèches, Les formations à genévrier, Les tourbières boisées) Les protège-t-on comme 4 écosystèmes distincts ?

Il faut s'entendre sur ce que l'on appelle protéger. Parle-t-on d'une protection juridique ou d'une gestion. Dans le cadre d'une protection juridique, on peut dire qu'actuellement le poids de Natura 2000 est assez léger en regard des actes posés par les propriétaires ou les gestionnaires des sites en question. Le statut de réserve naturelle est beaucoup plus contraignant.

En ce qui concerne les dispositions légales des habitats Natura 2000, je ne suis pas la personne qualifiée au sein des AF pour en parler.

Et donc les habitats cités se retrouvent dans les deux catégories.

Leur gestion par contre doit être adaptée aux milieux concernés et aux menaces spécifiques quoique des démarches communes sont à envisager. Elimination des épicéas, limitation de la fréquentation, protection contre les initiatives néfastes...

13) Quels sont les objectifs lorsqu'on restaure ou protège ces écosystèmes ? Une grande biodiversité ? (beaucoup d'espèces au Km² ou beaucoup d'espèces rares?), La présence de certaines espèces et l'absence d'autres ? Une certaine qualité de l'air de l'eau ? Atteindre et rester à un certains stade de la dynamique naturelle (écosystèmes ouverts, lande sèches, tourbière de transition ?) Les objectifs sont ils les mêmes pour les différents habitats ?

On en revient à la question précédente. La protection d'un écosystème est liée à la définition d'écosystème. C'est-à-dire d'un ensemble complexe comprenant un lieu avec des conditions géologiques et climatiques, sur lequel s'est développée une végétation diversifiée et une faune adaptée. La qualité de l'environnement en est influencée. C'est donc tout ça que l'on protège.

Mais l'action de l'homme est généralement ciblée sur un objectif qu'il considère comme prioritaire à savoir une espèce animale, une espèce végétale ou un milieu plus complexe comme une tourbière. Ici sur les fagnes l'action ratisse large ! Même si pendant longtemps elle a été sporadique. Lutte contre les épicéas, contre le drainage, contre le piétinement...

C'est au cours du projet Life Hautes Fagnes qu'une action globalisée et à plusieurs niveaux a été possible. Action qui a réalisé en un temps court ce que des décennies de travail n'avaient pu faire.

14) Faut-il sauver les Tétrasyres des Fagnes (alors que l'espèce se maintient en suisse et en Autriche) Alors que de tout temps dans la nature des espèces ont disparu, certaines espèces en ont fait disparaître d'autres...

Là dessus, les avis sont partagés et je ne partage pas à titre personnel les avis actuellement suivis.

Voici donc la position officielle des amis de la fagne rejointe par la commission de gestion de la RNDF. Le tétras lyre est l'oiseau emblématique des Fagnes. La variation de sa population fait l'objet d'un suivi minutieux depuis plusieurs années. Ce phénomène est mal expliqué. Tout d'abord parce qu'on aurait pu attendre une disparition de l'espèce depuis plusieurs années alors qu'elle se maintient... péniblement. Ensuite parce que les efforts réalisés en faveur de cette population ont des effets très mitigés.

Ce qui ne me semble pas clair personnellement c'est qu'une partie des motifs de disparition sont basés sur des suppositions (population de renard ou de corneille) et non sur des observations directes. Mais je ne fais pas référence en la matière.

Depuis des années, certains considèrent que c'est une cause perdue mais les moyens continuent à être dégagés et les contraintes appliquées.

Notons que les contraintes en matière de circulation profitent à d'autres populations animalières et seraient sans doute maintenues même si le coq venait à disparaître complètement.

15) Comment la vision des Amis de la Fagne a-t-elle évolué depuis la création de l'association ? On trouve une brève description à ce propos sur le site internet...

Aujourd'hui, cependant, le combat s'est quelque peu déplacé par rapport à ce qu'il était voici quelques décennies : s'il faut encore agrandir les surfaces protégées, il importe aussi de gérer efficacement les zones protégées, d'y poursuivre les études et les efforts de restauration, d'y faire face à de nouveaux périls, tels que la surcharge touristique (responsable de piétinements et de dérangements funestes), ou la pollution sous toutes ses formes. Garants de l'intégrité des Hautes Fagnes et de leur avenir, « Les Amis de la Fagne » jouent dans toutes les sphères de décision et de gestion un rôle sans doute moins spectaculaire mais tout aussi essentiel pour l'avenir du Haut Plateau.

La vision des amis de la fagne n'a pas tellement changé. Ce qui a changé ce sont les formes qu'ont pris leur action et les menaces. Du fait de la reconnaissance de la nécessité de la gestion de la réserve et de la région qui l'entoure (le parc) par les autorités, des commissions ont été créées composées de représentants divers : les forestiers, les scientifiques, les mandataires locaux, les sociétés de protection de la nature. Les amis de la fagne sont présents dans ces commissions qu'ils ont d'ailleurs

parfois présidées. La négociation a donc remplacé en grande partie les protestations par voie de presse et les appels aux mouvements d'opinion. Mais ces actions sont parfois encore utilisées lorsque la négociation échoue.

16) Les objectifs d'atteindre ou de garantir

Une productivité primaire élevée, une grande quantité d'éléments nutritifs, la présence d'espèces sensibles aux perturbations, une certaine stabilité des populations, une faible morbidité des organismes, un spectre biologique en faveur des formes de vie fort évoluées et une faible circulation d'éléments contaminants une grande diversité spécifique

Permettent-ils d'atteindre et de garantir le bon état d'un écosystème ?

Je ne comprends pas la question... un écosystème est un tout et les éléments cités sont disparates et divergents. Quant aux écosystèmes ils sont tellement différents que la plupart d'entre eux ont des exigences différentes pour leur survie.

Ainsi si je prends « une grande quantité d'éléments nutritifs » ce facteur est en totale opposition avec la biodiversité d'un milieu oligotrophe comme une tourbière. Un spectre biologique en faveur des formes de vie fort évoluées va à l'encontre du maintien de certaines formations végétales sensibles à l'abrutissement par les ongulés ou par les boutis des sangliers...

Et la grande diversité spécifique n'est pas le garant d'une biodiversité intéressante. Comme se plait à dire un ami naturaliste du brabant, il y a plus d'espèces végétales dans un chemin creux près de chez moi que dans les fagnes.

2) résumé des positions de natagora fourni par Daniel Gilson

Voici un résumé d'une table ronde organisée par Natagora en 2010 autour de questions chères à l'association, fortement en lien avec ce mémoire. Daniel Gilson m'en a envoyé une copie par mail⁸⁵

Journée des gestionnaires 2010 – Compte-rendu des échanges en tables rondes

Les tables rondes organisées dans le cadre de la journée des gestionnaires 2010 n'avaient pas pour ambition de définir une ligne de conduite en matière de gestion des espaces naturels pour nos associations, mais bien de permettre l'échange d'opinions entre tous les participants et de nourrir la réflexion individuelle et collective.

Pour alimenter les échanges, plusieurs questions étaient proposées par le modérateur de chaque table ronde :

Quelle philosophie ?

> *La préservation / la restauration des milieux semi-naturels méritent-elles l'attention et les moyens que nous leurs consacrons ? La vraie nature à sauvegarder n'est-elle pas plutôt la nature spontanée ?*

> *Est-il pertinent de restaurer des milieux qui anciennement avaient une utilité économique alors qu'ils ne sont plus rentables actuellement ? La conservation d'une nature subventionnée (MAE p.ex.) est-elle une option durable ?*

> *Le non-interventionnisme n'est-il pas dicté par la peur de mal faire ? Et l'interventionnisme par un besoin de tout contrôler ?*

> *Notre action s'inscrit-elle dans la gestion de la biodiversité ou dans la conservation de la nature ?*

Quelle nature ?

> *Quelle biodiversité, quelle nature veut-on pour nos réserves ? Sur base de quels critères doit-on le décider ? Veut-on conserver la biodiversité (existante ou ayant existé) ou laisser libre cours aux dynamiques naturelles ? (Conserver la nature d'hier ou celle de demain ?)*

> *Nos efforts de conservation doivent-ils être proportionnels au degré de rareté des espèces / habitats ? Doivent-ils prendre en compte d'autres facteurs ?*

> *Comment s'assurer que l'on conserve des écosystèmes fonctionnels plutôt que des 'collections' d'espèces isolées les unes des autres dans un paysage dégradé ?*

➤ *Les espèces invasives (animales et végétales) ont-elles leur place dans nos réserves naturelles ?*

Quelles priorités ?

> *Quels seraient les éléments à prendre en compte (les conditions nécessaires) pour décider de mettre en place, ou non, une gestion 'interventionniste' ?*

> *Sur quels critères (économiques ? sociétaux ? biologiques ?) se baser pour définir les priorités de conservation ? A quelle échelle spatiale (locale ? régionale ? nationale ? européenne ?) doit-on définir ces priorités ?*

> *Comment établir une 'échelle de valeur' des habitats et espèces à conserver ? (En fonction des menaces auxquelles ils sont confrontés ? de leur rareté ? de leur faculté d'adaptation aux*

⁸⁵ Ce document est également consultable sur

http://www.interreg-lorraine.eu/fileadmin/Interreg/Lorraine/echanges_chantiers/CR_tables_rondes.pdf

changements futurs, e.a. climatique ?)

> Le degré de dégradation des milieux et le degré de dégradation du fonctionnement des processus naturels (connectivité e.a.) sont-ils des critères valables pour définir les priorités d'action ?

Nous proposons ci-dessous une (difficile !) synthèse des nombreuses idées et opinions échangées en tables rondes. Cette synthèse ne retranscrit évidemment pas toutes les idées et opinions émises, mais met en évidence les points le plus souvent évoqués autour des différentes tables rondes.

Gérer ou ne pas gérer ?

La définition d'une stratégie d'action en conservation de la nature implique une série de choix, souvent subjectifs, dont le premier est peut-être celui-ci : décide-t-on de laisser libre cours aux dynamiques naturelles ou choisit-on de se fixer des objectifs en termes d'habitats ou d'espèces à conserver ?

La décision de laisser libre cours aux dynamiques naturelles implique que l'on se satisfasse de l'évolution spontanée de la nature et que l'on accepte, le cas échéant, la disparition (à l'échelle locale) de certaines espèces. Cette non-gestion a l'avantage d'être peu coûteuse. D'autre part, notre patrimoine naturel étant un bien commun, les stratégies visant à conserver ce patrimoine doivent répondre aux attentes de différents groupes sociaux. La gestion conservatoire telle que pratiquée actuellement reflète peut-être la mainmise d'une partie des citoyens (les naturalistes) sur (une partie de) notre patrimoine naturel, renforcée par l'appréhension de certains vis-à-vis de l'acquisition foncière comme moyen de conservation des espaces naturels.

De nombreux participants ont le sentiment qu'une non-gestion, dans notre contexte ouest-européen,

est rendue impossible par le manque d'espace pouvant être consacré à la conservation de la nature. Une non-gestion mènerait à une simplification des espaces naturels (retour au milieu forestier sur tous les espaces non gérés) et à une diminution de leur diversité faunistique et floristique. Par ailleurs, si l'on considère que l'Homme fait partie de la nature, son intervention n'est-elle pas naturelle ? L'influence de l'Homme étant omniprésente sur Terre (notamment par le biais du réchauffement climatique), la nature « sauvage » existe-t-elle encore ? Lorsque l'on choisit de gérer, la gestion doit être peu coûteuse, voire rentable (valorisation des produits).

Pourquoi gérer ?

Le choix de gérer les espaces naturels est motivé/justifié par la volonté de :

- conserver des espèces ou des habitats rares (la rareté a l'avantage d'être un critère mesurable, mais il dépend de l'échelle spatiale considérée et ne semble pas suffisant comme critère pour orienter la gestion d'un espace naturel, certaines espèces étant rares parce qu'elles ont subi une régression alors que d'autres ont toujours été rares) ;
- conserver des espèces, des habitats ou des paysages patrimoniaux (mais la notion de « patrimonial » est subjective) ;
- conserver une diversité de milieux semi-naturels (face au sentiment qu'une non-gestion mène à une simplification des milieux) ;
- conserver la capacité de production de biens et services de la nature (mais rien ne garantit qu'une non-gestion ne soit pas plus efficace pour répondre à cette attente) ;
- répondre aux exigences de l'Union européenne (obligation de résultats en termes de conservation d'espèces et d'habitats ; la non-gestion semble trop aléatoire pour répondre à cette obligation) ;
- obtenir des résultats à court terme (perceptibles dans la durée d'une vie humaine, alors que les processus naturels s'expriment sur des durées beaucoup plus longues) ;
- limiter le développement des espèces invasives (mais les espèces invasives ne sont-elles finalement pas plus naturelles que les espèces maintenues artificiellement par des actions de

gestion coûteuses ?).

Gérer pour quoi ?

Lorsque l'on décide de gérer, quelle qu'en soit la motivation ou la justification, on définit nécessairement des objectifs à atteindre et souvent on espère obtenir des résultats mesurables. Là aussi c'est une question de choix : gère-t-on pour conserver des espèces ? pour conserver des habitats ? pour conserver la fonctionnalité des écosystèmes ? pour suppléer aux perturbations naturelles (tempêtes, incendies ...) qui n'ont plus assez de place pour s'exprimer chez nous ?

La notion de gestion pour la conservation d'une espèce ou d'une collection d'espèces semble bel et bien dépassée et remplacée dans la pratique par la conservation des habitats (au sens de formation végétale), des écosystèmes et de leur fonctionnalité ou encore des dynamiques naturelles. Les actions menées pour la conservation de différentes espèces sur un même site peuvent être contradictoires et parfois même entraîner des conflits entre des naturalistes spécialistes de différents groupes d'espèces. Ceci dit, l'entrée « espèce » garde son intérêt dans le cas d'espèces « parapluies » (dont les exigences écologiques sont telles que la conservation d'une espèce garantit la conservation de nombreuses autres espèces associées) ou d'espèces charismatiques et représentatives d'un type d'habitat/biotope particulier (p.ex. le Triton crêté pour la conservation des mares prairiales).

La fonctionnalité des écosystèmes semble être un objectif incontournable de la conservation de la nature, mais comment la définir, la mesurer, et s'assurer que la gestion des espaces naturels répond bien à cet objectif ? La connectivité entre les espaces naturels protégés, qui est souvent intégrée dans les stratégies de conservation de la nature, est un élément visant à garantir la fonctionnalité des écosystèmes.

La dynamique des écosystèmes est liée à divers types de perturbations naturelles (tempêtes, incendies ...) qui ne semblent plus pouvoir s'exprimer dans les espaces trop restreints consacrés à la nature en Europe de l'Ouest. La gestion des espaces naturels peut avoir pour vocation de suppléer à ces perturbations naturelles en tentant de les reproduire artificiellement.

La mise en réserve, une solution ?

La mise en réserve d'espaces naturels semble répondre à un besoin de protéger, dans l'urgence, la moindre parcelle ayant un intérêt biologique avéré ou potentiel (la notion d'intérêt biologique étant difficile à définir). Ces réserves sont vues comme des réservoirs d'espèces, des populations sources pour la recolonisation de sites qui feront l'objet d'une restauration écologique dans le futur. Dans l'urgence, il semble préférable d'allouer les budgets disponibles pour la conservation de la nature à l'acquisition de terrains plutôt qu'à la gestion des terrains déjà acquis.

La mise en réserve n'est pas LA solution pour enrayer la perte de biodiversité et il ne faut pas se cacher derrière la création de réserves pour tout laisser faire ailleurs. Il faut tendre vers (et contribuer à) une évolution des mentalités et des politiques en matière d'environnement, mais dans l'urgence la nécessité d'augmenter les surfaces mises en réserve semble faire l'unanimité. La mise en réserve doit s'accompagner d'actions de sensibilisation et d'éducation d'un public le plus large possible et doit permettre d'instaurer le dialogue entre les différents utilisateurs des espaces naturels (e.a. agriculteurs, forestiers, chasseurs, artistes ...).

Mais encore ?

La gestion et la non-gestion ne sont pas des points de vue exclusifs sur les stratégies de conservation de la nature à adopter et peuvent au contraire être complémentaires. N'oublions donc pas que la non-gestion est une voie de conservation de la nature. Le seul danger n'est-il pas celui de la pensée unique ?

3) Le questionnaire du NEP⁸⁶

The Reality of Limits to Growth subscale consists of items 1, 6, and 11 and measures the respondents attitudes regarding the reality of the limits of growth in the environment.

The subscale *Antianthropocentrism* consists of items 2, 7, and 12 and measures “the belief that nature exists primarily for human use and has no inherent value of its own.”

The Fragility of Nature’s Balance subscale consists of items 3, 8, and 13 and measures the respondents attitudes towards the fragility of nature’s balance.

The subscale *Rejection of Exemptionalism* consists of items 4, 9, and 14 and measures the respondents attitudes towards the rejection of exemptionalism.

Finally, *The Possibility of Ecocrisis* subscale consists of items 5, 10 and 15 and measures the respondents attitudes towards the possibility of an ecocrisis. Now we would like to get your opinion on a wide range of environmental issues. For each of the following statements please indicate the extent to which you agree or disagree.

1	2	3	4	5
Strongly Disagree	Mildly Disagree	Unsure	Mildly Agree	Strongly Agree

1 (strongly disagree), 2 (mildly disagree), 3 (unsure), 4 (mildly agree) to 5 (strongly agree).

- ____1. We are approaching the limit of the number of people the earth can support.
- ____2. Humans have the right to modify the natural environment to suit their needs.
- ____3. When humans interfere with nature, it often produces disastrous consequences.
- ____4. Human ingenuity will insure that we do NOT make the earth unlivable.
- ____5. Humans are severely abusing the environment.
- ____6. The earth has plenty of natural resources if we just learn how to develop them.
- ____7. Plants and animals have as much right as humans to exist.
- ____8. The balance of nature is strong enough to cope with the impacts of modern industrial nations.
- ____9. Despite our special abilities humans are still subject to the laws of nature.
- ____10. Human destruction of the natural environment has been greatly exaggerated.
- ____11. The earth has only limited room and resources.

⁸⁶ à partir de http://www.conpsychmeasures.com/CONPSYCHMeasures/Measures/NEP_R/NEP_R.html

- _____12. Humans were meant to rule over the rest of nature.
- _____13. The balance of nature is very delicate and easily upset.
- _____14. Humans will eventually learn enough about how nature works to be able to control it.
- _____15. If things continue on their present course, we will soon experience a major ecological disaster.

Bibliographie

1. Livres, articles, mémoires...

BOZONNET Jean-Paul (2010), « Has Ecocentrism already Won in France? Soft Consensus on the Environmentalist Grand Narrative » in *9th European Sociological Association Conference, Lisbonne : Portugal (2009)*.

BURBAGE, Frank (2011), « comment peut-on être terrien ? Une lecture du livre de John Baird Callicott, *Éthique de la terre* » dans *cahiers philosophiques*, n° 127 pp 125-138.

CALLICOTT John Baird (1997), “Après le paradigme industriel,” in Raphaël and Catherine Larrère, (eds.) (1997), *La crise environnementale*, Institut Nationale de la Recherche Agronomique Press, Paris, pp. 205-219

CALLICOTT John Baird (1999), “Do deconstructive Ecology and socio-biology undermine the Leopold Land ethics?” in CALLICOTT J.B (1999) *Beyond the land ethic more essays in environmental philosophy*, State of New York University Press, New York, p.117

CALLICOTT John Baird (2010), *Ethique de la terre*, Paris, Editions Wildproject.

CALLICOTT John Baird (1999), « Holistic Environmental Ethics and the Problem of Ecofascism», in CALLICOTT J.B (1999) *Beyond the land ethic more essays in environmental philosophy*, State of New York University Press, New York, P 59

CALLICOTT John Baird, “Home”, in <http://jbcallcott.weebly.com/> consulté le 20/12/2012.

CALLICOTT John Baird (1999), « Intrinsic Value in Nature, a Metaethical Analysis», in CALLICOTT J.B (1999), *Beyond the land ethic more essays in environmental philosophy*, State of New York University Press, New York, p 18

CALLICOTT John Baird (1992), *La nature est morte, vive la nature !*, in the Hasting center report Vol. 22, No. 5

CALLICOTT John Baird (2011), *Pensées de la terre*, Paris, Editions Wildproject .

CALLICOTT J Baird (1989), « The Conceptual Foundations of the Land Ethic », in CALLICOTT J.B, (1989), *in Defense of the Land Ethic*, State of New York University Press, New York pp. 75-100

CALLICOTT J Baird (1989), « The Metaphysical Implications of Ecology», in CALLICOTT J.B, (1989), *in Defense of the Land Ethic*, State of New York University Press, New York pp 101-116

CALLICOTT J Baird (1998), *The great new wilderness debate*, Athens, university of Georgia Press.

COSTENZA Robert (1992), “Ecological economic issues and consideration in indicator development, selection, and use: toward an operational definition of system health”, in DANIEL H, MCKENZIE D and HYATT V (1992), *Ecological indicators*, Elsevier Science

CONPSYCHMEASURE, MEASUREMENT TOOLS FOR ENVIRONMENTAL PRACTITIONER, “Revised New Ecological Paradigm”
http://www.conpsychmeasures.com/CONPSYCHMeasures/Measures/NEP_R/NEP_R.html, consulté le 6/11/2012

DARWIN Charles (1876), *la filiation de l'homme et la sélection sexuelle*, Paris, librairie C Reinwald, Schleicher Frères Editeurs.

DUNLAP R, VAN LIERE K, MERTIG A, JONES R.E (2000), Measuring the endorsement of the New Ecological Paradigm: NEP a revised scale” in *Journal of social issue*, volume 56 n°3, pp 425-442

DUNLAP Riley E, SCHMIDT Luisa, GUERRA Joao (2011), *Searching for an Ecological Worldview in Europe*, Fundação Calouste Gulbenkian, Lisbonne, le 17/03/2011

EUROPEAN VALUE STUDY (2012), “about EVS” in European Value Study
<http://www.europeanvaluesstudy.eu/evs/about-evs/> consulté le 28/12/2012

ELTON, Charles (1927), *Animal Ecology*, Ch. V: ‘The Animal Community’, New York, Macmillan Co.,

FOX Warwick (1993), “what does the recognition of intrinsic value entail?” in *The Trumpeter: Journal of Ecosophy* n°10

GENOT, Jean Claude (2008), *La nature malade de la gestion*, Paris, sang de la terre.

GOODPASTER Kenneth E. (1979) “From egoism to environmentalism” in GOODPASTER Kenneth E and SAYRE K.E (1979), *Ethics and Problems of the 21st Century*, University of Notre Dame Press, Indiana (USA) pp 21-35

HARGROVE, Eugene C (2002) “Environmental ethic without a metaphysics” in OUDERKIRK Wayne and HILL Jim (2002), *Land value community: Callicott and environmental philosophy*, State of New York University Press, New York, pp 135-150

INTERREG-LORRAINE, « Journée des gestionnaires 2010 – Compte-rendu des échanges en tables rondes » in http://www.interreg-lorraine.eu/fileadmin/Interreg/Lorraine/echanges_chantiers/CR_tables_rondes.pdf, consulté le 1/12/2012

INTER-ENVIRONNEMENT WALLONIE (2007), *Charte des membres adhérents (personnes morales) de la fédération Inter-Environnement Wallonie asbl*, Assemblée générale à Namur, le 20/10/2007

INTER-ENVIRONNEMENT WALLONIE (2012), *Position d’Inter-Environnement Wallonie en réponse à l’enquête publique relative aux projets de plans de gestion par district hydrographique*, conseil associatif à Namur le 4/09/2012

KALOF Linda and SATTERFIELD Terre (2005), *The Earthscan Reader in Environmental Values*, Linda Kalof and Terre Satterfield (editors)

LARRERE Catherine (1997), *Les philosophies de l’environnement*, Paris, PUF

LARRERE Catherine (2000), *Nature vive*, Paris, Museum d’histoire naturelle.

LARRERE Catherine et Raphaël (2007), *Du bon usage de la nature*, Paris, Aubier

LEOPOLD Aldo (1949), *A sand country almanac*, USA, Oxford university press.

MAC INTOSH Robert P (2002), “Ecological science, philosophy and ecological ethics” in OUDERKIRK Wayne and HILL Jim (2002), *Land value community: Callicott and environmental philosophy*, State of New York University Press, New York, pp 57-84

NATAGORA (2009), "20 propositions pour une véritable politique de protection et de restauration de la biodiversité en Région wallonne », *mémoire de juin 2009*

NELISSEN Nico, VAN DER STRAATEN Jan and KLINKERS Leon (eds) (1997), *Classics in Environmental Studies An overview of classics in environmental studies, Utrecht, International Books*

NORTON Bryan (1991), *Toward Unity among Environmentalists*, USA, Oxford University Press

NORTON Bryan (2002), "Epistemology and environmental value" in OUDERKIRK Wayne and HILL Jim (2002), *Land value community: Callicott and environmental philosophy*, State of New York University Press, New York, pp 123-132

OUDERKIRK Wayne and HILL Jim (2002), *Land, value community Callicott and environmental philosophy*, New York, State of New York University Press.

PICKETT, Steward and WHITE, P.S (1988), *The ecology of natural disturbance and patch dynamic*, Orlando, Academy press edited by Steward Pickett and P.S White

PRESLER, Eléonore (2004) *Présentation critique des fondements théoriques de l'éthique environnementale de J. Baird Callicott*, Bruxelles, mémoire de philosophie ULB.

QUINTON, Anthony (1985), *The Right Stuff*, New York, The New York Review of Books.

RAPPORT David (1995), "Ecosystem Health: More than a Metaphor?" in *Environmental Values*, Volume 4, Number 4, pp 287-309

ROLSTON Holmes, (2002), "Naturalizing Callicott" in OUDERKIRK Wayne and HILL Jim (2002), *Land value community: Callicott and environmental philosophy*, State of New York University Press, New York, pp 107-122

ROUSSEAU, Nicolas (2012), « J Baird Callicott, Éthique de la terre », in *actuphilosophia* <http://www.actu-philosophia.com/spip.php?article396>, consulté le 12/11/2012

SCHWEITZER Albert (1949), *Philosophy and civilization*, New York, The MacMillan Company

SHRADER-FRECHETTE Kristin (2002) "Biocentrism, biological science and ethical theory" in OUDERKIRK Wayne and HILL Jim (2002), *Land value community: Callicott and environmental philosophy*, State of New York University Press, New York, pp 85-96

SOULE Michael, (1995), "The social siege of nature" in *Reinventing nature? Response to postmodern deconstruction*, Ed by M.E soulé and G.Lease, Washington DC, Island Press

STEVERSON Brian K, (1995), "Contextualism and Norton's Convergence Hypothesis", in Florida Gold Coast University <http://ruby.fgcu.edu/courses/twimberley/EnviroPhilo/SteversonNortonsConvergenceHypothesis.pdf> consulté le 2/01/2013

STEVERSON Brian K (1994), "Ecocentrism and ecological modelling" in *Environmental Ethics* n°16 issue 1, pp 71-88

2. Sites web d'associations de la nature en Wallonie et à Bruxelles, consultés pour ce mémoire:

AMIS DE LA FAGNE (2012), <http://www.amisdelafagne.be/AF/AFpg1.htm>, consulté le 27/11/2012

COMMISSION ORNITHOLOGIQUE DE WATERMAEL-BOITSFORT (2012),
http://www.cowb.be/cowb/index.php?option=com_content&view=article&id=1&Itemid=5, consulté
le 03/11/2012

INTER-ENVIRONNEMENT WALLONIE (2012), <http://www.iew.be/spip.php?rubrique44>, consulté le
21/11/2012

NATAGORA (2012), <http://www.natagora.be>, consulté le 10/11/2012